

VOYAGE
AUTOUR DU MONDE

EXÉCUTÉ PENDANT LES ANNÉES 1836 ET 1837

SUR LA CORVETTE

LA BONITE

COMMANDÉE PAR M. VAILLANT
Capitaine de Vaisseau

Publié par ordre du Gouvernement
SOUS LES AUSPICES DU DÉPARTEMENT DE LA MARINE.

ZOOLOGIE

PAR MM. EYDOUX ET SOULEYET,

MÉDECINS DE L'EXPÉDITION

TOME PREMIER

SECONDE PARTIE.

PARIS

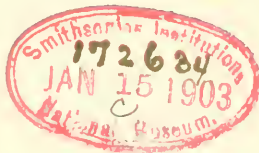
ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR,
Libraire de la Société de Géographie, rue Hautefeuille. 21.

1842





REPTILES.



Bonite. — Zool. Tome I. Partie II.

10

1842

1786

5
E97
大正十一年
R.B.
51

REPTILES⁽¹⁾.

ORDRE DES SAURIENS.

FAMILLE DES GECKOTIENS.

GENRE HÉMIDACTYLE. — *Hemidactylus*, Cuvier.

HÉMIDACTYLE BRIDÉ.

Hemidactylus frenatus, Duméril et Bibron.

DUMÉRIL et BIBRON, *Erpétologie générale*, tom. III, pag. 366.

PLANCHE 4, FIGURE 4, a-b.

MM. Duméril et Bibron, qui ont fait connaître cette espèce dans leur *Histoire naturelle des reptiles*, lui assignent les caractères suivants :

« Écailles de la peau parsemées, le long des côtés du
« dos, de quelques petits tubercules granuliformes.
« Queue subarrondie, offrant en dessus des rangs

(1) Toutes les espèces de cette classe dont nous faisons ici mention ont été déterminées par M. Bibron. Nous devons, en outre, à ce regrettable naturaliste, enlevé si prématurément à la science, la description de celles qui appartiennent aux genres *Dicrodon*, *Brachymeles*, *Boa* et *Plectropode* (voy. la page 154).

« transversaux de petites épines; des écailles cryp-
 « teuses, formant une seule et même ligne légèrement
 « anguleuse au-devant de l'anus. Pouce court. »

Nous nous bornons à l'indication de ces caractères, renvoyant, pour de plus amples détails, à la description qu'en ont donnée les deux auteurs que nous avons cités. Ce reptile n'ayant pas encore été figuré, nous avons pensé qu'il ne serait pas sans utilité de le faire représenter dans notre atlas.

Les individus rapportés par nous proviennent des îles Philippines.

HÉMIDACTYLE BORDÉ.

Hemidactylus marginatus, Cuvier.

DUMÉRIL et BIBRON, *Erpétologie générale*, tom. III, pag. 370.

PLANCHE 1, FIGURE 2, c-d.

Nous ne donnerons encore ici que les principaux caractères de cette espèce, tels qu'ils sont exposés dans l'ouvrage de MM. Duméril et Bibron.

Ces caractères sont : « flancs et cuisses garnis d'une
 « membrane; queue aplatie, à bords amincis et
 « frangés; doigts palmés. »

Bien que cet hémidactyle ait été déjà représenté dans quelques ouvrages, nous avons cru devoir en donner une nouvelle figure qui le fit connaître d'une manière plus exacte.

Cette espèce provient aussi des îles Philippines.

FAMILLE DES LACERTIENS.

GENRE DICRODONTE. — *Dicrodon*, Dum. et Bib.

DICRODONTE A GOUTTELETTES.

Dicrodon guttulatum, nobis.

DUMÉRIL et BIBRON, Erpétologie générale, tom. V, pag. 137.

PLANCHE 2.

Dicrodon, corpore supra viridi, guttis albidis et subflavis irrorato,
lateraliter lineis duobus subflavis ornato.

Cette espèce, qui a servi de type à MM. Duméril et Bibron pour l'établissement du genre DICRODONTE, et qui est encore la seule connue de ce genre, a le cinquième doigt des pattes postérieures assez court, puisqu'il n'atteint, par son extrémité, que la racine du second. Les narines sont ovales, obliques, ouvertes dans une seule plaque, la naso-rostrale; le bord antérieur de la naso-frénale est droit, le supérieur se rabat sur le dessus du museau, s'articulant d'une part avec la naso-rostrale, d'une autre avec l'inter-nasale, et d'une troisième avec une des deux fronto-nasales. La plaque rostrale forme à sa partie supérieure un angle fort aigu, qui s'avance entre les naso-rostrales. Immédiatement derrière la frontale, qui n'est pas différente de celle des *Améivas* et des *Cnémidophores*, se trouve une seule fronto-pariétale, puis, le reste de la

surface crânienne n'offre plus que de très-petites plaques, trop nombreuses pour être dénommées : elles forment deux séries principales, dans chacune desquelles on en compte quatre qui sont assez élargies et placées d'une manière un peu oblique. Les régions sus-oculaires ou palpébrables ressemblent à celles du commun des *Améivas* et des *Cnémidophores*. La première labiale supérieure présente une forme à peu près triangulaire, et son bord libre, faiblement contourné en S, est comme denticulé; cette première labiale et la cinquième, qui est aussi triangulaire, sont les plus petites des cinq qui composent la rangée; les trois autres sont quadrilatères. Il y a six plaques labiales inférieures. La mentonnière est suivie d'une plaque simple; sur chaque branche sous-maxillaire on en compte trois grandes, placées à la suite les unes des autres; puis six plus petites, disposées un peu obliquement deux par deux; ces six dernières sont oblongues, hexagones ou rhomboïdales, tandis que les précédentes ont une forme à peu près carrée. La gorge est garnie d'écailles hexagones, lisses, inéquilatérales, diminuant de grandeur en s'avancant vers le menton ou entre les branches sous-maxillaires. Le milieu du pli antéro-pectoral est revêtu de squammelles aplaties, imbriquées, pour la plupart quadrilatères, à angles arrondis, dont le diamètre excède peut-être un peu celui des plus grandes écailles gulaires; mais le reste de la région inférieure du cou présente de très-petites écailles disco-polygones, juxtaposées, un peu convexes.

On remarque, sur le dessus du haut du bras, une série de six ou sept scutelles hexagones imbriquées, très-dilatées en travers; puis des écailles en losanges, imbriquées, parmi lesquelles celles qui avoisinent les scutelles se distinguent des autres par un peu plus de développement. La région médiane de la face supérieure de l'avant-bras porte également une série de scutelles semblables à celles dont nous venons de parler; on en voit aussi d'autres, mais un peu moins grandes, sur son bord antérieur. Des scutelles hexagones élargies se voient encore le long de la marge externe de la cuisse, dont le dessous est protégé par six séries d'écailles plates, en losanges, imbriquées, diminuant de grandeur à mesure qu'elles approchent des pores fémoraux.

Sous la jambe existent trois rangées longitudinales de scutelles à six pans, dont les trois premières de la rangée externe se montrent excessivement dilatées. Plusieurs grandes squammes anguleuses, plates, imbriquées, couvrent la région préanale. Nous n'avons pas observé d'écailles épineuses sur les côtés de l'ouverture du cloaque. La partie interne de chaque cuisse est percée de dix pores entourés chacun d'une écaille et de trois granules squammeux. Les écailles du dessus de la queue ressemblent à des carrés longs, et portent une carène longitudinale, se dirigeant quelquefois un peu obliquement.

Ce reptile est d'une couleur verte sur toutes les parties supérieures du corps; le dos et les flancs sont semés de gouttelettes blanchâtres ou jaunâtres, reflétant

une teinte bleue. Deux raies légèrement jaunâtres, faiblement marquées, se laissent cependant apercevoir de l'un et de l'autre côté du corps; l'une s'étend en droite ligne depuis le derrière du sourcil jusqu'à la racine de la queue; l'autre commence à l'épaule et se termine au-dessus de l'articulation fémorale; les régions du corps qui sont dépouillées d'épiderme, présentent une teinte bleue. Sur le derrière de la cuisse, est imprimée une bande jaunâtre, bordée de noir inférieurement, qui se prolonge un peu sur le côté de la queue. L'abdomen, le dessous des quatre membres et celui de la queue sont blancs. La gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine et les régions latérales du ventre se montrent d'une couleur grise ardoisée ou bleuâtre.

Dimensions :

	centim.	millim.
Longueur totale	45	»
Longueur de la tête	2	9
— du cou	1	9
— du tronc	8	2
— du membre antérieur	4	5
— du membre postérieur	8	5
— de la queue	32	»

L'unique individu que nous avons rapporté de cette espèce a été recueilli par nous au Pérou.

FAMILLE DES SCINCOIDIENS.

GENRE BRACHYMÈLE. — *Brachymeles*, Dum. et Bib.

BRACHYMÈLE DE LA BONITE.

Brachymeles Bonitæ, nobis.

DUMÉRIL et BIBRON, *Erpétologie générale*, tom. V, pag. 777.

PLANCHE 3, FIGURE 1, *d-h.*

Brachymeles, corpore subcylindraceo, perlongo, fusco, reticulato;
capite parvo, obtuso-conico; membris perbreuibus.

Ce petit Saurien, qui forme encore le type du genre BRACHYMÈLE établi par MM. Duméril et Bibron, a toute l'apparence extérieure d'un Typhlops de petite taille. Sa tête est courte, obtusément conique, un peu aplatie sur quatre faces; ses membres sont très-courts et tout au plus aussi longs que le museau est large; la queue, dont la grosseur est à peu près la même que celle du tronc, fait presque la moitié de l'étendue totale du corps. Celui-ci est revêtu, d'un bout à l'autre, de grandes écailles en losanges, aussi larges que longues, comme arrondies en arrière, dont le nombre des séries longitudinales paraît être d'une vingtaine. Parmi les squammes préanales, on en remarque deux dont le développement est un peu plus grand que celui des autres. La seconde et la troisième des sept plaques qui garnissent chacun des côtés de la lèvre

supérieure, sont carrées, et les cinq autres pentagones.

L'animal est tout entier d'un brun d'acier poli, réticulé de grisâtre.

	<i>Dimensions :</i>	
	centim.	millim.
Longueur totale	12	7
Longueur de la tête	»	8
— du cou	»	8
— du tronc	5	4
— du membre antérieur	»	2
— du membre postérieur	»	2
— de la queue	6	»

Cette espèce provient des îles Philippines.

GENRE. ABLÉPHARE. — *Ablepharus*, Fitzinger.

ABLÉPHARE DE PÉRON.

Ablepharus Peronii, Duméril et Bibron.

DUMÉRIL et BIBRON, Erpétologie générale, tom. V, pag. 817.
Ablepharus pæcilopecurus, WIEGMANN, Nov. act. natur. curiosit.,
tom. XVII, pag. 183, tab. 8, fig. 1.

PLANCHE 3, FIGURE 1, a-c.

Wiegmann avait établi, sur des Abléphares provenant du Péron, une espèce qu'il a désignée sous le nom d'*Ablepharus pæcilopecurus*; l'examen d'individus semblables que nous avons rapportés de cette localité a fait reconnaître à M. Bibron que l'espèce proposée par Wiegmann ne différait pas de celle qui porte le nom d'*A. Peronii*, et qu'elle devait être rapportée à celle-ci, ainsi que M. Cocteau l'avait du reste déjà supposé. C'est d'après cela que nous avons cru utile de donner une nouvelle figure de cette espèce, d'après les échantillons dont nous venons de parler. Pour tous les détails qui la concernent, nous renvoyons à l'ouvrage de MM. Duméril et Bibron qui en ont fait l'histoire d'une manière complète.

ORDRE DES OPHIDIENS.

FAMILLE DES PYTHONIENS.

GENRE BOA. — *Boa*, Wagler.

BOA CHEVALIER.

Boa eques, nobis.

DUMÉRIE ET BIBRON, *Erpétologie générale*, tom. VI, pag. 521.

PLANCHE 4.

Boa, corpore brevi, crasso, suprâ griseo et posticè flavescente, maculis nigris et flavis ornato; infrâ subalbido et nigro maculato.

Cette espèce a les formes ramassées des *Boas constricteur* et *empereur*. Son tronc n'est que vingt-sept fois aussi long qu'il est large, et sa queue ne fait que la neuvième partie de la totalité de la longueur du corps. La plaque mentonnière représente, non un triangle équilatéral rectiligne, comme celle du *Boa constricteur*, mais un triangle isocèle à grands côtés concaves, de même que celle de ses deux autres congénères. Comme les leurs aussi, ses cercles squameux des orbites s'appuient directement sur les plaques supéro-labiales, au lieu d'en être séparés par une ou deux séries d'écailles, ainsi que cela existe dans le

Boa constrictor. Il a, pareillement à cette dernière espèce et au *Boa imperator*, le museau coupé carrément, tandis que le *Boa Diviniloqua* a le sien taillé suivant une ligne légèrement oblique. Le nombre de rangées longitudinales des pièces de l'écaillure du corps, qui est à peu près le même que dans ce dernier et le *Boa imperator*, est au contraire beaucoup moindre que chez le *Boa constrictor*. Le *Boa Chevalier* diffère d'ailleurs nettement de celui-ci et de ceux-là, d'abord en ce que sa plaque rostrale est remarquablement plus étroite et plus profondément échancrée à sa base que la leur; ensuite, en ce que, parmi celles de ses écailles frénales qui bordent le devant du cercle squammeux de l'orbite, il en est une bien plus développée que les autres ou dont le diamètre est égal à celui du globe oculaire; puis en ce que, généralement, les squammes de sa tête sont distinctement moins petites que leurs analogues chez ses trois congénères.

Écailles du tronc : soixante-cinq rangées longitudinales, quatre cent deux rangées transversales. Écailles de la queue : trente-cinq rangées longitudinales, soixante-neuf rangées transversales. Scutelles : deux cent quarante ventrales, cinquante-cinq sous-caudales.

Un gris ardoisé assez clair est la couleur dominante sur la face supérieure et sur les faces latérales de la tête et du cou de ce *Boa*, dont les régions frénales manquent de cette grande tache noirâtre, trapézoïde, qui existe sur celles des trois espèces précédentes. Sa plaque

rostrale n'est pas non plus presque entièrement colorée en noir comme la leur. Il n'offre, autour de la bouche, que trois ou quatre très-petites taches de cette dernière couleur, une dans chacune des trois ou quatre premières sutures des plaques supéro-labiales et quelques autres très-espacées le long de la lèvre inférieure; mais on lui voit une gouttelette noirâtre au-devant de chaque œil. Sa nuque porte une longue bande médio-longitudinale d'un noir profond, qui s'avance jusque vers le milieu de la longueur du crâne, bande dont l'extrémité antérieure est marquée d'un point blanc. Une autre bande noire, inférieurement lisérée de blanchâtre, va en s'élargissant en forme de massue, du bord postérieur de l'orbite à l'arrière de la commissure des mâchoires.

La couleur du fond qui, en dessus et latéralement, dans le premier sixième environ de l'étendue du tronc, est pareille à celle de la tête, passe peu à peu, en gagnant les parties postérieures du corps, d'un gris ardoisé à un gris fauve et de celui-ci à une teinte jaunâtre. Cette dernière apparaît, sur la queue et la région lombaire, sous la figure d'une dizaine de grands chaînons losangiques, soudés bout à bout et dont les aires sont d'un noir très-foncé, avec quelques taches jaunâtres au milieu et une raie longitudinale également jaunâtre de chaque côté. En remontant du premier de ces chaînons vers la tête, on compte le long du dos une vingtaine de grandes taches noires placées l'une devant l'autre à une distance à peu près égale de leur longueur. Les quatre de ces taches les plus

voisines de la tête sont carrées et liées ensemble, à droite et à gauche, par une bande noire qui prend naissance derrière les mâchoires. Toutes les autres, dont le diamètre transversal est plus étendu que le longitudinal, se terminent de chaque côté en formant un angle subaigu; elles sont longitudinalement marquées d'une raie jaunâtre à la base de celui-ci, et maculées de la même couleur au milieu. Dans les intervalles qui existent entre elles, la teinte du fond est plus ou moins mouchetée de noirâtre. Les parties latérales du tronc présentent, l'une et l'autre, une suite de disques noirs, ayant leur centre occupé par une tache jaunâtre et sur lesquels est en outre tracé plus ou moins nettement un grand cercle de cette dernière teinte. Tout le dessous de l'animal est d'un blanc sale, quelque peu maculé de noir sur les côtés du ventre; il existe à la face intérieure de la queue quatre ou cinq grandes taches noires subovales.

Dimensions :

	metres.	centim.	millim.
Longueur totale.....	1	46	»
Longueur de la tête.....	»	5	2
— du tronc.....	1	25	»
— de la queue.....	»	16	»

Ce Boa provient de Payta, au Pérou.

ORDRE DES BATRACIENS.

FAMILLE DES RANIFORMES.

GENRE CYSTIGNATHE. — *Cystignathus*, Wagler.

CYSTIGNATHE DE MISSIESSI.

Cystignathus Missiessii, nobis.

PLANCHE 10, FIGURE 2.

Cystignathus, tympano magno, distincto; dentibus palati in medio et utroque latere congregatis; lingua parvâ, subcordiformi; pedum digitis non membranâ marginatis; corpore procero et tenui, suprâ tuberculato et lateraliter granuloso.

Ce Cystignathe a les formes assez grêles et élancées; il appartient au groupe des Cystignathes à tympan bien distinct. Les dents vomériennes sont disposées en deux petits groupes sur les côtés de la ligne médiane. La langue est petite, médiocrement épaisse, subcordiforme. Les arrière-narines sont petites, un peu ovales; les trompes d'Eustache également peu grandes, sont situées tout à fait dans les angles de la bouche. La tête est courte, arrondie en avant; le front plat et assez large; la bouche largement fendue. les yeux sont écartés et médiocrement saillants. Les membres antérieurs couchés le long du tronc, attei-

gnent le milieu de la cuisse; les postérieurs, placés de la même manière, dépassent la tête de toute la longueur du pied. Les doigts, au nombre de quatre, sans rudiment de pouce, sont pourvus d'un gros tubercule sous chaque articulation; la paume de la main offre deux renflements oblongs. Les orteils, de même forme que les doigts, sont dépourvus de membranes sur les côtés et à leur base; ils présentent également des renflements sous-articulaires saillants.

Les couleurs de ce *Cystignathe* sont violacées sur les parties supérieures du corps, avec des marbrures brunes et jaunâtres; le dos et les parties inférieures sont de couleur jaune verdâtre. La peau du dos est parsemée de petits tubercules arrondis; celle des flancs est granuleuse et présente également de petits tubercules disposés en séries longitudinales.

Dimensions :

	centim.	millim.
Longueur du tronc, y compris la tête. . .	5	»
— de la tête seule.	2	8
— du membre antérieur.	3	5
— du membre postérieur.	9	»

Ce *Cystignathe* provient de la cascade de Tijouka, aux environs de Rio-Janeiro.

FAMILLE DES HYLÆFORMES.

GENRE RHACOPHORE. — *Rhacophorus*, Kuhl.

RHACOPHORE DE REINWARDT.

Rhacophorus Reinwardtii, Boié (1).

DUMÉRIL et BIBRON, Erpétologie générale, tom. VIII, pag. 532.

PLANCHE 40, FIGURE 4.

Cette espèce a été décrite par MM. Duméril et Bibron, dans leur *Histoire générale des reptiles* ; nous renvoyons donc à cet ouvrage pour tous les détails qui la concernent. En la faisant représenter sur nos planches, notre intention a été d'en donner seulement une figure.

Les individus que nous avons rapportés proviennent de l'Inde.

(1) C'est par erreur que cette espèce a été rapportée à Kuhl sur nos planches ; nous rétablissons ici, d'après MM. Duméril et Bibron, le nom de l'Erpétologiste qui l'a, le premier, distinguée et dénommée.

FAMILLE DES BUFONIFORMES.

GENRE CRAPAUD. — *Bufo*, Laurenti.

CRAPAUD DU CHILI.

Bufo chilensis, Duméril et Bibron.DUMÉRIL et BIBRON, *Erpétologie générale*, tom. VIII, pag. 678

PLANCHE 9, FIGURE 1, 2, A.

Cette espèce est, d'après MM. Duméril et Bibron, celle qui se rapproche le plus de l'espèce commune d'Europe; ces deux auteurs lui assignent les caractères suivants :

« Premier doigt aussi long que le deuxième. Bords
« orbitaires supérieurs non saillants; peau recouvrant
« la tête, épaisse, bien distincte. Parotides courtes,
« subtriangulaires, ne dépassant pas le niveau du
« bord antérieur du bras. Tympan bien distinct. Or-
« teils demi-palmés; deux tubercules médiocres au
« talon. Pas de saillie cutanée le long du bord in-
« terne du tarse. Parties supérieures plus ou moins
« tuberculeuses, quelquefois comme couvertes d'é-
« pines. Ordinairement une tache noire à la région
« auriculaire. Pas de vessie vocale. »

Nous avons cru devoir donner une nouvelle figure de cette espèce qui n'a été encore représentée que d'une manière assez imparfaite.

GENRE PLECTROPODE. — *Plectropus*, Duméril et
Bibron.

PLECTROPODE PEINT.

Plectropus pictus, nobis.

DUMÉRIL et BIBRON, Erpétologie générale, tom. VIII, pag. 737.

PLANCHE 9, FIGURES 3, 4, B.

Plectropus, corpore supra fusco, nigro marmorato; primo digito
secundo longiore.

Cette espèce forme le type du genre *Plectropode*, établi par MM. Duméril et Bibron; elle est encore la seule connue de ce genre.

Dans ce Batracien, la tête et le tronc forment ensemble un corps ovale, moins haut que large, plat en dessous, convexe en dessus, et obtusément pointu en avant, le museau étant rétréci et arrondi à son extrémité; celui-ci est fort court, légèrement et régulièrement arqué en travers; les narines s'ouvrent à gauche et à droite de sa pointe. Les yeux sont assez grands, mais peu saillants; il n'y a pas la moindre trace d'oreilles à l'extérieur. A l'intérieur de la bouche on voit les orifices des trompes d'Eustache, qui sont fort petits et situés tout à fait sur les côtés, un peu au-dessus et en arrière de la commissure des mâchoires. Le palais est dépourvu de dents, mais la membrane qui le tapisse fait, vers le dernier tiers de sa longueur, un

repli transversal assez épais et dentelé, sorte de voile du palais qu'on retrouve plus développé encore chez les *Upérodontes*.

Étendus le long des flancs, les membres de devant atteignent le coccyx ; portés dans le sens opposé, les membres de derrière dépassent le bout du museau de la longueur du quatrième orteil. Les doigts et les orteils sont grêles, subcylindriques, renflés sous leurs articulations ; les uns vont en augmentant de longueur depuis le premier jusqu'au troisième, tandis que le quatrième est aussi court que le second ; les autres sont étagés à partir du premier jusqu'au quatrième, au lieu que le dernier a moins d'étendue que le troisième. L'une des deux saillies osseuses qui arment la plante du pied est oblongue, assez forte et située immédiatement en arrière du premier orteil ; l'autre qui est un peu élargie et plus petite, est placée à côté et en dedans de l'extrémité postérieure de sa congénère. La membrane qui réunit les orteils à leur base, s'étend en bordure le long de leurs faces latérales et presque jusqu'au bout.

Le dessus et le dessous de l'animal sont lisses ; chacun de ses côtés porte, à partir de l'épaule jusqu'à l'aîne, un pli glanduleux, légèrement oblique et atténué à son extrémité postérieure.

Les parties supérieures de ce Batracien présentent une teinte d'un brun marron, relevée de grandes taches noires ou noirâtres, plus ou moins confondues entre elles ou formant une sorte de marbrure. Les régions inférieures sont vermiculées de

brun sur un fond blanchâtre; la gorge est toute brune.

Dimensions :

	centim.	millim.
Longueur de la tête	1	4
— du tronc	2	5
— du membre antérieur	2	5
— du membre postérieur	4	6

Nous avons recueilli ce Batracien aux îles Philippines (1).

(1) Comme nous l'avons déjà dit précédemment, nous devons à M. Bibron la description de ce Batracien, ainsi que celle des *Dicrodon guttulatum*, *Brachymeles Bonitæ* et *Boa eques*; par suite du retard qu'a éprouvé la publication de notre texte, ces espèces ont déjà été publiées, avec les mêmes descriptions, dans l'*Histoire générale des Reptiles*, par MM. Duméril et Bibron.

POISSONS.

1942



POISSONS. ⁽¹⁾

ORDRE DES ACANTHOPTÉRYGIENS.

FAMILLE DES JOUES-CUIRASSÉES.

GENRE OPLICHTE. — *Oplichthys*, Cuv. et Val.

OPLICHTE DE LANGSDORF.

Oplichthys Langsdorfi, Cuv. et Val.

Hist. nat. des Poissons, vol. IV, pag. 264, pl. 81.

PLANCHE 4, FIGURE 4, A.

Cette espèce remarquable, sur laquelle a été établi le genre OPLICHTE, et qui est encore la seule connue de ce genre, se trouve déjà décrite d'une manière

(1) Nous devons à M. Valenciennes, comme nous l'avons déjà dit dans notre AVANT-PROPOS, la détermination de toutes les espèces de cette classe qui sont figurées sur nos planches. M. Guichenot, aide-naturaliste au Muséum, a bien voulu nous fournir aussi plusieurs renseignements pour la rédaction de cette partie de notre travail.

très-détaillée dans l'*Histoire naturelle des Poissons* de MM. Cuvier et Valenciennes; nous en donnons donc seulement une nouvelle figure qui la représente d'une manière plus exacte.

Les auteurs que nous venons de citer n'ont pu indiquer d'une manière précise le nombre des rayons de la caudale; nous en avons compté seize sur l'individu que nous avons rapporté. Nous avons trouvé aussi dix-sept rayons à l'anale et seize aux pectorales, au lieu des nombres qui sont donnés par les mêmes auteurs, pour ces deux nageoires.

Ce poisson est d'une couleur rougeâtre dans presque toutes ses parties.

Nous l'avons recueilli dans les mers de la Chine, à Macao; l'individu qui a servi à MM. Cuvier et Valenciennes est indiqué comme provenant du Japon.

La figure de notre atlas le représente de grandeur naturelle.

FAMILLE DES SCIÉNOIDES.

GENRE JOHNIUS. — *Johnius*, Bloch.

JOHNIUS DE VALENCIENNES.

Johnius Valenciennii, nobis.

PLANCHE 4, FIGURE 2.

Johnius, capite brevi, obtuso; corpore elevato, suprà viridi, maculis nigrescentibus notato; pinnis dorsalibus caudalique fusco maculatis.

D. 10 — 1/22; A. 2/7; C. 20; P. 17; V. 1/5.

Ce *Johnius* a le corps élevé; sa hauteur, au niveau des pectorales, est à peu près trois fois et demie dans sa longueur totale. La tête est assez courte; l'œil de grandeur médiocre; le museau court et arrondi. Le préopercule présente quelques vestiges de crénelure. Les mâchoires, égales en longueur, ont chacune une bande de dents en velours; la mâchoire supérieure offre en outre une rangée extérieure de dents fortes, pointues, légèrement crochues, écartées et décroissant d'avant en arrière; à la mâchoire inférieure, il y a également de chaque côté cinq ou six dents plus fortes que les dents en velours. Cinq pores se voient en dessous et à l'extrémité antérieure de cette mâchoire. La première dorsale s'élève un peu en pointe: les autres nageoires sont arrondies. L'épine anale est

assez forte et dépasse en longueur la moitié des rayons mous.

Ce poisson a la moitié supérieure du corps d'une couleur verte, plus foncée sur le dos et parsemée d'un grand nombre de petites taches noirâtres; la partie inférieure est d'un blanc argenté. Les dorsales et la caudale sont verdâtres, couvertes de taches brunes, irrégulièrement disposées dans les deux premières, noirâtres et formant des séries régulières dans la dernière; les pectorales présentent une teinte semblable, mais plus foncée; la ventrale et l'anale sont noirâtres.

La longueur de notre individu est de quarante centimètres environ; il provient des mers de la Chine, aux environs de Macao.

Cette espèce appartient au groupe des *Johnius* qui n'ont que de vingt-deux à vingt-quatre rayons à la seconde dorsale, et nous semble très-voisine de celle qui est décrite par MM. Cuvier et Valenciennes sous le nom de *J. Ponctué* (*Corvina Catalea*); mais elle en diffère par quelques caractères, entre autres par la forme de la caudale.

GENRE PRISTIPOME. — *Pristipoma*, Cuv.

PRISTIPOME MUCRONÉ.

Pristipoma mucronata, nobis.

PLANCHE 2, FIGURE 1.

Pristipoma, capite acuto; corpore brevi, suprâ valdè convexo, subalbido argentato, roseo et virescente, quatuor fasciis obliquis et subnigris notato; pinnis posticè nigro-marginatis.

D. 11/14; A. 3/9; C. 18; P. 17; V. 1/5.

Cette espèce a le corps court, fortement bombé à la nuque; sa hauteur, au niveau des pectorales, est deux fois et un tiers dans sa longueur. Le museau est assez long; le chanfrein légèrement concave. La bouche est peu fendue; les dents sont en velours serré, avec une rangée extérieure de dents plus fortes et pointues; la mâchoire inférieure avance un peu plus que la supérieure. Le préopercule est fortement dentelé, à angle arrondi et à branche montante droite. L'opercule est armé d'une petite pointe inférieurement et de deux autres pointes également peu sensibles à sa partie supérieure. Le scapulaire présente aussi d'assez fortes dentelures. Les pectorales sont assez longues et arrondies. Les ventrales, de même longueur, sont terminées par un bord presque droit; leur premier rayon est assez fort et d'un tiers moins long que les rayons mous. Les rayons épineux de la dorsale sont

très-forts; le premier est très-court; le second un peu plus long; le troisième, le plus long et le plus fort, égale à peu près en hauteur la moitié de celle du corps; les autres vont en diminuant jusqu'au onzième qui est le plus court; la seconde partie de la dorsale est arrondie et formée de quatorze rayons mous, dont les premiers sont beaucoup plus élevés que les derniers rayons épineux. La première épine de l'anale est petite, mais la seconde est très-grosse, arquée, légèrement comprimée et marquée d'une rainure longitudinale sur les côtés; la troisième, un peu plus longue que la première, est de moitié plus courte que les rayons mous qui lui font suite et qui forment une portion de nageoire tout à fait semblable à la seconde partie de la dorsale. La caudale est terminée par un bord légèrement arrondi. En avant de la dorsale se trouve une petite épine couchée en avant.

Ce poisson est d'un gris argenté, avec des reflets verts et roses dans quelques points; cinq larges bandes brunes descendent obliquement de son bord supérieur à l'inférieur, à l'exception de la première qui s'arrête aux pectorales; l'avant-dernière de ces bandes occupe le point de séparation du corps et de la queue; la dernière se trouve vers le milieu de cette dernière partie. La portion molle de la dorsale, la caudale et l'anale, sont bordées d'un ruban noirâtre.

Les dimensions de notre individu sont de vingt centimètres environ, pour la longueur totale.

Nous l'avons recueilli à Macao, en Chine.

FAMILLE DES SQUAMMIPENNES.

GENRE CHÉTODON. — *Chætodon*, Linné.

CHÉTODON MILIAIRE.

Chætodon miliaris, Quoy et Gaimard.Zoologie du Voyage de l'*Uranie*, pag. 380, pl. 62, fig. 6.

CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. des Poissons, tom. VII, pag. 26.

PLANCHE 2, FIGURE 2.

Chætodon, corpore luteo, cæruleo maculato; capite et fronte cæruleis, vittâ surdiore et flavâ ornatis; caudâ basi cæruleo-cinctâ; caudali cæruleo-marginatâ.

D. 13/22; P. 15; A. 3/19; C. 22; V. 1/3.

Ce Chétodon a le corps d'un beau jaune citron, tacheté de bleu; ces taches, de forme ronde et disposées en séries verticales, occupent seulement la partie du corps qui est circonscrite antérieurement par le front et la tête, inférieurement par les pectorales et postérieurement par une ligne presque verticale qui serait abaissée du milieu de la dorsale. La tête et le front sont d'une belle couleur bleue, interrompue par une double bande plus foncée et jaunâtre qui descend perpendiculairement au niveau des yeux. La queue est également colorée en bleu foncé à son origine; la caudale, légèrement échancrée, a son bord orné d'une bandelette de la même couleur, mais plus claire;

les pectorales et la partie antérieure de la ventrale offrent encore une coloration semblable.

MM. Quoy et Gaimard, qui ont fait connaître cette espèce, la décrivent d'une manière un peu différente sous le rapport des couleurs; nous ne savons si ces différences doivent être attribuées à quelque variété de l'espèce, ou bien à ce que leur description aurait été faite seulement sur des individus conservés dans l'alcool. La forme qu'ils assignent à la caudale diffère aussi un peu de celle que nous avons représentée.

Ce Chétodon provient des îles Sandwich, où l'ont aussi recueilli MM. Quoy et Gaimard; la figure de notre atlas représente les individus que nous avons rapportés, de grandeur naturelle.

FAMILLE DES SCOMBEROIDES.

GENRE CARANX. — *Caranx*, Cuvier.

CARANX PINNULÉ.

Caranx pinnaulatus, nobis.

PLANCHE 3, FIGURE 1.

Caranx, corpore elongato, supra violaceo, subtus argenteo; pinnis subflavis; pectoralibus rubescentibus; pinnulis duobus.

D. 8 — $1/32$; A. 2 — $1/27$; C. 24; P. 17; V. $1/5$

Ce Caranx a le corps allongé et assez étroit; sa hauteur est plus de cinq fois et demie dans sa longueur totale. Sa tête est presque deux fois aussi longue que haute. La bouche est peu fendue; les mâchoires, d'é-gale longueur, ont une ligne de dents fort étroite et à peine sensible. La ligne latérale est légèrement ondu-lée dans ses deux tiers antérieurs et droite dans son tiers postérieur; cette dernière partie a, comme dans les autres espèces, des boucliers carénés, dont le nombre est de trente environ; ceux-ci vont d'abord en grandissant et diminuent ensuite de nouveau vers l'extrémité de la queue, mais leur hauteur atteint au plus le dixième de celle du corps (1). Les pectorales,

(1) Ces boucliers sont moins nombreux et commencent plus en arrière que ne l'indique notre figure.

taillées en faux, sont médiocrement longues. Les ventrales, attachées un peu plus en arrière, sont presque de moitié plus courtes. La première dorsale, assez élevée, est triangulaire; la seconde, un peu moins haute, est abaissée dans sa partie moyenne. L'anale, de même forme que cette dernière, est précédée comme à l'ordinaire, de deux rayons épineux. La caudale est fourchue et ses lobes se terminent en pointe. Les derniers rayons de la seconde dorsale et de l'anale sont séparés de manière à former, entre ces deux nageoires et la caudale, deux fausses nageoires bien distinctes.

Le corps de ce poisson est couvert d'écaillés excessivement petites; le crâne, les tempes et les joues en portent également, mais le museau et les mâchoires en sont dépourvus. Sa couleur est violacée sur le dos, argentée sur les côtés et à sa partie inférieure. Les nageoires sont jaunâtres, excepté les pectorales qui sont rougeâtres.

Sa longueur est de vingt-deux centimètres environ.

Il provient des îles Sandwich.

(Division des Carangues.)

CARANGUE ÉTOILÉE.

Caranx stellatus, nobis.

PLANCHE 3, FIGURE 2.

Caranx, capite magno; corpore subelongato, argenteo, maculis fuscis irrorato; pinnis cinnereis; pectoralibus subnigris.

D. 8 — 1/22; A. 2 — 1/19; C. 32; P. 20; V. 1/5.

Cette espèce a le corps assez allongé; sa hauteur est presque trois fois et demie dans la longueur totale. La tête est grosse, aussi haute que longue; son profil est moins tranchant et moins arqué que dans la plupart des espèces de cette division. Les mâchoires ont chacune une rangée de dents assez fortes, mais moins grandes et plus serrées à la mâchoire inférieure. La ligne latérale présente, dans sa moitié antérieure, une courbure presque parallèle à celle du dos; elle devient droite sous le onzième rayon de la seconde dorsale, et prend, à partir de ce point seulement, des boucliers dont le nombre est de vingt-huit ou trente. Les pectorales, en longues faux, ont presque le tiers de la longueur totale. La première dorsale est médiocrement grande; la seconde et l'anale forment en avant deux pointes allongées qui ont presque les deux tiers de la hauteur du corps; elles sont peu élevées dans le reste de leur étendue. La caudale est très-

fourcine; ses lobes sont allongés et terminés en pointe. Les ventrales sont petites et ont à peu près le tiers de la longueur des pectorales.

Ce poisson a tout le corps d'un gris argenté, parsemé de petites taches brunes assez rares et irrégulièrement disposées. Les nageoires sont d'un gris bleuâtre, à l'exception des pectorales qui sont noires.

Sa longueur totale est de quarante centimètres environ.

Il provient des îles Sandwich.

FAMILLE DES TEUTHIES.

GENRE ACANTHURE. — *Acanthurus*, Lacépède.

ACANTHURE HUMÉRAL.

Acanthurus humeralis, Valenciennes (1).

CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. des Poissons, tom. X, pag. 231.

PLANCHE 2, FIGURE 3.

Acanthurus, corpore fusco, maculâ oblongâ, flavâ-rubescente et cæruleo-violacco marginatâ, suprâ pinnas pectorales notato; capite suprâ, antè oculos, et infrâ maculâ rosâ ornato.

D. 10/23; A. 3/23; C. 18; P. 16; V. 4/5.

Les couleurs de cette espèce sont indiquées d'une manière différente par les auteurs qui en ont parlé; d'après Forster, qui l'a réellement décrite le premier, la bande qui se trouve en dessus des pectorales et qui forme un de ses caractères distinctifs, serait jaunâtre; M. Valenciennes, qui en a aussi donné une description détaillée dans l'ouvrage cité ci-dessus, dit que cette bande est rouge, bordée d'un ruban noir. Sur les individus que nous avons observés, cette partie était

(1) C'est par erreur que cette espèce se trouve rapportée à Forster sur notre planche; quoique ce naturaliste l'ait réellement décrite le premier, c'est à M. Valenciennes qu'est dû le nom spécifique sous lequel nous l'avons représentée.

d'une belle couleur aurore, bordée d'un ruban bleu violacé; il y avait encore, en avant des yeux et sur le bord inférieur du préopercule, une petite tache oblongue, d'une belle couleur rosée, que ne signalent pas les auteurs que nous venons de citer. La figure de notre atlas, faite d'après les individus conservés dans l'alcool, indique ces couleurs d'une manière inexacte; mais nous les donnons d'après des notes prises sur le frais et que nous avons retrouvées après la publication de notre planche. Nous ne trouvons marquée, dans ces notes, aucune couleur particulière pour les pectorales et pour la caudale; le bord de ces nageoires paraît être seulement d'une couleur moins foncée que le reste du corps.

Les dimensions de ce poisson sont de vingt centimètres environ pour la longueur.

Nous l'avons recueilli aux îles Sandwich.

FAMILLE DES MUGILOIDES.

GENRE MUGE. — *Mugil*, Linné.

MUGE DE CHAPTAL.

Mugil Chaptalii, nobis.

PLANCHE 4, FIGURE 4.

Mugil, corpore brevi, suprâ fusco-virescente, subtus argenteo; capite brevi; pinnis griseis; caudali furcatâ et subflavâ.

D. 4 — 2/8; A. 3/9; C. 18; P. 15; V. 1/5.

Ce Muge a le corps assez trapu; sa hauteur n'est pas cinq fois dans la longueur totale; son épaisseur est un peu plus de la moitié de sa hauteur. La tête est également assez courte; sa longueur est un peu plus de cinq fois dans la longueur totale. Le front est légèrement convexe; le museau subobtus et un peu en coin; l'œil assez grand, sans repli adipeux autour des bords de l'orbite. Le sous-orbitaire n'est ni échancré, ni tronqué, mais il est faiblement dentelé. La bouche est médiocrement fendue; les mâchoires sont entièrement dépourvues de dents; les lèvres minces et assez fortement ciliées. La mâchoire inférieure présente, comme dans la plupart des autres espèces, un tubercule qui répond à une échancrure de la mâchoire supérieure. L'opercule est arrondi en arc de cercle à son bord postérieur. Les pectorales, falciformes, ont à peu

près le cinquième de la longueur totale; la caudale est profondément fourchue; les autres nageoires n'offrent rien de particulier.

Cette espèce est d'un brun verdâtre supérieure-ment; les flancs et le ventre sont d'un blanc argenté. Les nageoires sont grises, à l'exception de la caudale qui est jaunâtre.

La longueur totale de ce poisson est de douze centimètres environ.

Il provient des îles Sandwich.

MUGE CORSULA.

Mugil corsula, Buchanan.

BUCHANAN, Poissons du Gange, pag. 221, pl. 9, fig. 97.
CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. des Poissons, tom. II, pag. 449.

PLANCHE 4, FIGURE 2.

Mugil, corpore elongato, anticè crasso et depresso, suprâ virescente, subtùs argenteo; capite elongato, anticè acuto; oculis parvis, suprâ prominentibus; caudâ latâ, nigrescente.

D. 4 — 2/7; A. 2/8; C. 46; P. 16; V. 1/5.

Cette espèce, que M. Buchanan a fait connaître dans ses *Poissons du Gange*, se distingue facilement de ses congénères par la forme allongée du corps qui est fortement déprimé et très-épais à sa partie antérieure; sa hauteur est cinq fois et demie dans la longueur totale, sur les individus que nous avons obser-

vés ; son épaisseur est presque égale à sa hauteur, au niveau des pectorales. La tête, également très-déprimée à sa partie supérieure, est très-allongée proportionnellement à sa hauteur ; sa longueur est un peu plus de cinq fois dans la longueur totale et à peu près le double de sa hauteur. Mais, ce qui caractérise surtout cette espèce, c'est la forme du museau qui est très-court et obtus, et la position des yeux qui font saillie en dessus de la tête, ce qui fait ressembler celle-ci, comme on l'a dit, à celle d'un serpent. Les pectorales, assez longues, se terminent en pointe aiguë ; la caudale, très-large, est presque échancrée en forme de croissant.

Ce Muge est verdâtre en dessus et argenté à sa partie inférieure ; il présente aussi, dans quelques points du corps, une légère teinte rosée. Ses nageoires sont d'un gris clair, à l'exception de la seconde dorsale et de la caudale qui sont noirâtres.

La longueur totale de ce poisson, d'après les individus que nous avons rapportés, est de dix-huit centimètres.

Il provient du Gange.

MUGE DE LAUVERGNE.

Mugil Lauvergii, nobis.

PLANCHE 4, FIGURE 3.

Mugil, corpore elevato, suprâ griseo-virescente, subtus argenteo; capite brevi; oculis magnis; pinnis griscis; caudali subfurcatâ.

D. 4 — 1/8; A. 3/10; C. 17; P. 16; V. 1/5.

Cette espèce se rapproche beaucoup, pour la forme, du *Muge de Chaptal*; mais le corps est plus élevé, sa hauteur n'étant guère plus de quatre fois dans la longueur totale. Le museau est plus court, un peu plus bombé, et le front, au lieu d'être convexe, est légèrement déprimé; l'œil est aussi d'une grandeur assez considérable, sans voile adipeux autour de l'orbite; le sous-orbitaire est un peu échancré et fortement dentelé. La bouche est très-peu fendue; les mâchoires sont sans dents; les lèvres minces et ciliées. La mâchoire inférieure porte aussi un tubercule caréné, correspondant à un enfoncement de la mâchoire supérieure. L'opercule a son bord postérieur arrondi, légèrement échancré à sa partie supérieure. Les pectorales sont un peu en faux, mais très-courtes; leur longueur n'est guère plus du huitième de la longueur totale. La caudale est plutôt échancrée que fourchue. La seconde dorsale, assez élevée, est terminée par un bord presque droit; l'anale est légèrement échancrée.

Ce Muge est verdâtre sur le dos, d'un blanc ar-

genté sur les flancs et à sa partie inférieure; les nageoires sont grises.

Sa longueur totale est de vingt-deux centimètres environ.

Il provient des mers de la Chine (Macao).

MUGE CÉPHALOTE.

Mugil cephalotus, Valenciennes.

CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. des Poissons, tom. II, pag. 110.

PLANCHE 4, FIGURE 4.

M. Valenciennes a établi cette espèce pour un Muge de la mer des Indes qui ressemble tellement, d'après cet auteur, au *Muge céphale* de la Méditerranée, qu'on ne l'en distingue que fort difficilement, même par les couleurs. M. Valenciennes indique seulement comme caractères différentiels, la forme de la tête qui serait un peu plus étroite vers l'extrémité, et la longueur de la mâchoire supérieure qui dépasserait davantage l'inférieure.

Ce dernier caractère n'existe pas sur l'individu qui se trouve représenté sur nos planches, sous le nom de *Muge céphalote*; le premier, relatif à la forme de la tête, est aussi fort peu marqué. D'une autre part, ce Muge nous paraît différer du *Muge céphale* par quelques autres caractères, savoir : par les pectorales qui sont plus allongées et falciformes; par la caudale qui est

plus fourchue ; enfin par les couleurs qui ne répondent pas tout à fait à celles de cette dernière espèce. Cependant M. Valenciennes ayant rapporté lui-même le muge dont il est ici question à son *Muge céphalote*, nous avons cru devoir adopter sa détermination.

La longueur totale de ce poisson est de trente-deux centimètres environ.

Il provient des îles Sandwich.

FAMILLE DES GOBIOIDES.

GENRE GOBIE. — *Gobius*, Linné.

GOBIE GRÊLÉ.

Gobius grandinosus, nobis.

PLANCHE 5, FIGURE 4.

Gobius, corpore brevi, suprâ et lateraliter rubescendo, maculis magnis et fuscis notato; subtus subrubro; pinnis magnis, rotundatis.

D. 6 — 1/10; A. 1/9; C. 22; P. 16; V. 1/5.

Ce Gobie a le corps assez court; sa hauteur n'est contenue que cinq fois dans sa longueur. La tête est également comprise cinq fois dans la longueur totale et sa longueur dépasse d'un quart sa hauteur. Le crâne est assez large, légèrement convexe; le museau obtus. Les joues, un peu bombées, sont parcourues par trois lignes de points longitudinales, dont la médiane un peu moins saillante se bifurque en arrière; une autre ligne semblable remonte de la commissure de la bouche vers l'œil. Les yeux assez grands, occupent le bord supérieur de la tête. La bouche est médiocrement fendue; les deux mâchoires, presque égales en longueur, ont chacune une large bande de dents en cardes, avec une rangée extérieure de dents plus fortes, surtout à la mâchoire inférieure; cette dernière

présente en outre, de chaque côté, une petite canine. Le bord du préopercule offre, dans toute son étendue, une ligne de points semblable à celles que l'on remarque sur les joues. Les pectorales, de forme sub-ovale, n'ont point d'effilé. La ventrale, de même longueur, est attachée en dessous de l'origine des pectorales; sa membrane antérieure a environ le quart de sa longueur. La première dorsale, de moitié moins haute que le corps, a six rayons qui vont en diminuant depuis le deuxième jusqu'au dernier; le premier de ces rayons est égal au troisième; tous se terminent par des filets minces qui dépassent la membrane. La deuxième dorsale, de même hauteur que la précédente à son origine, s'élève un peu plus à sa partie postérieure qui est arrondie. L'anale a à peu près la même forme et la même grandeur que la seconde dorsale. La caudale est arrondie, mais terminée postérieurement un peu en pointe. Les écailles du corps sont grandes et rhomboïdales.

Ce poisson a la tête et le corps d'une couleur rouge pourprée, un peu plus pâle dans les parties inférieures; le dos et les flancs présentent deux séries de grandes taches brunes disposées d'une manière alterne; on voit en outre, sur les côtés, un assez grand nombre de petites taches d'un blanc jaunâtre. Les nageoires sont d'un jaune rosé, à l'exception de l'anale qui est grisâtre. La seconde dorsale présente des séries de taches brunes dans l'intervalle des rayons.

La longueur de ce poisson est de douze centimètres environ.

Nous l'avons recueilli dans les mers de la Chine, à Macao.

GOBIE A FILETS.

Gobius stamineus, nobis.

PLANCHE 5, FIGURE 5.

Gobius, corpore subelongato, posticè angusto, viridi; capite magno; pinnis magnis, rotundatis, viridibus; dorsalibus maculis nigris notatis; caudali vittis nigris ornatâ.

D. 6 — 1/10; A. 1/10; C. 18; P. 14; V. 1/5.

Le corps de ce Gobie est médiocrement allongé, assez large en avant, rétréci à sa partie postérieure. La tête est grande; sa longueur, qui dépasse d'un tiers sa hauteur, n'est guère comprise que quatre fois dans la longueur totale. Le museau est long et en forme de coin. Les yeux, assez grands, font un peu saillie en dessus de la tête. La bouche est largement fendue; les mâchoires ont chacune une large rangée de dents en cardes; la mâchoire supérieure a, de plus, une rangée extérieure de dents plus fortes et crochues. Les nageoires ont la même forme que dans l'espèce précédente, mais elles sont proportionnellement un peu plus grandes; la caudale est aussi plus arrondie; les rayons de la première dorsale se terminent également par des filets qui dépassent la membrane. Les écailles sont beaucoup plus petites que dans le *Gobie grélé*.

Ce poisson a le corps, la tête et les nageoires d'une couleur verte foncée; les deux dorsales sont marquées de taches noires, disposées d'une manière régulière le long des rayons; la caudale présente aussi des bandes noires transversales et un peu courbées en arcs de cercle; les pectorales et la ventrale sont d'une couleur verte moins foncée que les autres parties du corps.

Sa longueur est de quatorze centimètres.

Il provient des îles Sandwich.

GENRE OXUDERCÈS. — *Oxuderces*, nobis.

Nous avons cru devoir établir cette nouvelle division générique, dans la famille des Gobioides, pour un petit poisson des mers de la Chine qui se rapproche, par la plupart de ses caractères, des divers genres de cette famille, mais qui en diffère d'une manière tranchée par la disposition des orifices des ouïes.

Les Oxudercès ont à peu près la forme du corps des Gobies; leur dorsale est unique comme dans les Blennies et la plupart des Gobioides; ils sont complètement dépourvus de nageoires ventrales comme les anarrhiques; leurs yeux saillants et garnis de paupières membraneuses ressemblent à ceux des Périophthalmes dont ils se rapprochent aussi par leurs nageoires subpédiculées; enfin, par la disposition de leurs dents, ils ont encore des rapports avec les Boléophthalmes; mais les Oxudercès diffèrent, comme nous l'avons dit, des genres que nous venons de citer et de tous les autres appartenant à la même famille, par les orifices des branchies qui se trouvent placés sous la gorge et qui sont, en outre, réunis extérieurement en un orifice unique (1). C'est surtout d'après ce dernier caractère que nous avons cru devoir proposer ce nouveau genre qui ne renferme encore que l'espèce suivante.

(1) Intérieurement, les ouïes sont séparées par une cloison médiane.

OXUDERCÈS DENTÉ.

Oxuderces dentatus, nobis.

PLANCHE 8, FIGURE 3.

Oxuderces, corpore elongato, supra fusco-viridi, infra subalbido; capite longo; oculis prominentibus; pinnis caudali et pectoralibus rotundatis; dorsali et anali longis et depressis.

D. 6/24; A. 6/21; C. 18; P. 18.

Le corps de ce poisson est allongé et arrondi; sa hauteur est comprise sept fois environ dans la longueur totale et son épaisseur forme à peu près les trois quarts de sa hauteur. La tête est longue, déprimée supérieurement et aussi large que haute; les yeux, placés à sa partie antérieure et supérieure, sont très-rapprochés, saillants et garnis d'une paupière membraneuse. La bouche est très-fendue; les deux mâchoires, d'égale longueur, sont garnies chacune d'une seule rangée de dents fines, courtes et presque verticales à la mâchoire supérieure, plus longues et horizontales à l'inférieure; les dents les plus antérieures, au nombre de deux de chaque côté, sont plus fortes que les autres et un peu crochues. La mâchoire inférieure se termine antérieurement par un petit tubercule arrondi qui est reçu dans un enfoncement de la mâchoire supérieure. Les orifices des ouïes, situés sous la gorge, sont réunis extérieurement en une fente transversale. La dorsale, peu élevée et occupant pres-

que toute la longueur du dos, est composée de six rayons épineux et de vingt-quatre rayons mous. L'anale, de même forme, mais moins haute et moins longue, se compose de six rayons épineux, comme la précédente, et de vingt et un rayons mous. La caudale est assez grande et arrondie. Les pectorales, de forme semblable, sont subpédiculées à leur origine. Les écailles sont très-petites dans toute l'étendue du corps; la tête et la base des pectorales en sont dépourvues.

Ce poisson est d'un brun verdâtre supérieurement et sur les côtés; inférieurement, il est d'une couleur blanchâtre. Les nageoires sont grisâtres.

Sa longueur est de neuf centimètres environ.

Nous n'en avons rapporté qu'un seul individu qui provient de Macao.

FAMILLE DES PECTORALES PÉDICULÉES.

GENRE CHIRONECTE. — *Chironectes*, Cuvier.

CHIRONECTE BARBATULE.

Chironectes barbatulus, nobis.

PLANCHE 5, FIGURE 4.

Chironectes, corpore anticè elevato, posticè angusto, roseo; capite suprà tuberculato, infrà staminibus cutis ornato; pectoralibus longè pedunculatis.

D. 3 — 12; A. 7; C. 8; P. 10; V. 5.

Ce Chironecte a le corps comprimé, assez élevé à sa partie antérieure, rétréci en arrière. La tête présente, en dessus et en avant des yeux, de petits tubercules arrondis et sa partie inférieure est ornée de filaments charnus, assez longs et grêles. La bouche est assez largement fendue; la mâchoire inférieure avance un peu plus que la supérieure. Le premier rayon libre, placé sur la base du second, est court, très-grêle et un peu renflé à son extrémité qui se termine en pointe; le second, de même longueur que le précédent, est plus fort et orné de petits filaments charnus; le troisième, beaucoup plus grand encore, est incliné sur la nuque, à laquelle il adhère par un repli membraneux, et a son bord antérieur également

garni, dans presque toute son étendue, de petits filaments cutanés. La seconde dorsale est assez élevée, ainsi que l'anale qui correspond presque à sa moitié postérieure. La caudale est arrondie à son bord postérieur. Les pectorales ont leur pédicule étroit et très-allongé. La peau est très-peu rugueuse et presque lisse.

Le corps de ce Chironecte est de couleur rosée, nuancée de jaune clair dans quelques points; ses nageoires, de couleur plus pâle, sont marquées de petites taches à peine distinctes, disposées d'une manière irrégulière sur la seconde dorsale, et formant deux petites bandes, en arcs de cercle, sur la caudale.

Sa longueur est de neuf centimètres environ.

Nous ne pouvons indiquer la localité d'où il provient.

CHIRONECTE A RÉSEAU.

Chironectes reticulatus, nobis.

PLANCHE 5, FIGURE 2.

Chironectes, corpore subovato, flavo, lineis nigris et fuscis, reticulatis, ornato; capite violaceo.

D. 3 — 13; A. 8; C. 11; P. 10; V. 5.

Dans cette espèce, le corps est subovalaire et moins rétréci en arrière que le précédent. Le premier rayon libre, distinct du second à son origine, est long et très-grêle; le second est plus gros, mais de moitié plus court; le troisième, beaucoup plus fort que le précédent et de même longueur que le premier, est uni par une membrane à la seconde dorsale, et n'est distinct qu'à son sommet. La seconde dorsale est longue mais peu élevée. L'anale est petite, ainsi que la caudale qui se termine par un bord légèrement arrondi. Les pectorales sont courtement pédiculées. La peau est assez fortement grenue et âpre au toucher.

Ce poisson a la tête et la nuque d'une couleur violacée; le reste du corps est d'une belle couleur jaune, interrompue par des lignes brunes et noires qui forment à sa surface une espèce de réseau à mailles serrées; les nageoires présentent aussi de petites bandes noires disposées comme l'indique notre figure.

La longueur de ce Chironecte est de quatre centimètres environ. — Il provient des îles Sandwich.

CHIRONECTE LÉPREUX

Chironectes leprosus, nobis.

PLANCHE 5, FIGURE 3.

Chironectes, corpore elevato, fusco-nigro, tuberculato, maculis nigris et subalbidis notato; pinnis magnis.

D. 3 — 12; A. 8; C. 8; P. 10; V. 5.

Ce Chironecte a le corps élevé, le museau très-court et la fente de la bouche presque verticale. Les mâchoires ont une rangée de dents en velours assez fortes. Le premier rayon libre, bien séparé du second à son origine et placé presque sur le bout du museau, est long et terminé par une houppe membraneuse allongée, de forme lanceolée; le second rayon est beaucoup plus court, mais plus fort que le précédent; le troisième, très-fort et plus long du double que le second, est incliné sur la nuque et retenu par un repli de la peau qui ne laisse que son extrémité de libre. Les nageoires sont assez grandes, et à peu près de même forme que dans l'espèce précédente.

La peau de ce Chironecte est couverte de petits grains serrés qui la rendent très-rude au toucher; elle est parsemée en outre de tubercules arrondis et de grandeur un peu variable.

Tout le corps est d'un brun noirâtre, avec de grandes taches grises, irrégulières dans leur forme et leur disposition, qui donnent à la peau de ce poisson l'aspect

qu'offrent certaines affections de la peau chez l'homme ; on remarque en outre , à la partie postérieure de la seconde dorsale, sur la caudale et sur l'anale, d'assez grandes taches arrondies et noirâtres ; des taches semblables, mais plus petites, se voient aussi sur le ventre.

La longueur de ce poisson est de douze centimètres.

Il provient des îles Sandwich.

FAMILLE DES LABROIDES.

GENRE GIRELLE. — *Julis*, Cuvier.

· GIRELLE DE EYDOUX.

Julis Eydouxi, Valenciennes.

CUVIER ET VALENCIENNES, Hist. nat. des Poissons, tom. XII, pag. 435.

PLANCHE 6, FIGURE 4.

Cette belle espèce de Girelle se trouve déjà décrite dans l'ouvrage que nous venons de citer; mais elle n'avait pas encore été figurée.

Ses couleurs n'ont pas été indiquées d'une manière tout à fait exacte par M. Valenciennes, dans la description qu'il en a donnée, et elles ont été aussi un peu altérées par le coloriage sur la figure qui la représente dans notre atlas. D'après nos dessins faits sur le frais, la moitié supérieure du corps, dans l'intervalle des trois bandes noires longitudinales, est d'une couleur jaune-orangée peu foncée; la moitié inférieure offre, au contraire, une coloration violacée qui s'affaiblit du côté du ventre et qui est interrompue par deux petites bandes jaunâtres disposées comme on le voit sur notre figure (4). La partie inférieure de la tête,

(4) Cette coloration violacée de la moitié inférieure du corps est trop intense sur la figure de notre planche; du reste, il paraît y

est aussi de la même couleur, mais avec des teintes un peu plus vives. Nous n'avons pas remarqué la tache bleue dont parle M. Valenciennes et qui se trouverait à la base de la dorsale; c'est par erreur et peut-être par suite d'une altération survenue dans la coloration des individus conservés dans l'alcool, que cette tache a été aussi indiquée sur notre figure.

GIRELLE DE SOULEYET.

Julis Souleyetii, Valenciennes.

CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. des Poissons, tom. XII, pag. 457.

PLANCHE 6, FIGURE 2.

Cette espèce ayant également été décrite déjà par M. Valenciennes, dans l'*Histoire naturelle des poissons*, nous n'en donnerons que la figure.

On verra, par cette figure, que ses couleurs n'ont pas été indiquées aussi d'une manière bien exacte par cet auteur, dans sa description. La partie supérieure du corps est d'une couleur brune violacée qui s'affaiblit graduellement sur les côtés; la partie inférieure est d'un blanc jaunâtre. Les taches que l'on voit en dessus, sur les côtés et à la tête, sont d'une couleur brune foncée. On remarque encore un petit trait rougeâtre à la base de la dorsale et de l'anale.

avoir quelques variétés sous ce rapport, car sur quelques-uns de nos dessins faits sur le frais, cette coloration est presque rougeâtre.

GENRE SCARE. — *Scarus*, Linné.

SCARE ÉLÉGANT.

Scarus formosus, Valenciennes.

CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. des Poissons, tom. XIV, pag. 283.

PLANCHE 6, FIGURE 3.

M. Valenciennes, qui a fait de ce Scare une espèce distincte, sous le nom que nous donnons ici, lui assigne les caractères suivants :

« Bord des mâchoires lisse ; une petite dent à l'angle de la bouche ; la tête plate ; la nuque un peu relevée ; l'œil sur le haut de la joue ; la ligne latérale simple. »

Les couleurs de ce poisson sont très-éclatantes ; le dessus du corps et sa partie inférieure sont d'un gris bleuâtre ; les parties latérales ou les flancs, d'un jaune verdâtre. La tête présente, sur les côtés, une grande tache jaune, parcourue longitudinalement par une bandelette verte et circonscrite, en dessus et en dessous, par une bande de la même couleur. On voit en outre, sur les côtés du corps, de petites taches rougeâtres et clair-semées qui se trouvent surtout en arrière des pectorales. Le bord libre des écailles offre un petit liséré de la même couleur, dans toute l'étendue du corps. La caudale, d'une belle couleur verte, est pour ainsi dire encadrée d'une bande rougeâtre.

La dorsale et l'anale, également vertes, sont parcourues par une bandelette bleue, à bords ondulés. Les ventrales et les pectorales sont jaunes ; ces dernières sont bordées de bleu.

Ce Scare, qui a à peu près douze centimètres de long, provient des îles Sandwich.

ORDRE
DES MALACOPTÉRYGIENS

ABDOMINAUX.

FAMILLE DES LUCIOIDES.

GENRE STOMIAS. — *Stomias*, Cuvier.

STOMIAS LEUCOPTÈRE.

Stomias leucopterus, nobis.

PLANCHE 7, FIGURE 4.

Stomias, corpore brevi, posticè angusto, nigro, punctis albis ornato;
capite magno; pinnis albidis.

D. 15—2; A. 10; C. 20; P. 7; V. 5.

Ce *Stomias* a le corps court, très-rétréci à sa partie postérieure. Sa tête est très-grosse et divisée presque dans toute sa longueur par la bouche qui est fort grande. La mâchoire supérieure est armée, en avant, de quatre dents fortes et crochues auxquelles font suite, sur les côtés, d'autres dents beaucoup plus petites; la mâchoire inférieure, un peu plus grande que la supérieure, n'a que deux fortes dents à la partie

antérieure et médiane ; sur les côtés, les dents qu'elle présente sont petites et réunies deux à deux. Cette dernière mâchoire porte en dessous un long barbillon grêle et simple à son extrémité. Les pectorales sont courtes et étroites. Les ventrales, situées à la partie moyenne du corps, sont également étroites mais plus longues. La dorsale, qui commence presque au niveau de celles-ci, est assez haute à sa partie antérieure, mais elle s'abaisse ensuite graduellement jusqu'à son extrémité postérieure ; les derniers rayons, un peu plus relevés, en sont détachés, de manière à former une petite fausse nageoire. L'anale, placée au niveau de l'extrémité postérieure de la dorsale, est très-petite. La caudale est assez grande et fourchue.

Ce poisson a tout le corps noirâtre et parsemé de petits points blancs et argentés qui forment deux lignes, l'une en arrière, l'autre en dessous des pectorales. Toutes les nageoires sont blanches.

Sa longueur est de cinq centimètres environ ; nous l'avons recueilli en mer, dans l'océan Atlantique.

Ce *Stomias* nous paraît se rapprocher beaucoup du *Stomias fieldii*, autant qu'il nous est possible d'en juger par la courte description que l'on trouve de cette espèce, dans l'ouvrage de MM. Cuvier et Valenciennes (4) ; mais il s'en distingue bien par la forme de sa caudale qui est fourchue et non arrondie, et par la petite pinnule que forment les derniers rayons de la dorsale. Nous regrettons de ne pouvoir donner

(4) *Hist. nat. des Poissons*, tom. XVIII, pag. 378.

nous-même une description plus détaillée d'une espèce appartenant à un genre qui n'en compte encore que deux et la nôtre, et qui présente des caractères si remarquables ; mais le seul individu que nous possédions s'est trouvé égaré dans les galeries du Muséum, lorsque nous avons voulu le revoir pour en faire la description.

FAMILLE DES LEUTODEIRES.

GENRE CHANOS. — *Chanos*, Lacépède.

CHANOS CYPRINELLE.

Chanos cyprinella, Valenciennes.*Chanos cyprinella*, CUVIER et VALENCIENNES, Hist. nat. des Poissons, tom. XIV, pag. 198.*Chanos orientalis* de notre atlas, pl. 7, fig. 4.

PLANCHE 7, FIGURE 4.

Ce poisson avait été rapporté par M. Valenciennes, dans la détermination des espèces de notre voyage, au *Chanos orientalis*, nom sous lequel il se trouve représenté sur nos planches; mais, plus tard, M. Valenciennes a reconnu qu'il devait former une espèce distincte qu'il a décrite sous le nom de *Chanos Cyprinelle* (*Chanos Cyprinella*), dans le dix-neuvième volume de l'*Histoire naturelle des poissons*, ouvrage auquel nous renvoyons pour les détails de sa description et pour l'indication de ses caractères.

Sa longueur est de trente-quatre centimètres environ.

Il provient des îles Sandwich.

FAMILLE DES SALMONOIDES.

GENRE SAURUS. — *Saurus*, Cuvier (1).

SAURUS FÉROCE.

Saurus ferox, nobis.

PLANCHE 7, Figure 3.

Saurus, corpore elongato, posticè angusto, suprâ fusco-viridi et maculis subnigris notato, infrâ argenteo; pinnâ dorsali magnâ et triangulari; caudali furcatâ.

D. 13; A. 40; C. 20; P. 13; V. 8.

Ce saurus a le corps allongé et rétréci à sa partie postérieure; sa hauteur est comprise environ sept fois dans la longueur totale. La tête est longue et un peu déprimée supérieurement; les yeux, placés à la réunion du tiers antérieur avec les deux tiers postérieurs, sont assez grands et légèrement saillants en dessus du crâne. La bouche est très-fendue, ses com-

(1) Les individus sur lesquels nous avons établi les deux espèces de ce genre qui se trouvent figurées dans notre atlas, n'ont pas été retrouvés dans les galeries du Muséum, où nous les avons déposés, lorsque nous avons voulu les revoir pour en faire la description: cette circonstance nous a mis dans l'impossibilité de rendre cette description aussi complète qu'il eût été peut-être nécessaire de la faire.

missures s'étendant jusqu'au tiers postérieur de la tête ; les mâchoires, d'égale longueur, sont armées d'une large bande de dents en herse, dont les internes sont plus fortes que les externes. La dorsale, placée vers le milieu du dos, est élevée à sa partie antérieure et de forme presque triangulaire. L'adipeuse est petite et inclinée en arrière. L'anale, de même forme à peu près que la dorsale, est beaucoup moins grande. La caudale est fourchue. Les pectorales, de grandeur médiocre, sont arrondies. Les ventrales, de forme presque triangulaire, sont assez larges, surtout à leur partie antérieure.

Le corps de ce poisson est d'un brun verdâtre, marqué de taches brunes dans sa moitié supérieure ; inférieurement, il est d'un blanc argenté. Les nageoires sont d'un blanc grisâtre.

Nous ne pouvons donner les dimensions de cette espèce, ni indiquer la localité d'où elle provient.

SAURUS GALONNÉ.

Saurus limbatus, nobis.

PLANCHE 7, FIGURE 3.

Saurus, corpore supra vittis fuscis, nigris et subcaeruleis ornato, infra argenteo; pinnis pectoralibus parvis, rotundatis; anali magnâ; caudali furcatâ.

D. 13; A. 17; C. 25; P. 13; V. 8.

Dans cette espèce, le corps est plus élevé que dans la précédente; sa hauteur n'est guère que six fois dans la longueur totale. La tête, assez longue, est bombée supérieurement; les yeux sont placés presque à son extrémité antérieure, ce qui rend le museau très-court. La bouche est un peu moins fendue que dans le *Saurus féroce*, et les mâchoires, dont l'inférieure dépasse la supérieure, sont armées de dents plus courtes, plus fines et d'égale longueur. La dorsale est grande et formée de treize rayons qui vont en diminuant un peu de longueur d'avant en arrière. L'adipeuse est très-petite. L'anale, beaucoup plus longue que dans l'espèce précédente, est composée de dix-sept rayons qui ont à peu près tous la même longueur. Les pectorales sont très-petites et arrondies. Les ventrales, étroites en avant, s'élargissent beaucoup à leur partie postérieure. La caudale est fourchue et présente deux petites paillettes écailleuses à sa base.

Le corps de ce Saurus est parcouru, dans sa moi-

tié supérieure, par plusieurs petites bandes longitudinales de diverses couleurs. Une de ces bandes, d'un brun jaune, est comprise entre deux autres bandes d'un gris bleuâtre; en dessous de celles-ci, s'en trouvent deux autres qui sont, l'une d'un brun verdâtre, l'autre blanchâtre; toutes ces bandes sont bordées en outre par d'autres bandes plus petites et formées par des séries de petites taches noires. Une tache allongée et brunâtre se voit encore, en dessus des pectorales, le long du bord supérieur de l'opercule. Les flancs et le ventre sont d'un blanc argenté.

Comme pour l'espèce précédente, nous ne pouvons donner les dimensions de ce Saurus, ni indiquer la localité d'où il provient.

ORDRE DES MALACOPTÉRYGIENS

APODES.

FAMILLE DES ANGUILLIFORMES.

GENRE CONGRE. — *Conger*, Cuvier.

CONGRE BORDÉ.

Conger marginatus, Valenciennes (1).

PLANCHE 9, FIGURE 4.

Conger, corpore compresso, fusco, lateraliter lineâ albo-punctatâ notato; capite parvo, elongato, conico; pinnis dorsalî et anali albidis et nigro marginatis; pectoralibus parvis, subrotundatis, maculâ nigra ornatis.

Ce Congre a le corps un peu comprimé et assez élevé, sa hauteur étant comprise environ douze fois dans la longueur totale. La tête est petite, assez allongée et conique; les yeux, situés à la réunion de son tiers antérieur avec les deux tiers postérieurs, sont de

(1) M. Valenciennes avait donné à ce Congre, dans la détermination des espèces de ce genre, ce nom spécifique que nous avons cru devoir lui conserver.

grandeur ordinaire; en avant de ces organes, se voient les orifices postérieurs des narines; les orifices antérieurs occupent l'extrémité antérieure du museau et sont portés par deux petits prolongements tubuliformes. La bouche est médiocrement fendue; les deux mâchoires, dont la supérieure dépasse un peu l'inférieure, sont garnies latéralement de dents serrées, peu élevées, pointues, disposées sur une seule rangée; antérieurement, la mâchoire supérieure présente une plaque ovale de dents en cardes, et la mâchoire inférieure offre deux petites plaques semblables qui terminent les deux rangées de dents latérales. Les orifices des ouïes sont situés sur les côtés, en avant des pectorales. Ces nageoires, petites et de forme subarabique, ont seize rayons. La dorsale, assez élevée, commence à peu près au niveau des pectorales; l'anale, moins haute, a son origine en arrière du tiers antérieur du corps.

Ce Congre est d'une couleur brune jaunâtre, un peu plus foncée à la partie supérieure du corps; la ligne latérale est ponctuée de blanc. La dorsale et l'anale sont blanchâtres, avec une bordure noire; les pectorales sont aussi marquées d'une grande tache noirâtre.

La longueur de ce poisson est de quatre-vingts centimètres environ; sa plus grande hauteur de sept centimètres, et son épaisseur de quatre centimètres.

Nous l'avons recueilli aux îles Sandwich.

Ce Congre se rapproche beaucoup du *Congre commun*, par la plupart de ses caractères; mais il s'en dis-

tingue d'une manière bien marquée par la forme de la tête qui est plus allongée et plus effilée à sa partie antérieure, par sa nageoire dorsale qui commence plus en avant, au niveau des pectorales, et par la tache noire que l'on remarque sur ces dernières nageoires.

CONGRE OXYRHYNQUE.

Conger oxyrhynchus, nobis.

PLANCHE 9, FIGURE 2.

Conger, corpore compresso, elongato, suprâ fusco, infrâ argenteo; capite longo, anticè angusto; pinnis dorsali et annali albidis et nigro marginatis; pectoralibus parvis et acutis.

Dans cette espèce le corps est comprimé et allongé; sa hauteur est comprise environ seize fois dans la longueur totale. La tête, de même grosseur que le corps à sa partie postérieure, se termine antérieurement par un museau allongé, grêle et pointu; les yeux sont situés, comme dans l'espèce précédente, à la réunion de son tiers antérieur avec les deux tiers postérieurs; les orifices antérieurs des narines, placés au bout du museau, ne sont plus portés par des prolongements tubuliformes. La bouche est très-fendue; la mâchoire supérieure dépasse l'inférieure et se recourbe un peu en bas à son extrémité; elle a, de chaque côté, une double rangée de dents en carde, excepté à sa partie antérieure qui n'est garnie que de quelques dents plus

fortes et pointues ; cette mâchoire présente encore une rangée de dents vomériennes dont les moyennes sont grandes, comprimées et armées, outre leur pointe terminale, de deux petites pointes latérales ; la mâchoire inférieure n'a que des dents latérales formant, de chaque côté, trois rangées serrées ; les dents de la rangée moyenne sont semblables aux dents vomériennes, mais moins grandes ; celles des deux autres rangées, placées en dehors et en dedans de la précédente, sont très-fines et courtes, comme des dents en velours ; enfin, tout à fait en avant et sur les côtés, se voient encore deux fortes canines. Les ouvertures des ouïes sont situées en dessous des pectorales et s'étendent jusque sous la gorge où elles ne sont séparées que par une petite cloison médiane. La dorsale a son origine en arrière de la tête, au niveau des ouvertures branchiales ; celle de l'anale se trouve un peu en avant de la ligne moyenne du corps. Les pectorales sont étroites, allongées et pointues à leur extrémité ; elles se composent de douze rayons.

Ce Congre est d'une couleur brune en dessus et argentée en dessous ; la dorsale et l'anale sont blanches et bordées de noir ; les pectorales sont d'un gris blanchâtre.

Sa longueur est de soixante centimètres environ ; sa plus grande hauteur de quatre centimètres et son épaisseur de deux centimètres.

Il provient de Macao.

Ce Congre se distingue surtout par ses orifices branchiaux qui, au lieu d'être latéraux, s'étendent jusque

sous la gorge. Par ce caractère et par l'organisation des diverses parties de la bouche qui présentent aussi des différences remarquables, il pourrait peut-être être séparé des véritables Congres ou former du moins une section distincte parmi les espèces de ce genre.

CONGRE PETITE-BOUCHE.

Conger microstoma, nobis.

PLANCHE 9, FIGURE 3.

Conger, corpore subcylindraco, perlongo, fusco-flavescente; capite magno, uticè acuminato; pinnis pectoralibus parvulis; dorsali et anali depressis, albidis et nigro marginatis.

Ce Congre a le corps rond et très-allongé; sa hauteur est comprise environ trente fois dans la longueur totale. La tête, plus grosse que le corps et comme renflée, se termine antérieurement par un museau pointu et très-grêle; les yeux, très-petits, sont situés tout à fait en avant; les orifices postérieurs des narines sont très-rapprochés des antérieurs qui se trouvent placés, comme dans une des espèces précédentes, à l'extrémité de petits prolongements tubuliformes. La bouche est très-peu fendue; les deux mâchoires, dont la supérieure dépasse l'inférieure, sont garnies sur les côtés d'une rangée de dents en pavé, et, en avant, d'une petite plaque de dents semblables; la mâchoire supérieure offre en outre une rangée de

dents vomériennes de même forme. Les ouvertures des ouïes sont petites et placées en avant des pectorales. La dorsale commence un peu en arrière de ces dernières nageoires; l'anale a son origine en avant de la partie moyenne du corps; elle est très-basse, ainsi que la dorsale; les pectorales sont petites et subarrondies.

Ce Congre est d'une couleur brune jaunâtre, un peu plus foncée en dessus du corps qu'en dessous; la dorsale et l'anale sont blanchâtres et lisérées de noir.

Sa longueur est de quatre-vingt-dix centimètres environ; sa hauteur et son épaisseur sont à peu près de trois centimètres.

Il provient de Macao.

Cette espèce est remarquable par la forme allongée et arrondie du corps, et surtout par la forme de la tête. Par l'organisation des parties de la bouche, elle se rapproche un peu de l'espèce qui précède, et diffère, comme celle-ci, des véritables Congres.

GENRE MURÈNE. — *Muræna*, Linné.

MURÈNE DE VALENCIENNES.

Muræna Valenciennii, nobis.*Murène catenulée* de notre Atlas, pl. 8, fig. 1.

PLANCHE 8, FIGURE 1.

Muræna, corpore compresso, fusco-violaceo, vittis albidis et catenatis ornato; capite elongato, conico et acuto; pinnâ dorsali altâ; anali depressâ.

Cette Murène a le corps comprimé et assez élevé; sa hauteur est comprise douze fois environ dans la longueur totale. La tête est allongée, conique et pointue à son extrémité; les orifices antérieurs des narines, placés au bout du museau, sont tubuliformes; les yeux, assez grands, sont situés à peu de distance en arrière. La bouche est très-fendue; les mâchoires, de longueur égale, sont armées, sur les côtés, d'une rangée de dents courtes, aiguës, légèrement inclinées en arrière et semblables à des dents de scie; ces dents, qui vont un peu en grossissant d'avant en arrière, sont remplacées, à la partie antérieure, par des dents plus fortes, longues, coniques et pointues, qui sont au nombre de deux, pour chaque rangée, à la mâchoire inférieure, et au nombre de cinq ou six, de chaque côté, à la mâchoire supérieure; cette dernière mâchoire présente, en outre, une rangée de dents vo-

mériennes dont les antérieures sont également fortes, coniques et pointues. Les dents antérieures, dont nous venons de parler, présentent encore la particularité d'être, la plupart du moins, mobiles et comme articulées à leur base. Les ouvertures branchiales sont peu étendues et tout à fait latérales. La dorsale est élevée et a son origine en dessus de la tête; l'anale, beaucoup moins haute, commence à peu près au milieu du corps.

Cette Murène a le corps et les nageoires d'une couleur brune violacée, interrompue par des bandelettes blanches, en forme de chaînettes, et disposées comme l'indique notre figure; à la tête, ces bandelettes sont remplacées par de petites taches blanchâtres et très-serrées.

Sa longueur est de soixante-dix centimètres; sa plus grande hauteur, sans y comprendre les nageoires, de six centimètres; son épaisseur, de quatre centimètres, à la partie antérieure du corps.

Nous l'avons recueillie aux îles Sandwich.

Dans la détermination des poissons de notre voyage, M. Valenciennes avait cru devoir rapporter cette espèce à la *Murène catenulée* ou à *bracelets* (*Gymnothorax catenatus*, Bloch¹), qui paraît être la même

(1) C'est aussi à tort que cette espèce a été attribuée à Schneider sur nos planches; c'est Bloch qui l'a décrite dans son *Histoire naturelle des Poissons* (tom. I, pag. 222, pl. 76); mais la figure qu'en a donnée cet auteur est inexacte sous plusieurs rapports. Celle que l'on trouve dans Lacépède la représente d'une manière beaucoup plus exacte.

que la *Murène ondulée* (*Murænophis undulata*, Lacépède), dont elle se rapproche beaucoup en effet par le système de coloration; mais, d'après l'examen que nous avons pu faire de cette dernière espèce, sur un individu que possède la collection du Muséum, nous nous sommes assurés que la nôtre en diffèrait d'une manière bien tranchée par la forme de la tête qui est beaucoup plus allongée et plus effilée, ainsi que par la forme et la disposition des dents; nous en formons donc une espèce distincte que nous nous faisons un plaisir de dédier au collaborateur de Cuvier, pour l'histoire naturelle des poissons.

GENRE CARAPE. — *Carapus*, Cuvier.

CARAPE SABLÉ.

Carapus arenatus, nobis.

PLANCHE 8, FIGURE 2.

Carapus, corpore elongato, posticè angustissimè, luteo-fusco, minutissimis punctis nigris distincto; capite compresso, anticè brevi.

Le corps de ce Carape est allongé, comprimé, rétréci en arrière où il se termine par une queue très-longue et grêle. La tête est assez grande et comprimée, terminée par un museau court. La bouche est peu fendue; les mâchoires, à peu près d'égale longueur, sont garnies chacune d'une large plaque de dents pointues, plus fortes à la mâchoire supérieure. Les yeux sont très-petits et plus rapprochés de l'extrémité du museau que de la partie postérieure de la tête. La nuque est élevée et arrondie. Les pectorales, petites et subovalaires, sont composées de seize rayons. L'anale, dont la hauteur est le quart de celle du corps, en arrière des pectorales, commence au niveau de celles-ci et se prolonge, en se rétrécissant graduellement, jusqu'à peu de distance de l'extrémité de la queue; le nombre de ses rayons est de deux cent soixante-dix environ.

Tout le corps de ce poisson est d'une couleur jaune brunâtre, un peu plus foncée sur le dos et très-fine-

ment pointillée de noir, ce qui lui donne l'aspect qu'indique le nom spécifique que nous lui avons donné; une bande d'un jaune plus clair longe les parties latérales de l'animal, depuis le milieu du tronc jusqu'à l'extrémité de la queue.

La longueur totale de ce Carape est de soixante centimètres; sa plus grande hauteur est de sept centimètres; la longueur de la tête est de sept centimètres; l'extrémité de la queue, qui dépasse la nageoire anale, est de dix centimètres.

Nous l'avons recueilli dans la rivière de Guayaquil (Amérique méridionale).

ORDRE

DES PLECTOGNATHES.

FAMILLE DES GYMNODONTES.

GENRE TÉTRODON. — *Tetraodon*, Linné.

TÉTRODON ÉTOILÉ.

Tetraodon stellatus, Lacépède.

LACÉPÈDE, Hist. nat. des Poissons, tom. I, pag. 483.

PLANCHE 40, FIGURE 2.

Tetraodon, corpore globoso, posticè producto, suprà flavescente et cœruleo guttato, infrà albido, maculis oblongis et viridibus lateraliter notato; oculis magnis et prominentibus; pinnis flavis.

D. 42; A. 40; C. 9; P. 19.

Ce Tétrodon a le corps globuleux, bombé sur le dos, assez allongé à sa partie postérieure. La tête est courte, un peu déprimée supérieurement, dans l'intervalle des yeux qui sont gros et saillants. Les mâchoires sont fortes; la supérieure, très-crochue, descend au-devant de l'inférieure. La dorsale, de grandeur médiocre, est plus haute que large et arrondie à son ex-

trémité; l'anale est de même forme et de même grandeur; les pectorales sont terminées par un bord droit; la caudale, assez large, est arrondie.

Les piquants, qui recouvrent le corps de ce poisson, sont longs de quatre à cinq millimètres et portés sur quatre ou cinq racines divergentes qui font paraître leur base comme étoilée. Ces piquants sont plus forts et plus serrés sur le ventre, surtout en dessous des pectorales; ils sont plus rares et finissent par disparaître entièrement à la partie antérieure de la tête et à l'extrémité de la queue.

Ce Tétrodon a la moitié supérieure du corps d'une couleur jaunâtre, parsemée d'un grand nombre de petites taches rondes, d'un beau bleu de cobalt (1); inférieurement, il est blanchâtre et offre seulement, sur les côtés, quatre ou cinq taches allongées, d'une couleur verte foncée, dont la principale se trouve en avant et en dessous des pectorales. Ces dernières nageoires sont teintées de la même couleur à leur base; elles sont jaunâtres dans le reste de leur étendue, ainsi que la caudale; la dorsale et l'anale sont aussi légèrement jaunâtres.

Cette espèce a été décrite par Lacépède qui l'avait trouvée indiquée dans les écrits de Commerson; nous

(1) Ces taches se décolorent et deviennent blanches sur les individus conservés dans l'alcool. Dans la description de Commerson, citée par Lacépède, ces taches sont indiquées comme noires, ce qui peut faire supposer que cette espèce varie peut-être sous le rapport des couleurs.

avons cru devoir en donner une description plus complète, surtout pour les couleurs.

L'individu que nous avons fait figurer a environ trente-cinq centimètres de longueur, ce qui concorde avec les dimensions données par Lacépède, d'après Commerson.

Il provient des îles Sandwich.

TÉTRODON A BROUSSE.

Tetraodon scaber, nobis.

PLANCHE 10, FIGURE 4.

Tetraodon, corpore subgloboso, suprâ fusco-viridi, infrâ albido; capite brevi; maxillis æqualibus; pinnis subalbidis; caudali cinerea et nigro marginata.

D. 9; A. 10; C. 9; P. 16.

Dans cette espèce, le corps est subglobuleux, bombé seulement en-dessous. La tête est très-courte, un peu déprimée entre les yeux qui sont légèrement saillants. Les mâchoires sont assez fortes et d'égale longueur. La dorsale, l'anale et les pectorales sont petites et subarrondies à leur extrémité; la caudale, très-large, se termine par un bord arrondi.

Les piquants, qui recouvrent le corps dans presque toute son étendue, sont très-serrés et très-grêles, ce qui donne à sa surface l'aspect de celle d'une brosse; ces piquants manquent seulement à la partie antérieure de la tête et à l'extrémité de la queue.

Ce poisson est d'une couleur brune verdâtre en dessus et sur les côtés, blanche en dessous; les nageoires sont également blanchâtres, à l'exception de la caudale, qui est grisâtre; celle-ci présente en outre une bordure noire à son bord postérieur.

La longueur de ce Tétrodon est de onze centimètres environ.

Il provient de Macao.

TÉTRODON PANTHÈRE.

Tetraodon pantherinus, nobis.

PLANCHE 10, FIGURE 3.

Tetraodon, corpore globoso, posticè producto, suprà cinereo et nigro maculato, infra albido; pinnis flavescensibus.

D. 8; A. 6; C. 10; P. 14.

Ce Tétrodon a le corps assez globuleux; son profil supérieur décrit une ligne courbe régulière depuis la tête jusqu'à la queue. La tête, un peu plus longue que dans les espèces précédentes, est aussi moins déprimée en dessus. La mâchoire supérieure dépasse légèrement l'inférieure. Les narines ne sont plus garnies d'appendices tentaculaires, mais d'un petit tube membraneux. La dorsale, assez élevée à sa partie antérieure, présente une hauteur moitié moindre en arrière; l'anale est petite et subarrondie; les pec-

torales sont assez grandes, ainsi que la caudale, et terminées également par un bord arrondi.

Tout le corps est recouvert de piquants plus serrés et plus grêles en dessus, surtout à la queue; ces piquants manquent entièrement à la partie supérieure du museau, sur les côtés et en dessous de la tête.

Ce Tétrodon est d'une couleur grisâtre, parsemée d'un grand nombre de petites taches noires; le ventre seulement est blanchâtre. Les nageoires sont jaunâtres.

Sa longueur est de douze centimètres environ.

Il provient de Macao.

CRUSTACÉS.

CRUSTACÉS.

ORDRE DES DÉCAPODES.

FAMILLE DES OXYRHINQUES, Milne-Edwards.

GENRE INACHOIDE. — *Inachoides*, Edw. et Lucas.

INACHOIDE PETIT-ROSTRE.

Inachoides microrhynchus, Edw. et Lucas.

MILNE-EDWARDS ET LUCAS. Voy. dans l'Amérique méridionale, par
A. d'Orbigny; CRUSTACÉS, pag. 5, pl. 4, fig. 2.
Xiphus Margaritifère de notre atlas, pl. 1, fig. 4-6.

PLANCHE 1, FIGURE 4-6.

En déterminant les Crustacés recueillis pendant notre voyage, nous avons cru devoir établir un genre nouveau, le genre *Xiphus*, pour un petit Crustacé des côtes du Pérou appartenant à la famille des Oxyrhinques, et nous l'avons fait représenter dans notre atlas sous le nom de *Xiphus margaritifère* (*X. margaritiferus*); depuis la publication de nos planches (1),

(1) Nous devons dire que, sur notre figure, la partie antérieure

MM. Milne-Edwards et Lucas, qui ont eu occasion d'étudier le même Crustacé, ayant reconnu comme nous qu'il devait former une division générique nouvelle, et n'ayant pas eu connaissance sans doute des noms générique et spécifique que nous lui avons déjà assignés, l'ont publié, dans l'ouvrage cité ci-dessus, sous les noms d'*Inachoïdes microrhyncus*. Pour ne pas compliquer la synonymie de cette espèce, nous adoptons ces derniers noms et nous renvoyons, pour sa description, à celle des deux auteurs que nous venons de citer.

Nous avons recueilli ce Crustacé à Cobija, sur la côte ouest de l'Amérique méridionale.

de la carapace et le rostre ont été un peu trop grossis par le dessinateur; sous ce rapport, la figure donnée par MM. Milne-Edwards et Lucas est plus exacte. Notre figure est aussi fautive pour la couleur de ce crustacé, qui est verdâtre.

GENRE EURYPODE. — *Eurypodius*, Guérin.

EURYPODE TUBERCULEUX.

Eurypodius tuberculatus, nobis.

PLANCHE 4, FIGURE 7-9.

Eurypodius, testâ virescente, trianguliformi, tuberculatâ, posticè lateraliter gibbosâ et rotundatâ; rostro brevi, articulos basilares antennarum externarum non superante; pedum penultimo articulo dilatato, tàm longo quàm præcedente.

M. Guérin, en établissant ce genre, n'en avait fait connaître qu'une seule espèce provenant des îles Malouines et du Chili ; MM. Milne-Edwards et Lucas en ont publié une seconde dans le voyage de M. Alcide d'Orbigny ; nous allons en décrire une troisième espèce qui appartient aussi à la côte occidentale de l'Amérique, depuis le Chili jusqu'au Pérou.

Dans cette espèce, la carapace est assez renflée sur les régions branchiales et couverte d'un grand nombre de petits poils bouclés ; elle présente en outre plusieurs tubercules dont les principaux sont disposés de la manière suivante : deux sont placés sur la ligne médiane de la région stomacale ; deux autres, plus petits, sur les régions branchiales ; un autre, sur la région cordiale ; la carapace est armée, en outre, de deux épines tuberculiformes placées en arrière des orbites. Le premier article des antennes externes est

soudé au front et son angle antérieur externe est un peu saillant au dehors; le second est cylindrique, assez gros et un peu plus long que le troisième; le filet terminal est très-long et composé d'environ vingt-huit ou trente articles. Les cornes du rostre sont un peu convergentes et séparées, à leur base, par un sillon médian qui s'étend jusqu'au premier tubercule de la région stomacale. Ces cornes rostrales sont plus courtes que celles des deux autres espèces et atteignent à peine l'extrémité du troisième article des antennes supérieures ou externes. La première paire de pattes, très-peu développée dans les femelles, est au contraire très-forte dans les mâles; elle a deux séries longitudinales de poils, l'une à la partie supérieure, l'autre à l'inférieure. La portion palmaire de la main est beaucoup plus longue que la digitale. Les autres paires de pattes sont très-allongées et diminuent de longueur depuis la deuxième paire jusqu'à la dernière; elles ont, à la partie supérieure de chacun de leurs articles, une rangée de petits poils bouclés; leur pénultième article a aussi deux autres séries de grands poils non bouclés, l'une sur le côté interne, l'autre à la partie inférieure; cet article est, à très-peu près, de la longueur du précédent et dilaté comme chez les autres espèces. Le plastron sternal est ovalaire et rétréci entre les premières paires de pattes; il a une crête médiane qui se bifurque au-devant de l'extrémité de la queue.

La couleur générale de ce Crustacé est d'un gris verdâtre.

Dimensions. — Longueur, quarante-six millimètres; largeur, trente et un millimètres.

Cette espèce se rapproche assez de celle qui a été décrite par MM. Milne-Edwards et Lucas, sous le nom d'*E. Audouinii*, par la forme et par les détails de sa carapace; mais elle s'en distingue facilement par son rostre plus court et par le pénultième article des pattes, qui est aussi long que celui qui précède.

Nous avons déjà dit qu'elle provient des côtes du Chili et du Pérou.

FAMILLE DES CYCLOMÉTOPES,

Milne-Edwards.

GENRE PELÉE. — *Pelæus*, nobis.

Nous proposons ce nouveau genre pour des Crustacés, de la famille des Cyclométopes, dont le corps, au lieu d'être aminci en avant, comme chez les *Cancers* et les *Xanthes*, est au contraire très-épais à sa partie antérieure. La carapace n'est plus régulièrement ovulaire et plane, mais très-convexe dans tous les sens et beaucoup plus large que longue; les bords latéro-antérieurs sont un peu plus longs que les postérieurs, mais ils ne dépassent pas la région génitale; les bords latéro-postérieurs sont droits. Le front est avancé, lamelleux, horizontal. Les régions de la carapace sont peu distinctes. Les orbites sont presque circulaires; leur angle externe est peu distinct; on voit deux petites fissures au-dessus de la place qu'il devrait occuper, et une autre en dessous; enfin, au-dessous de l'angle interne, se voit un hiatus que remplit la base de l'antenne externe. Le premier article des antennes externes est uni au front par son angle supérieur et interne; le second est cylindrique, beaucoup plus gros que le suivant; le filet terminal est long et composé d'un assez grand nombre d'articles. Les fossettes antennaires sont transversales, un peu obliques, bien

séparées entre elles. Le second article des antennes internes est le plus long. L'épistome est linéaire. Le troisième article des pieds-mâchoires externes est un peu plus long que large; son bord antérieur est courbé, et son angle antérieur et interne est fortement tronqué. Les régions ptérygostomiennes sont très-saillantes et arrondies, plus avancées que la portion du bord de la carapace qui avoisine les orbites. Les pattes antérieures sont grosses, plus longues que celles de la deuxième paire; les doigts ne sont pas creusés en cuiller et se touchent à leur extrémité, laissant un petit espace dans le reste de leur étendue. Les pattes suivantes sont courtes, comprimées; leurs tarsi sont styliformes, angulaires en dessus, terminés par un petit ongle corné. L'abdomen est composé de sept articles. Le plastron sternal est presque aussi large que long.

En résumé, ce genre est très-voisin des Crabes proprement dits, mais il s'en distingue par la plus grande épaisseur de son corps, et surtout par la forme et la longueur du troisième article des pieds-mâchoires externes.

PELÉE ARMÉ.

Pelæus armatus, nobis.

PLANCHE 4, FIGURE 10-15.

Pelæus, testâ ovatâ, sat gibbosâ, levigatâ, roseo tinctâ, lateraliter forti spinâ armatâ; marginibus lateraliter anticè trilobatis, lobis crenatis; fronte quadrilobatâ, lobis mediis sat prominentibus; chelis levigatis; digitis anticè fuscis; pedibus levigatis, pilosofimbriatis.

L'espèce sur laquelle nous avons établi ce genre a la carapace lisse, armée de chaque côté d'une forte dent qui est placée au milieu de sa longueur. Le front est quadrilobé, les deux lobes médians étant un peu plus saillants que les latéraux; les bords latéro-antérieurs sont aussi divisés en trois grands lobes crénelés dont le postérieur est armé d'une dent assez forte, mais moins saillante que celle qui est sur les côtés de la carapace et dont nous avons déjà parlé; deux autres dents obtuses se voient encore en arrière de ces bords, en dessus et sur les côtés de la carapace. La portion inférieure et interne de l'orbite forme aussi une petite saillie en forme de dent. Les pattes antérieures sont fortes et lisses; la partie interne des doigts est garnie de gros tubercules dentiformes; l'antépénultième article des trois paires suivantes a deux rangées de longs poils en dessous, et une autre rangée semblable en dessus; la dernière paire n'a qu'une rangée de poils en dessus comme en dessous. Le tarse a trois rangées

de poils supérieurement, et deux inférieurement; dans la dernière paire de pattes, il n'y en a qu'une rangée à la partie inférieure.

Ce Crustacé est d'une couleur rouge violacée à la partie supérieure de la carapace; cette couleur est parsemée d'un très-grand nombre de petits points d'un blanc jaunâtre, et interrompue en arrière par des taches de la même couleur, dont deux très-grandes et de forme arrondie sont situées en arrière des régions branchiales. Les pattes sont tachetées ou marbrées de rouge en dessus; l'extrémité des doigts des pinces est noirâtre.

Dimensions. — Longueur, cinq centimètres; largeur, six centimètres, cinq millimètres.

Nous avons recueilli ce Crustacé aux îles Sandwich.

GENRE XANTHE. — *Xantho*, Leach.

XANTHE A SEIZE DENTS.

Xantho se.xdecim dentatus, Edw. et Lucas.

MILNE-EDWARDS et LUCAS, ouvrage déjà cité, pag. 15, pl. 7, fig. 2,
Xanthe dentelé de notre atlas, pl. 2, fig. 1.

PLANCHE 2, FIGURE 4.

MM. Milne-Edwards et Lucas ayant décrit cette espèce depuis la publication de nos planches, nous avons cru devoir adopter le nom que ces auteurs lui ont assigné, et nous renvoyons, pour les détails qui la concernent, à la description qu'ils en ont donnée.

Nous l'avons recueillie, comme M. d'Orbigny, sur la côte du Chili.

GENRE PANOPÉ. — *Panopeus*, Milne-Edwards.

PANOPÉ CRÊNELÉ.

Panopeus crenatus, Edw. et Lucas.

MILNE-EDWARDS et LUCAS, ouvrage cité, pag. 46, pl. 8, fig. 4.

Panopé marbré de notre atlas, pl. 2, fig. 2.

PLANCHE 2, FIGURE 2.

Nous nous sommes encore assurés que le Panopé que nous avons fait figurer sur nos planches sous le nom de *P. marbré*, était le même que celui qui a été décrit et figuré depuis par MM. Milne-Edwards et Lucas sous le nom de *Panopé crênelé* (*P. crenatus*); nous avons donc adopté le nom qui a été donné à cette espèce par ces deux auteurs, et nous renvoyons également à leur ouvrage pour sa description.

Nous ajouterons seulement que les individus que nous avons rapportés de notre voyage et qui proviennent aussi de Callao, au Pérou, diffèrent un peu par leur coloration, car leur carapace est verdâtre et marquée seulement de petites taches rosées; la couleur des autres parties est la même.

GENRE TRAPÉZIE. — *Trapezia*, Latreille.

TRAPÉZIE A TACHES JAUNES.

Trapezia flavo-punctata, nobis.

PLANCHE 2, FIGURE 3.

Trapezia, testâ rubescente, flavo-maculatâ, levigatâ, lateraliter unidentatâ; fronte obtusâ, sexlobatâ; secundo et quarto articulis primi paris, digitibusque intus denticulatis.

Cette Trapézie a la carapace plus large que longue, plane, parfaitement unie, brillante et comme vernissée; ses bords latéraux sont faiblement unidentés. Le front, légèrement incliné, est divisé en six petits lobes arrondis, dont les deux médians sont plus petits. Les orbites, de forme ovale, présentent une forte dent en dessous de leur angle interne; leur angle externe est également spiniforme. Les yeux, assez gros, sont portés sur des pédoncules très-courts. Les deuxième et troisième articles des pieds-mâchoires externes ont leur bord interne légèrement incisé, comme dans les *Grapses*, de manière à laisser entre eux un espace en forme de losange. Les régions ptérigostomiennes ont deux lignes courbes, saillantes. Le plastron sternal, très-large et ovale, est rétréci entre la première paire de pattes. L'abdomen de la femelle est formé de sept articles; le dernier est semi-lunaire et le sixième est le plus large; tous ces articles sont bordés de

poils. Les pattes antérieures, assez fortes, sont un peu plus développées que dans les autres espèces lisses; le bras est armé, au côté interne, de six grandes dents aplaties, et d'une crête au côté externe; la portion palmaire de la main est très-longue, arrondie et garnie d'une crête au côté externe; elle présente à sa partie supérieure quelques gros points enfoncés et quelques tubercules à la partie inférieure, vers la base des pinces; celles-ci, légèrement infléchies et assez fortement dentées, surtout vers la base, se joignent dans toute leur longueur. Les autres parties sont lisses, avec quelques poils aux jambes, mais surtout aux tarses.

La couleur générale de cette espèce est d'un rouge brun, avec de nombreuses taches jaunes; les pinces ont dans leur milieu une large bande noire.

Dimensions. — Longueur, vingt et un millimètres; largeur, vingt-deux millimètres.

Cette espèce se rapproche assez, par sa taille et par la grandeur des dents du front, du *Cancer rufopunctatus* de Herbst; mais elle s'en distingue facilement par sa couleur et sa forme qui sont différentes, et par les dents mêmes du front qui, au lieu d'être aiguës, sont au contraire très obtuses.

Elle provient des îles Sandwich.

TRAPÉZIE TIGRÉE.

Trapezia tigrina, nobis.

PLANCHE 2, FIGURE 2.

Trapezia, testâ flavâ, punctis rubescentibus maculatâ, levigatâ, lateraliter unidentatâ; fronte obtusâ, inequaliter sexdentatâ; secundo articulo primi paris intus dentato; digitis magnis, denticulatis.

Dans cette espèce, la carapace est plus large que longue, plane et parfaitement lisse, armée latéralement d'une dent assez forte; les bords latéro-antérieurs sont plus arrondis que dans l'espèce précédente; les latéro-postérieurs plus courts. Le front, légèrement incliné, est armé de six dents très-courtes, obtuses, dont les deux médianes sont les plus petites, et les plus externes placées un peu en arrière des autres. Les orbites, ovalaires, sont armés, en dessous de leur angle interne, d'une dent très-aiguë. Les pieds-mâchoires externes laissent entre eux un espace en forme de losange. La dent post-orbitaire, qui existe comme dans l'espèce précédente, est très-saillante et très-acérée. Le plastron sternal, de forme ovalaire, n'est pas sensiblement rétréci entre la première paire de pattes. L'abdomen du mâle est formé de cinq articles; le troisième article est très-grand, mais cette grandeur tient à la soudure de trois articles dont on voit encore les traces; l'abdomen aurait donc, chez le mâle, sept articles comme dans les femelles. Les

pattes antérieures sont fortes et lisses; les bras sont armés de six grandes dents au côté interne et d'une crête tranchante au côté externe. Le carpe est muni également d'une épine; la portion palmaire de la main est garnie d'une crête tranchante en dessous; les pinces, arrondies et dentées, se joignent dans toute leur étendue. Les autres pattes, assez grêles, sont garnies de quelques poils.

Cette Trapézie est d'une couleur jaune pâle, tachetée de points arrondis rouges; la couleur des pinces est un peu plus foncée que celle des autres parties.

Dimensions. — Longueur, dix-sept millimètres; largeur, quinze millimètres.

Cette Trapézie se rapproche encore beaucoup, par sa coloration, du *Cancer rufo-punctatus* de Herbst; mais elle en diffère par sa forme, par les dents de son front et par la longueur des pattes antérieures.

Nous l'avons recueillie, comme la précédente, aux îles Sandwich.

GENRE DOMÉCIE. — *Domecia*, nobis.

Nous proposons ce genre pour des crustacés qui sont très-voisins des *Trapéziés*, mais qui s'en distinguent d'une manière assez tranchée par quelques-uns de leurs caractères. Leur carapace est plus large que longue, plane et fortement rétrécie en arrière; ses bords latéro-postérieurs sont plus obliques que dans les *Trapéziés*, et les latéro-antérieurs plus obliques aussi en avant, ce qui donne à cette partie une forme un peu losangique. Le bord fronto-orbitaire occupe presque toute la largeur de la carapace, mais il n'est pas incliné comme dans les *Trapéziés*; il est divisé, sur la ligne médiane, par une échancrure assez profonde. Le cadre buccal est plus large en avant qu'en arrière. Le deuxième article des pieds-mâchoires externes est plus long que large, très-grand, plane, et non incisé à son côté interne; le troisième article est plus large que long et reçoit l'article suivant dans une échancrure. Les orbites et les antennes sont comme dans les *Trapéziés*. Les pattes antérieures sont fortes, mais courtes; les pinces sont légèrement infléchies et se joignent dans toute leur longueur. Le bras est comprimé et dentelé à son bord antérieur, mais il ne dépasse pas la carapace. Les articles des autres pattes sont un peu comprimés, et les crochets des tarsi légèrement recourbés.

Comme on le voit, ce genre se rapproche beaucoup

du genre *Trapézie*, mais il s'en distingue facilement par la forme de la carapace, par l'échancrure du front, par les pieds-mâchoires et par la brièveté des pattes antérieures. Il pourra être placé après ce genre, pour faire le passage au genre *Mélie*.

La seule espèce connue jusqu'à présent est la suivante.

DOMÉCIE HÉRISSEE.

Domecia hispida, nobis.

PLANCHE 2, FIGURES 5-10.

Domecia, testâ pilosâ, flavescente, lateraliter et anticè spinosâ et denticulatâ; sicrno anticè acuto; pedibus primi paris brevibus et suprâ spinosis; subsequentibus pilosis.

La carapace est assez lisse, à régions non distinctes, couverte de poils blonds et armée sur ses bords latéro-antérieurs de cinq à six dents, dont une post-orbitaire très-aiguë; quelques autres dents sont placées sur les parties latérales de sa face supérieure, en dedans des précédentes. Le front présente, de chaque côté de la ligne médiane, un groupe de trois dents réunies, auxquelles font suite plusieurs autres dents moins distinctes et de différentes grandeurs. La partie supérieure de l'orbite est finement denticulée; sa partie inférieure présente également plusieurs dents d'inégale grandeur. La partie supérieure du cadre buccal est aussi finement dentelée. Le deuxième article des pieds-

mâchoires externes est lisse, sans sillon et échancré à sa partie antérieure; le troisième article, très-court, est transversal, bosselé, armé de cinq à six dents placées au milieu de sa surface. Le plastron sternal est terminé en avant par une forte pointe ovoïde. Le deuxième article de l'abdomen du mâle est plus étroit que ceux qui l'avoisinent; le dernier est semi-lunaire. Les pattes antérieures sont fortes; la crête du bras est armée de sept à huit dents; le carpe ainsi que la main sont couverts d'épines en dessus, mais lisses en dessous; les pinces, faiblement dentées, sont pointues et recourbées à leur extrémité; le doigt mobile est armé supérieurement de trois rangées d'épines. Les pattes suivantes, assez fortes et lisses, sont couvertes de poils blonds; les tarsi sont dentés en dessous.

Cette espèce est de couleur jaune verdâtre; la carapace est marquée de quelques taches rougeâtres, irrégulièrement disposées; la couleur des pattes antérieures est plus foncée; les pinces sont brunes; les autres pattes sont d'un jaune pâle; toutes les épines sont noirâtres.

Dimensions. — Longueur, de six à sept millimètres; mais l'individu que nous avons rapporté est un individu jeune.

Ce Crustacé provient des îles Sandwich.

GENRE TRICHODACTYLE.—*Trichodactylus*, Latreille.

TRICHODACTYLE PONCTUÉ.

Trichodactylus punctatus, nobis.

PLANCHE 3, FIGURES 1-2.

Trichodactylus, testâ flavo-fusca, valdè punctatâ, lateraliter subtiliter denticulatâ; orbitis granulatis; pedibus primi paris validis et levigatis; tertio articulo intus unispinoso; subsequcutibus levigatis; tarsis elongatis et tomentosis.

Dans cette espèce, la carapace a la même forme que dans l'espèce connue, le *T. quadratus*; ses bords latéraux sont aussi légèrement relevés et très-finement denticulés. Le front est incliné et un peu déprimé sur la ligne médiane. Les orbites sont arrondis, légèrement granuleux sur les bords; les yeux sont courts et grêles. L'épistome est grand, lisse, sans ligne transversale, comme dans le *T. quadratus*. Les régions ptérygostomiennes sont arrondies et lisses. Le plastron sternal est pointu et garni de longs poils à sa partie antérieure. L'abdomen est formé de sept articles dans la femelle et garni d'une rangée de poils à son pourtour. Nous n'avons pas examiné celui du mâle. Les pattes antérieures sont assez fortes et lisses; le carpe est armé d'une épine à son côté interne; la portion palmaire de la main est aussi longue que la digitale; les doigts ne se joignent qu'à l'extrémité et sont garnis

de sept à huit tubercules. Les pattes suivantes sont cylindriques et lisses; les tarse, très-longs, sont arrondis et couverts d'un duvet fin et serré.

Cette espèce est d'une couleur jaune brunâtre, moins foncée aux pattes et parsemée de petits points bruns, irrégulièrement disposés. La carapace et la partie supérieure des pattes présentent des points enfoncés.

Dimensions. — Longueur, vingt-cinq millimètres; largeur, vingt-cinq millimètres.

Cette espèce provient des îles Sandwich.

GENRE DYNAMÈNE. — *Dynomena*, Latreille.

DYNAMÈNE DE LATREILLE.

Dynomena Latreilli, nobis.

PLANCHE 3, FIGURES 3-5.

Dynomena, testâ flavescente, pilosâ; fronte triangulari, inflexâ, marginibus subprominentibus; orbitis oovatis, extus non denticulatis.

Cette nouvelle espèce, du petit genre si curieux que Latreille a établi sous le nom de *Dynomène*, diffère par plusieurs caractères importants de l'espèce type que ce savant a désignée sous le nom de *D. hispida*. Nous allons, par une description détaillée, faire connaître les particularités qui la distinguent.

La carapace est peu bombée, lisse, à régions bien distinctes; elle est un peu plus tronquée postérieurement que dans la *D. hispida*; les bords latéro-antérieurs sont courbes, entiers, sans aucune trace de dents; les bords latéro-postérieurs, longs et très-obliques. Les orbites, ovalaires, n'ont pas de dents à l'angle externe et sont ouverts à l'angle interne. Le front est triangulaire, incliné, et son bord est légèrement relevé en forme de gouttière. Le premier article des antennes internes est très-grand et un peu aplati; les deux suivants sont cylindriques; le filet terminal interne est le plus petit. Les antennes externes sont

placées au-dessous des internes et des pédoncules oculaires; les trois articles basilaires sont aplatis, garnis de poils et d'épines, et servent à compléter la paroi orbitaire; le filet terminal est assez grand, multi-articulé, s'insérant à l'angle externe du troisième article. Le cadre buccal est aussi long que large, rétréci en arrière. Les pieds-mâchoires externes sont aplatis, non sillonnés, légèrement échancrés intérieurement. Les régions ptérygostomiennes sont convexes, couvertes de petits poils serrés. Le plastron sternal est plus large en avant qu'en arrière; les vestiges des appendices du pénultième anneau sont très-visibles entre le sixième et le septième segment. Les pattes antérieures ne sont pas très-fortes; le carpe est armé de deux dents, l'une au bord supérieur interne, l'autre à l'externe. La portion palmaire de la main est un peu plus longue que la digitale; les pinces ne se touchent pas dans toute leur longueur et sont creusées en cuiller; les pattes suivantes, assez fortes et comprimées, sont terminées par un tarse un peu recourbé.

Cette espèce est d'un gris jaunâtre; la couleur des pattes est un peu plus claire. Toutes les parties du corps sont couvertes de petits poils rudes et courts.

Dimensions. — Longueur, six millimètres; mais l'individu unique que nous avons recueilli est probablement un jeune individu.

Il provient des îles Sandwich.

FAMILLE DES CATOMÉTOPES.

GENRE MACROPHTHALME. — *Macrophthalmus*,
Latreille.

MACROPHTHALME PODOPHTHALME.

Macrophthalmus podophthalmus, nobis.

PLANCHE 3, FIGURES 6-7.

Macrophthalmus, testâ flavescente, posticè angustatâ, lateraliter anticè tridentatâ; oculis perlongis; chelis extîs cristatis.

Dans ce *Macrophthalme*, la carapace est une fois et demie aussi large que longue, un peu plus étroite en arrière, à régions bien distinctes, lisse au milieu, granuleuse sur les côtés. Le front, plus étroit entre les yeux qu'à son bord inférieur, est incisé au milieu. Les orbites sont très-larges, ouverts extérieurement; leurs bords supérieur et inférieur sont très-finement dentelés, le supérieur étant beaucoup moins saillant que l'inférieur. Les pédoncules oculaires sont grêles et plus de deux fois aussi longs que les orbites. Les bords latéraux de la carapace sont armés antérieurement de trois dents dont la plus antérieure constitue l'angle orbitaire externe; ces dents sont suivies en arrière d'une série de dentelures très-fines qu'on n'aperçoit que difficilement à cause des longs poils qui garnissent les côtés de la carapace. Les pattes-mâchoires externes

sont presque aussi larges que longues, bombées d'avant en arrière vers leur milieu. Le plastron sternal est semi-lunaire. L'abdomen est composé de six articles. Les pattes antérieures sont moins longues que celles de la deuxième paire et à peu près d'égale grosseur. Les mains, légèrement granuleuses, ont une petite crête à la face externe; les pinces sont peu infléchies; les doigts laissent un espace vide entre eux et sont garnis tous deux d'une forte dent crénelée. Les pattes suivantes sont comprimées; les trois premières paires augmentent successivement de longueur et présentent une petite épine près de l'extrémité du bord supérieur de leur troisième article, qui est légèrement granuleux en dessus et en dessous; les pattes de la cinquième paire, très-petites, ont leur avant-dernier article qui dépasse à peine le troisième article de celles de la quatrième paire; les tarsi sont légèrement comprimés. Toutes les pattes sont couvertes de grands poils à leurs parties supérieure et inférieure.

La couleur générale de cette espèce est d'un gris jaunâtre; les pédoncules oculaires sont jaunes.

Dimensions. — Longueur, dix-huit millimètres; largeur, vingt-cinq millimètres.

Nous avons recueilli cette espèce aux îles Sandwich.

MACROPHITHALME TOMENTEUX.

Macrophthalmus tomentosus, nobis.

PLANCHE 3, FIGURE 8.

Macrophthalmus, testâ virescente, granulosa, posticè dilatata, lateraliter tri-emarginata; orbitis supra et infra fortiter granulatis, ab oculis non superatis; chelis extus non cristatis.

Cette espèce a la carapace une fois et demie aussi large que longue, un peu plus large en arrière qu'en avant, granuleuse dans toute son étendue en dessus, à l'exception d'une petite plaque, en forme de losange, placée sur la région cardiale et qui est très-lisse; deux séries longitudinales de petites granulations se voient sur les régions branchiales; les bords latéraux sont granuleux et divisés en trois dentelures dont l'antérieure est beaucoup plus prononcée que les deux autres. Le front est plus étroit entre les yeux qu'à son bord inférieur. Les bords supérieur et inférieur de l'orbite sont aussi fortement granulés. Les pédoncules oculaires ne dépassent pas les orbites. Les régions ptérygostomiennes sont granuleuses et présentent deux sillons qui forment un angle de chaque côté; le sillon inférieur est garni de longs poils et se prolonge jusqu'à la partie supérieure de l'orifice respiratoire. Les pieds-mâchoires externes sont plus longs que larges et non bombés dans le milieu, comme dans l'espèce précédente. Le plastron sternal est à peu près semi-

circulaire. L'abdomen est composé de six articles. Les pattes antérieures sont aussi longues que celles de la deuxième paire et lisses; le bras est armé, en dessus et en dessous, d'une rangée de grands poils; le carpe a au côté interne une série de petites dents; la main, parfaitement lisse, a la portion palmaire plus longue que la digitale; les pinces sont infléchies; le doigt immobile est creusé en cuiller au bord et a, vers sa base, une grosse dent denticulée; le doigt mobile manque sur notre individu. Les pattes suivantes sont comprimées; les trois premières paires augmentent progressivement de longueur et présentent une petite épine près de l'extrémité du bord supérieur de leur troisième article, qui est légèrement granuleux en dessous et en dessus. Les pattes de la cinquième paire sont très-petites; les tarsi, garnis de deux rangées de poils, ont une forme lancéolée.

La carapace est verdâtre; ses bords latéraux, ainsi que la partie supérieure des pattes sont couverts de poils assez longs et droits. La main des pattes antérieures est couverte d'un duvet soyeux brun et très-court.

Dimensions. — Longueur, vingt-deux millimètres; largeur, trente millimètres.

Cette espèce provient de Manille, îles Philippines.

FAMILLE DES OXYSTOMES.

GENRE CALAPPE. — *Calappa*, Fabricius.

CALAPPE TUBERCULEUX.

Calappa tuberculata, (variété) Fabricius.*Calappe sandwichien* de notre atlas, pl. 3, fig. 9-10.

PLANCHE 3, FIGURES 9-10.

Cette variété nous avait paru différer assez du *Calappe tuberculeux* (*C. tuberculata*), pour que nous ayons cru pouvoir en faire une espèce nouvelle; mais une comparaison attentive de notre individu et de plusieurs échantillons, provenant de divers points des Indes orientales, nous a démontré que la forme plus ou moins arquée du bord postérieur de la carapace, n'était pas un caractère spécifique suffisant, et, d'après cela, nous rapportons notre espèce au *Calappe tuberculeux* dont elle ne doit former qu'une variété.

ORDRE DES STOMAPODES.

FAMILLE DES CARIDIOIDES.

GENRE LEUCIFER. — *Leucifer*, Thompson.

Ce genre curieux, établi par Thompson (1), n'est encore connu que d'une manière assez incomplète ; les figures détaillées que nous en donnons nous dispenseront d'une longue description.

Le corps de ces Crustacés est très-allongé et de forme presque linéaire ; la carapace, qui constitue à peu près le tiers de sa longueur, se rétrécit brusquement dans sa moitié antérieure et forme un prolongement céphalique, très-étroit et cylindroïde, qui porte à son extrémité les yeux et les antennes. Les yeux, assez gros, sont supportés par de longs pédoncules bi-articulés à leur base. Les antennes supérieures ou internes, plus longues que les pédoncules oculaires, sont composées de quatre articles dont les trois derniers réunis sont beaucoup plus courts que le premier ; celui-ci, un peu renflé à sa base, présente intérieurement une petite capsule sphérique, parfaitement trans-

(1) Thompson, *Zoological researches*, tom. I, pag. 58.

parente, que nous croyons être l'analogue de la capsule auditive rudimentaire qui existe dans la plupart des Mollusques. Les antennes externes, beaucoup plus longues que les précédentes, s'insèrent au-dessous et un peu en dehors de celles-ci; elles se composent de trois articles basilaires cylindriques, dont les deux premiers sont très-courts et se terminent par une tige très-longue et très-grêle (1); le premier article basilaire, un peu plus gros que les suivants, porte en dehors une petite tige assez longue, ciliée, et qui nous a paru biarticulée. La bouche, placée en dessous de la carapace, à l'endroit où celle-ci se rétrécit pour constituer le prolongement céphalique, forme un petit tubercule composé d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une lèvre inférieure rudimentaire, de deux paires de mâchoires et de deux paires de pattes-mâchoires dont les dernières sont grandes et pédiformes. Viennent ensuite quatre paires de pattes, dont les deux premières sont plus courtes; ces pattes, longues et grêles, sont composées d'un article basilaire très-court et de quatre autres articles allongés, cylindriques, garnis de poils rares et très-déliés. En arrière de ces pattes se trouve, chez les mâles seulement, un organe impair, en forme de massue, et susceptible de rentrer dans la cavité thoracique. L'abdomen est très-étroit et beaucoup plus long que le

(1) Cette tige terminale des antennes externes manque presque toujours d'une manière plus ou moins complète; nous ne l'avons trouvée que sur un seul individu, dans plus de cent que nous avons examinés dans ce but.

céphalo-thorax; il est composé de sept anneaux ou segments, dont les cinq premiers, à peu près d'égale longueur, portent chacun une paire de fausses pattes assez longues, composées d'une tige cylindrique et de deux lames terminales ciliées. Chez les mâles, les fausses pattes de la première paire portent, vers le milieu de leur tige, un appendice particulier qui paraît formé de trois articles, comme l'indiquent nos figures; elles présentent, en outre, une petite dent en avant de cet appendice; les fausses pattes de la deuxième paire se terminent par trois lames dont l'antérieure est plus courte, plus grêle et non ciliée. Le sixième anneau ou segment, plus allongé et plus étroit que les autres, porte à son extrémité une paire de fausses pattes qui forment, avec le dernier segment, la nageoire caudale. Chez les femelles, les deux derniers segments sont simples; mais chez les mâles, ils portent chacun, en dessous, deux dents plus ou moins prononcées.

LEUCIFER TYPE.

Leucifer typus, Milne-Edwards.

MILNE-EDWARDS, Hist. nat. des Crustacés, tom. II, pag. 469.

Leucifer Reynaudii, MILNE-EDWARDS, même ouvrage, tom. II,
pag. 469.

PLANCIE 4, FIGURES 1-12.

Leucifer, corpore perlongo, angustissimo, pellucido; testâ suprâ et utrinquè in medio spinâ armatâ, anticè trispinosâ; ultimo segmento abdominali lateraliter bidentato et posticè spinis acutis et divergentibus terminato.

Tous les détails que nous avons donnés précédemment sur le genre *Leucifer* s'appliquent à cette espèce. Nous indiquerons, comme des caractères qui lui sont peut-être propres, deux petites épines qui se trouvent en dessus et sur les côtés de la carapace, à peu près à sa partie moyenne, et les trois épines qui terminent antérieurement son prolongement céphalique. Le dernier segment abdominal offre deux petites dents sur les côtés, et, en arrière, deux épines assez longues, aiguës et divergentes, en dessous desquelles se voient deux autres épines plus petites, dirigées en sens contraire.

Nous réunissons à cette espèce celle que M. Milne-Edwards a décrite sous le nom de *L. Reynaudii*; nous nous sommes assurés que la principale différence sur laquelle cette espèce a été établie, la séparation de la carapace et de son prolongement oculifère par une

suture, n'était qu'une différence apparente et qui n'existait réellement pas (1); les autres différences spécifiques indiquées par M. Milne-Edwards, ne sont, comme nous l'avons déjà dit, que des différences de sexe.

Dimensions. — La longueur de ce Crustacé, sans comprendre les antennes, est de dix à douze millimètres.

Il est assez commun dans toutes les mers.

(1) Sur les individus qui ont été un peu ballottés dans des boîtes, on trouve souvent le prolongement antérieur de la carapace infléchi sur celle-ci, ce qui détermine en dessus un pli que l'on peut prendre facilement pour une suture ou une articulation.

FAMILLE DES UNICUIRASSÉS.

GENRE ERICHTHE. — *Erichthus*, Latreille.

ÉRICHTHE ÉPINEUX.

Erichthus spinosus, nobis.

PLANCHE 5, FIGURES 6-11.

Erichthus, testâ trianguliformi, suprâ posticè gibbosâ et spinâ perlongâ perpendicularique armatâ, lateraliter infrâ curvatâ et inermi; rostro longo; spinis latero-posticis perlongis, rectis et divergentibus; penultimo segmento abdominali in medio posticè bidentato; ultimo segmento lateraliter tridentato.

La carapace, assez courte, de forme triangulaire, est élevée en arrière et armée en dessus, près du bord postérieur, d'une très-longue épine qui se dirige directement en haut; ses parties latérales, repliées en dessous, sont légèrement échancrées sur la ligne médiane, mais n'offrent aucune trace d'épines sur les bords; le rostre est à peu près aussi long que la carapace et dépasse beaucoup les antennes supérieures ou internes: les épines latéro-postérieures sont très-longues, dirigées en arrière et un peu en dehors, et dépassent l'extrémité de l'abdomen; en dessous de ces épines et à leur partie interne, se voient deux autres épines très-courtes et très-fines, dirigées en arrière et un peu en dedans; enfin la carapace présente

encore en avant et sur les côtés, comme dans les autres espèces de ce genre, deux petites épines semblables à celles dont nous venons de parler. Les antennes internes ne dépassent guère le milieu de la longueur du rostre. Les yeux sont allongés et un peu renflés à leur extrémité. L'abdomen est assez court, en partie couvert par la carapace qui atteint le milieu de son troisième segment; ses segments sont arrondis sur les côtés, à l'exception des deux avant-derniers, qui ont leurs angles postérieurs un peu épineux; le sixième segment, plus court et plus étroit que les autres, porte deux petites dents placées au milieu de son bord postérieur. La lame caudale est grande, à peu près aussi large que longue, élargie sur les côtés, tronquée en arrière, avec une faible échancrure au milieu et une forte épine de chaque côté de la troncature; ses bords latéraux présentent trois petites dents à leur partie postérieure. Le prolongement lamelleux de l'article basilaire des fausses pattes du sixième anneau abdominal est terminé par deux pointes inégales dont l'externe est la plus longue; ce prolongement et les lames qu'il porte sur les côtés sont courts et n'atteignent pas la première épine latérale de la lame caudale. Les branchies sont tout à fait rudimentaires et représentées seulement par un petit tubercule placé à la base de la lame interne des fausses pattes abdominales.

Dimensions. — Longueur (de l'extrémité du rostre à l'extrémité de l'abdomen), douze millimètres.

Nous avons recueilli cet Érichthe dans l'océan Atlantique.

ÉRICHTHE ARMÉ.

Erichthus armatus, Latreille.

Smerdis armata, LEACH, Narrat. of an expedit. the river Zaïre,
app. n° 4, pag. 407, pl. 18, fig. 7.

Erichthus armatus, LATREILLE, Encyclopédie méthodique, pl. 354,
fig. 6.

— *Id.* — DESMAREST, Considérations sur les Crustacés,
pag. 252, pl. 44, fig. 3.

— *Id.* — MILNE-EDWARDS, Hist. nat. des Crustacés,
tom. II, pag. 504.

PLANCHE 5, FIGURES 12-17.

Erichthus, *testâ trianguliformi*, *subelongatâ*, *suprà posticè spinâ*
perlongâ leviterque inflexâ armatâ, *lateraliter infrâ curvatâ et*
inermi; *rostro sat longo*; *spinis latero-posticis longis et divergen-*
tibus; *penultimo segmento abdominali in medio posticè bidentato*;
ultimo lateraliter tridentato.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente, mais elle s'en distingue par quelques caractères que nous allons indiquer.

La carapace, de forme également triangulaire, est un peu plus allongée et moins élevée ou renflée en dessus et en arrière; l'épine médio-dorsale postérieure, qui est aussi très-longue, est dirigée en haut et en arrière, au lieu de s'élever perpendiculairement à la carapace; le rostre est plus court; les épines latéro-postérieures sont aussi un peu moins longues et atteignent à peine le dernier segment abdominal;

les parties latérales de la carapace sont également sans épines sur les bords; les petites épines, qui se trouvent à la base des grandes épines latéro-postérieures, sont placées tout à fait en dedans de celles-ci et sont formées par le prolongement des bords latéraux de la carapace, ce qui fait paraître le bord postérieur de celle-ci comme échancré. Les antennes internes sont un peu dépassées en avant par l'extrémité du rostre. L'abdomen n'est que peu recouvert par la carapace, qui atteint seulement le milieu du deuxième segment; ses segments sont arrondis sur les côtés; le sixième, plus court et plus étroit, porte deux petites dents à la partie moyenne de son bord postérieur. La lame caudale est un peu plus large que dans l'espèce précédente et sa troncature postérieure un peu plus étroite. Le prolongement lamelleux de l'article basilaire des fausses pattes du sixième anneau abdominal diffère aussi par ses pointes terminales qui sont un peu plus grandes. Les branchies sont tout à fait rudimentaires.

Dimensions. — Longueur (de l'extrémité du rostre à celle de l'abdomen), douze millimètres.

Nous avons recueilli cette espèce dans l'océan Pacifique.

Quoique cet Érichthe soit connu depuis longtemps et se trouve déjà décrit dans plusieurs ouvrages, nous avons cru utile cependant d'en donner une nouvelle figure qui fit connaître ses caractères d'une manière plus exacte. C'est à tort, en effet, que M. Milne-Edwards place cet Érichthe dans sa division des es-

peces de ce genre qui ont le rostre plus court que les antennes internes ; cet auteur paraît n'avoir consulté que la figure donnée par Desmarest , laquelle est une copie altérée de celle de Leach ; si M. Milne-Edwards avait consulté aussi ce dernier auteur, qu'il cite cependant, il aurait vu que, dans la figure donnée par lui de cet Érichthe, le rostre est plus long que les antennes. La figure que Latreille en a donnée dans l'*Encyclopédie*, d'après un dessin de Leach, représente également le rostre plus long que les antennes.

ÉRICHTHE VITRÉ.

Erichthus vitreus, Latreille.

- Squilla vitrea*, FABRICIUS, Ent. syst. suppl. pag. 513, n° 6.
Smerdis vulgaris, LEACH, Expedit. the river Zaïre, app. pag. 407,
 pl. 18, fig. 6.
Erichthus vitreus, LATREILLE, Encyclop. méth., insect., tom. X,
 pag. 474, pl. 354, fig. 7.
 ——— *Id.* ——— DESMAREST, Consid. sur les Crustacés, pag. 252,
 pl. 44, fig. 2.
 ——— *Id.* ——— MILNE-EDWARDS, Hist. nat. des Crustacés, t. II,
 pag. 501.

PLANCHES 5, FIGURES 18-25.

*Erichthus, testâ brevi, subtriangulari, suprâ gibbosâ et posticè spinâ
 perbrevis armatâ, lateraliter infra curvatâ et spinâ brevissimâ in
 medio instructâ; rostro brevi; spinis latero-posticis sat longis,
 basi latis; ultimo segmento abdominali lateraliter tridentato.*

Quoique cette espèce ait été aussi décrite déjà par plusieurs auteurs, ses caractères ne nous ont pas paru avoir été encore indiqués d'une manière suffisamment exacte.

La carapace est courte et assez bombée en dessus ; l'épine médio-dorsale postérieure est très-courte et semblable aux épines latéro-antérieures ; le rostre est de plus de moitié moins long que la carapace et ne dépasse pas les antennes internes ; les épines latéro-postérieures sont assez longues et larges à leur base ; elles atteignent le milieu du cinquième segment abdominal ; les

bords latéraux de la carapace, repliés en dessous, présentent, à leur partie moyenne, une petite épine très-courte; ces bords se terminent en arrière par deux épines semblables, placées en dedans et en dessous des grandes épines latéro-postérieures. L'extrémité des antennes internes atteint celle du rostre. Les yeux sont assez courts et renflés à leur extrémité. Les pattes ravisseuses sont de longueur médiocre, à bras et mains grêles. L'abdomen est assez grand, recouvert par la carapace jusqu'à la partie moyenne du deuxième segment; ses segments sont arrondis sur les côtés, le sixième, plus court et plus étroit, ne porte pas de dent au milieu de son bord postérieur. La lame caudale est un peu plus large que longue, rétrécie en arrière et terminée latéralement par deux épines assez longues; ses bords latéraux présentent trois petites dents, comme dans les espèces précédentes; le prolongement lamelleux de l'article basilaire des fausses pattes du sixième anneau est terminé par deux pointes dont l'externe est beaucoup plus petite que l'interne; ce prolongement et les lames ciliées qu'il porte, sont courts et n'atteignent pas la partie moyenne de la lame caudale. Les branchies sont plus développées que dans les espèces déjà décrites; elles se composent de trois branches dont les deux supérieures sont bilobées, et dont l'inférieure est divisée en trois lobes inégaux.

Dimensions. — Longueur, vingt-quatre millimètres.

Nous avons recueilli cet Érichthe dans l'océan Atlantique.

ÉRICHTHE DE LEACH.

Erichthus Leachii, nobis.

PLANCIE 5, FIGURES 26-34.

Erichthus, testâ brevi, subtriangulari, suprâ posticè gibbosâ et spinâ armatâ, lateraliter infrâ curvatâ et spinâ in medio instructâ; rostro brevi; spinis latero-posticis sat longis; ultimo segmento abdominali lateraliter bidentato.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, mais elle s'en distingue par sa carapace qui est un peu plus allongée, par les épines des bords latéraux qui sont plus longues, par l'épine médio-dorsale postérieure qui est aussi plus longue et située à une plus grande distance du bord postérieur de la carapace, enfin par sa lame caudale qui n'a que deux petites dents sur les côtés. Le prolongement lamelleux de l'article basilaire des fausses pattes du sixième anneau et ses appendices ciliés sont assez grands et dépassent un peu la première épine latérale du dernier segment. Les branchies sont tout à fait rudimentaires et représentées par un simple tubercule.

Dimensions. — Longueur, vingt millimètres.

Nous avons recueilli cet Érichthe dans l'océan Atlantique.

ÉRICHTHE DE GUÉRIN.

Erichthus Guerinii, nobis.

PLANCHE 5, FIGURES 32-38.

Erichthus, testâ brevi, suprâ posticè leviter gibbosa et inermi, lateraliter infrâ curvatâ et spinâ perbrevis armatâ; rostro longo; spinis latero-posticis longis; ultimo segmento lateraliter bidentato.

Cette espèce est encore assez voisine des précédentes, mais elle s'en distingue facilement par l'absence d'épines en dessus de la carapace; les épines des bords latéraux sont très-courtes; les épines latéro-postérieures atteignent à peine le bord postérieur du quatrième segment abdominal; le rostre est assez long et dépasse les antennes internes. La lame caudale n'a que deux petites dents sur les côtés. Les branchies sont assez développées et rameuses; elles sont formées de quatre branches principales dont l'antérieure est bilobée et les autres composées chacune de quatre ou cinq lobes plus minces.

Dimensions. — Longueur, de vingt-huit à trente millimètres.

Cette espèce provient de l'océan Pacifique.

Nous la dédions à M. Guérin-Menneville qui a bien voulu nous aider de ses conseils et mettre à notre disposition ses notes et sa riche collection, pour la rédaction de cette partie de notre ouvrage.

ÉRICHTHE D'EDWARDS.

Erichthus Edwardsii, nobis.

PLANCHE 5, FIGURES 39-54.

Erichthus, testâ magnâ, suprâ in medio gibbosâ et spinâ armatâ, lateraliter infrâ curvatâ et spinâ longâ instructâ; rostro longo; spinis latero-posticis longis; ultimo segmento abdominali lateraliter bidentato.

Dans cette espèce, la carapace est grande, assez allongée, légèrement renflée en dessus et armée, dans ce sens, d'une épine médiane assez forte, qui se trouve placée beaucoup plus en avant que dans les autres espèces déjà décrites; le rostre est long et dépasse les antennes internes; les bords latéraux de la carapace sont fortement repliés en dessous et armés, à leur partie moyenne, d'une épine très-forte, presque aussi longue que le rostre; les épines latéro-postérieures sont grandes et atteignent la partie moyenne de la lame caudale; les dents placées en dessous de ces épines sont fort courtes comme dans les autres espèces. L'extrémité des antennes internes n'atteint pas celle du rostre qui les dépasse sensiblement en avant. Les pattes ravisseuses sont assez courtes, à bras et mains grêles. L'abdomen est à peu près égal en longueur à la carapace qui s'avance jusqu'au milieu de son quatrième segment; les bords latéraux de ses segments sont arrondis, à l'exception du cinquième qui a ces bords sub-aigus. La lame caudale est un peu

plus large que longue, et légèrement élargie au niveau de la ligne médiane; son bord postérieur, faiblement échancré au milieu, se termine latéralement par deux petites pointes un peu recourbées en dedans; ses bords latéraux présentent trois dents dont la postérieure est très-peu marquée. Le prolongement lamelleux de l'article basilaire des fausses pattes du sixième anneau est terminé par deux pointes dont l'externe est la plus courte; la lame ciliée extérieure n'a qu'une dent à son bord externe; ces parties atteignent à peu près le milieu du dernier segment abdominal. Les trois dernières pattes thoraciques sont complètes; les fausses pattes caudales n'offrent qu'un très-petit tubercule à la place des branchies.

Dimensions. — Longueur, de vingt à vingt-quatre millimètres.

Nous l'avons recueilli dans l'océan Atlantique.

Cet Érichthe nous paraît se rapprocher de celui que M. Milne-Edwards a désigné sous le nom d'*Érichthe hérissé* (*E. aculeatus*) (1); mais il en diffère d'une manière marquée par sa carapace qui est plus grande et plus longue, par son épine médio-dorsale qui est moins grosse et beaucoup plus antérieure, par ses épines latéro-postérieures qui sont plus longues, enfin, par la forme du dernier segment abdominal. Il est possible, du reste, que ces différences tiennent à l'âge, car l'individu décrit par M. Milne-Edwards n'avait que quatre lignes de longueur.

(1) *Histoire naturelle des Crustacés*, t. II, pag. 504.

GENRE SQUILLE. — *Squilla*, Fabricius.

SQUILLE A QUATRE POINTES.

Squilla quadrispinosa, nobis.

PLANCHE 5, FIGURE 4.

Squilla, corpore fusco, levigato; testâ non cristatâ et anticè leviter angustatâ; lamellâ rostrali transversariâ, rotundatâ, in medio productiusculâ; antennis internis brevibus; pollicibus tridentatis; ultimo segmento abdominali quinquè-cristato, lateraliter spinis duobus armato, posticè in medio spinis duobus aliis mobilibus instructo.

Cette squille a le corps allongé et à bords latéraux presque parallèles; sa carapace est divisée en trois lobes par deux sillons longitudinaux presque droits; la lame rostrale est transverse, un peu plus large que longue, arrondie et un peu avancée à sa partie moyenne. Les antennes internes sont assez courtes; les yeux ont leur cornée arrondie et non transversale et bilobée. Les trois segments thoraciques sont de la largeur des segments abdominaux; le segment précédent, un peu plus étroit, est laissé entièrement à découvert par le bord postérieur de la carapace qui est légèrement échancré; tous ces segments sont lisses, à l'exception du pénultième qui porte six dents spiniformes; le dernier segment est garni en dessus de sept crêtes minces; il est armé, de chaque côté, de deux fortes dents pointues, et au milieu de son bord

postérieur, de deux épines mobiles dont la droite est simple et la gauche bifide (1). L'article basilaire des fausses pattes du sixième segment est prolongé en une forte lame fourchue dont l'épine externe est un peu plus courte que l'interne; les griffes sont armées de trois dents, y compris la dent terminale.

La couleur de cette squille est d'un brun de corne.

Dimensions. — Sa longueur, sans comprendre les antennes, est d'environ sept centimètres.

Nous l'avons recueillie aux îles Sandwich.

Cette espèce appartient à un petit groupe de Squilles qui se distinguent des autres : par leurs yeux peu élargis à leur extrémité, recouverts à leur base par la lame rostrale, à cornée longitudinale et non transversale et bilobée; par leurs antennes supérieures assez courtes; enfin, par la présence de deux épines mobiles à l'extrémité de la queue. M. Guérin forme de ce groupe un sous-genre, qu'il nomme *Pseudosquilla* et qui renferme, outre l'espèce que nous venons de décrire, les quatre espèces suivantes : la *Sq. ciliata*, Fab., la *Sq. cylindrica*, Guér., la *Sq. oculata*, Brullé, et la *Sq. leptodactyla*, Guérin.

(1) C'est par une erreur de notre dessinateur que ces épines ont été représentées toutes deux bifides sur notre figure. Nous ne pouvons dire si cette différence assez curieuse est constante ou si elle tient à une anomalie, n'ayant pu nous procurer qu'un seul individu de cette espèce.

GENRE CLORIDE, — *Clorida*, nobis.

Nous avons cru devoir séparer des Squilles, pour en former une nouvelle division générique, des Crustacés qui ressemblent beaucoup à celles-ci par leurs formes et par l'ensemble de leurs caractères, mais qui s'en distinguent d'une manière assez tranchée par leurs yeux situés en avant de la lame rostrale et contigus sur la ligne médiane, rétrécis à leur base et à leur extrémité, à cornée très-petite et comme double. Leur carapace est élargie en arrière et laisse à découvert l'article qui précède les trois derniers segments thoraciques. Ces segments et la base de l'abdomen sont plus étroits que les segments qui suivent ; la queue ne porte pas d'épines mobiles. Les pattes ravisseuses sont semblables à celles des vraies Squilles.

M. Guérin-Menneville, qui a adopté ce genre dans un travail qu'il prépare sur les Crustacés de cette famille, s'est assuré que la *Squilla microphthalma* (1) de M. Milne-Edwards doit en faire partie ; l'espèce sur laquelle nous l'avons établi est la suivante.

(1) *Histoire naturelle des Crustacés*, t. II, pag. 523.

CLORIDE DE LATREILLE.

Clorida Latreillii, nobis.

PLANCHE 5, FIGURES 2-5.

Clorida, testâ posticè dilatâtâ, anticè lateraliter spinosâ; lamellâ rostrali latiore quàm longâ; corpore suprâ lineis longitudinalibus et elevatis notato; ultimo segmento abdominali tuberculato et in medio cristato.

La carapace est petite, beaucoup plus large en arrière qu'en avant; sa face supérieure présente deux sillons longitudinaux en avant et sur les côtés; un large sillon transverse et une petite crête longitudinale se voient sur cette même face, en arrière; le bord postérieur est assez fortement échancré; les bords latéraux sont arrondis à leur partie postérieure; le bord antérieur est également arrondi et se termine, de chaque côté, par une petite épine. La plaque frontale est transversale et légèrement échancrée en avant. Les antennes internes sont grandes et beaucoup plus longues que les externes. Le second anneau thoracique est très-étroit et armé d'une épine sur les côtés. L'abdomen est arrondi et un peu plus large à sa partie moyenne qu'à ses extrémités; il présente, de chaque côté, trois lignes saillantes longitudinales qui se prolongent sur les anneaux thoraciques; l'avant-dernier segment est armé de six épines; le dernier porte une forte crête longitudinale au milieu de trois ou quatre

bosselures lisses sur les côtés; son pourtour est armé de six dents fortes et aiguës entre lesquelles se trouvent plusieurs petites dentelures. L'article basilaire des fausses pattes du sixième segment est terminé par trois épines dont l'interne est la plus longue. Les six pattes thoraciques sont de forme ordinaire, mais leur appendice latéral est en forme de lame membraneuse ovulaire et allongée, un peu comme dans le genre *Coronis*. Nous ne pouvons rien dire des pattes ravis-seuses qui manquent sur notre individu; mais dans l'autre espèce dont nous avons déjà parlé, la *C. Microphthalma*, ces parties sont semblables à celles des vraies Squilles.

Ce crustacé est grisâtre dans toutes ses parties.

Dimensions. — Sa longueur est de soixante-cinq millimètres, sans comprendre les antennes.

Nous l'avons recueilli dans l'Inde, à Singapour.

ORDRE DES AMPHIPODES.

FAMILLE DES HYPÉRINES.

GENRE OXYCÉPHALE. — *Oxycephalus*, M. Edwards.

OXYCÉPHALE ARMÉ.

Oxycephalus armatus, M. Edwards.

Histoire naturelle des Crustacés, t. III, pag. 404.

PLANCHE 4, FIGURES 13-32.

Oxycephalus, corpore perangusto, elongatissimo, pellucido et roseo; capite longo, anticè rostro longissimo et acuto terminato; ultimis segmentis abdominalis longis, angustis et spinosis; ultimo perlongo et acuto.

M. Milne-Edwards a déjà fait connaître cette espèce fort remarquable; nous allons en donner une nouvelle description un peu plus détaillée et qui nous permettra en même temps de compléter aussi, sous quelques rapports, l'histoire du genre auquel elle appartient.

La tête, moins longue d'un tiers environ que le reste du corps, est un peu rétrécie après sa naissance et de forme cylindrique; elle présente ensuite un renflement allongé sur lequel se trouvent les yeux qui sont grands, ovalaires, non saillants, et qui ne se dis-

tinguent du reste de la tête que par les facettes dont ils sont composés; après cette portion renflée, la tête se rétrécit en un rostre styliforme très-grêle et très-aigu à son sommet, qui est à peu près deux fois aussi long qu'elle. En dessous de la base de ce rostre, en avant des yeux et dans une fossette assez profonde, se trouvent les antennes supérieures ou de la première paire, qui sont courtes, recourbées, composées de trois articles dont le second est très-grand, arqué, cilié en dehors, dilaté au bout et portant le troisième article, qui est très-petit et rudimentaire, au milieu de son bord antérieur. Dans les femelles, cette antenne est également composée de trois articles, mais qui sont d'une forme tout à fait différente; c'est le deuxième article qui est le plus petit, et le troisième, qui est le plus grand, est de forme ovalaire et cilié à son extrémité seulement. A la base de la tête et immédiatement au-dessus de la lèvre supérieure, sont insérées les antennes inférieures ou de la deuxième paire, qui sont extrêmement longues, pliées trois fois sur elles-mêmes, composées de quatre articles dont les trois premiers sont renflés à leur partie antérieure, et le dernier terminé en pointe aiguë (1). En dessus de ces antennes, se trouvent deux tiges très-grêles et allongées, composées de trois articles dont les deux derniers sont beaucoup plus courts et d'égale longueur, l'article terminal formant une pointe très-aiguë

(1) Nous considérons ces parties comme des antennes, à l'exemple de M. Milne-Edwards, quoique leur conformation s'éloigne beaucoup de celle des antennes ordinaires.

et légèrement recourbée en dessous ; il est difficile de donner une détermination de ces parties qui n'ont pas encore été indiquées chez les Oxycéphales et que nous considérons provisoirement comme les analogues des lames latérales qu'offrent les antennes chez les Crustacés macroures. D'après ce que nous avons vu sur un individu seulement, les antennes inférieures seraient beaucoup plus petites chez les femelles. Immédiatement après les parties que nous venons de décrire, vient le tubercule buccal contre lequel sont appliquées deux paires de petites pattes didactyles, auxquelles font suite quatre autres paires de pattes ambulatoires assez longues, grêles et uniformes dans les mâles, à articles basilaires plus ou moins renflés chez les femelles. Le dernier segment thoracique est beaucoup plus court que les autres, dans les deux sexes, et dépourvu de la paire de pattes qu'il porte chez les Amphipodes voisins et même chez l'*Oxycéphale océanique* ; il présente seulement, en dedans, une petite lamelle arrondie qui ne déborde pas ses parois latérales et qui semble être le vestige de la dernière paire de pattes. Les autres pattes portent en dedans et à leur base, de grandes lamelles ovalaires, placées longitudinalement sur les côtés des segments thoraciques et qui, en se croisant par leurs bords, servent de réceptacle aux œufs et aux jeunes. L'abdomen est composé de six segments dont les trois premiers sont assez grands et portent chacun une paire de fausses pattes courtes, à tige très-large et terminée par deux filets ciliés. La queue est formée par les trois articles

suivants qui sont allongés, minces, cylindriques, épineux en dessus et en dessous, les épines supérieures étant beaucoup plus petites que les inférieures; les deux premiers portent à leur extrémité postérieure de fausses pattes à tige très-longue et très-grêle, et terminées chacune par deux filets ciliés et fort courts; le dernier, aussi long que les précédents, se termine en pointe aiguë.

En étudiant une femelle de cette espèce, M. Guérin-Menneville a trouvé, entre les grandes lames basilaires des quatrièmes pattes, un certain nombre de jeunes individus qui paraissaient être récemment éclos et qui adhéraient encore à la partie interne de ces lames. M. Guérin-Menneville a pu les détacher et en tracer la figure que nous donnons sur notre planche (fig. 22). On peut voir, par cette figure, que les jeunes Oxycéphales sont très-différents des adultes et ont une assez grande ressemblance avec le genre *Pronoé* de l'entomologiste que nous venons de citer. On ne peut guère admettre cependant que les Pronoés ne soient que de jeunes Oxycéphales, car les jeunes individus de ce dernier genre qui ont été examinés par M. Guérin-Menneville, n'avaient qu'un millimètre de longueur, tandis que le Pronoé décrit par le même auteur avait de douze à quatorze millimètres.

Le crustacé que nous venons de décrire est transparent; les parties intérieures, le rostre, les derniers segments abdominaux et les fausses pattes qu'ils portent sont de couleur rosée.

Dimensions. — Sa longueur générale, depuis l'ex-

trémité antérieure du rostre, jusqu'à celle de la queue, est de six centimètres environ.

Ce crustacé paraît assez rare; nous n'en avons rapporté que quelques individus qui ont été recueillis par M. Gaudichaud dans l'océan Pacifique.

M. Guérin-Menneville, qui a bien voulu étudier avec nous cette espèce, pense qu'elle devra être séparée du genre *Oxycéphale* pour former une nouvelle division générique à laquelle on pourrait donner le nom de *Xyphicépale*, qui exprime son principal caractère; il se fonde en cela sur ce que les *Oxycéphales* véritables ont le corps plus court, de forme différente, et en ce qu'ils ont sept paires de pattes, dont deux didactyles et cinq ambulatoires. M. Guérin-Menneville pense aussi, d'après un nouvel examen qu'il en a fait, que son *Oxycephalus oceanicus*, qui ne diffère guère de l'*O. piscator* que par la brièveté des antennes inférieures et la forme des antennes supérieures, n'est que la femelle de ce dernier, et que dès lors cette espèce doit être supprimée.

Ayant eu occasion d'étudier nous-même l'*Oxycéphale pécheur*, nous nous sommes assuré que les antennes inférieures sont accompagnées des tiges minces et tri-articulées que nous avons signalées dans l'*Oxycéphale armé*.

Nous devons donner plus d'étendue à cette partie de notre publication et la consacrer surtout aux crustacés des ordres inférieurs, dont nous nous étions occupé d'une manière particulière, pendant notre voyage; mais la nécessité dans laquelle nous nous sommes trouvé de n'accorder que cinq planches de notre atlas aux animaux de cette classe, nous force à passer sous silence un assez grand nombre d'espèces entièrement nouvelles ou peu connues, la plupart fort curieuses, que nous avons recueillies et observées, mais que nous ne pourrions décrire convenablement ici, sans le secours de figures. Nous nous proposons de publier plus tard nos observations à ce sujet.

INSECTES.

INSECTES.

(APTÈRES.) (1)

MYRIAPODES.

FAMILLE DES CHILOGNATHES.

GENRE IULE. — *Iulus*, Linné.

IULE CORALLIN.

Iulus Corallinus, nobis.

PLANCHE 1, FIGURES 1-4.

I., Capite levigato, suprâ bi-inpresso; segmentis corporis 48, fortiter reticulatis, ad regionem pedigeram striatis; segmento penultimo non spinoso; antennis brevibus, suprâ rubris, moniliformibus; pedibus 86, rubescentibus.

Espèce du genre *Spirobolus* de M. Brandt; tête lisse; deux paires d'impressions labiales supérieures écartées; bouclier subaigu bilatéralement, oblique à son bord

(1) Nous devons à M. Paul GERVAIS la détermination des INSECTES APTÈRES de notre voyage et la description des espèces appartenant aux genres IULE, POLYDESME, SCOLOPENDRE et SCORPION.

antéro-inférieur externe, marginé, non strié ; anneaux du corps très-finement réticulés, striés à leur région pédigère, mais point en dessus ni bilatéralement ; anneau præanal en capuchon non épineux, atteignant à peu près le niveau des valves anales ; écaille præanale curviligne à son bord postérieur ; quarante-huit anneaux entre la tête et l'anūs ; antennes courtes, moniliformes, à sixième et septième anneaux subpubescents ; pattes au nombre de quatre-vingt-six paires environ.

Cette espèce est d'une couleur rouge de corail sur les antennes et les pattes, plus foncée sur les anneaux de derrière, dont le bord postérieur est annelé de rouge corail.

Dimensions. — Longueur totale, cinq centimètres ; largeur, trois millimètres et demi.

Habit. — Les îles de France et de Bourbon.

GENRE POLYDÈME. — *Polydesmus*, Latreille.

POLYDÈME VERMIFORME.

Polydesmus vermiformis, nobis.

PLANCHE 4, FIGURES 5-7.

P., *Cylindricus*; *corpore levigato*; *antennis sat exilibus*.

Ce polydème appartient au groupe dont M. Brandt a formé le genre *Strongylosoma*.

Comme les autres espèces de ce groupe, il a le corps à peu près cylindrique, plus cylindrique même que le *S. Pallipes*, et, sous ce rapport, il est plus voisin du *S. Cylindraceum*; il n'a même aucun indice de la carène latérale; son corps est lisse et ses antennes sont assez grêles.

Dimensions. — Sa longueur totale surpasse deux centimètres.

La patrie de cette espèce nous est inconnue.

POLYDÈME DE BIBRON.

Polydesmus Bibronii, nobis.

PLANCHE 4 , FIGURE 44.

P., Major *Polydesmo complanato*; carinis subprominentibus; antennis sat elongatis, subcrassis; corpore levigato posticèque subacuminato.

Cette espèce est un peu plus grande que le *Polydesmus complanatus* d'Europe; il a les carènes latérales médiocrement saillantes, les antennes assez longues, peu épaisses, le corps lisse et sa partie terminale subappointie.

Dimensions. — Sa longueur est de trois centimètres environ.

Sa patrie nous est inconnue.

FAMILLE DES CHILOPODES.

GENRE SCOLOPENDRE. — *Scolopendra*, Linné.

SCOLOPENDRE DE LUCAS.

Scolopendra Lucasii, nobis.

PLANCHE 4, FIGURE 42.

S., *Ferruginea*; *capite subcordiformi*; *corpore sat lato, lineis dorsalibus divergentibus, lateribusque marginatis*; *pedibus posticè exilibus, subplanatis, suprâ non marginatis, extâs trispinosis, intâs tantùm bispinosis*.

Ferrugineuse. Tête subcordiforme. Corps plus ou moins large, à lignes dorsales divergentes, nulles aux deux derniers segments, à bord latéral marginé; doubles stries inférieures non continues, assez grandes cependant; écaille præanale subarrondie en arrière; plaques latérales terminées en épine; pieds de derrière grêles, subaplatis, non marginés en dessus; deux ou trois épines au bord supéro-interne; deux à la face inférieure; saillies dentifères à cinq dents chacune; stigmates vulvaires.

Dimensions. — Longueur du corps, douze centimètres au moins; antennes, deux centimètres; pieds de derrière, trois centimètres.

Cette scolopendre habite les îles de France, de Bourbon et de Mahé.

Cette espèce nous paraît être celle que M. Blanchard a figurée sous le nom de *Sc. Borbonica*, dans l'*iconographie du règne animal*, mais seulement depuis la publication de notre planche ; elle devra donc continuer à porter le nom du savant et habile entomologiste auquel nous l'avons dédiée.

ARACHNIDES.

FAMILLE DES PÉDIPALPES.

GENRE SCORPION. — *Scorpio*, Linné.

SCORPION PERLÉ.

Scorpio Margaritatus, Gervais.

PLANCHE 2, FIGURES 13-17.

S., *Corpore supra regulariter granulato; digitis maxillarum brevibus; palpis granulatis.*

Dessus du corps marqué de granulations régulières peu serrées; un sourcil granuleux sur chaque œil médian; une petite gouttière creusée en arrière, entre deux carènes de granules; une carène médiane de granules sur le gaster, à partir du troisième anneau, et, de chaque côté, un rudiment plus ou moins évident d'une autre carène semblable; carènes caudales grenues; vésicule médiocre, avec une très-petite épine sous l'aiguillon; doigts des maxilles courts; palpes à crêtes granuleuses; dessus de la main côtelé, plus large que l'avant-bras; doigts un peu plus longs qu'elle; vingt-quatre ou vingt-cinq dents aux peignes.

Dimensions. — Longueur totale, neuf centimètres; queue seule, cinquante-cinq millimètres.

Il habite l'île de la Puna, dans la rivière de Guayaquil.

Cette espèce appartient à la catégorie des *Brethus*.

SCORPION D'EHRENBERG.

Scorpio Ehrenbergii, Gervais.

PLANCHE 4, FIGURES 48-22.

S., *Fusco-castaneus*, *suprà fuscus*; *primis segmentis abdominis suprà nigris, subtiliter granulatis*; *granis densè positis*; *caudà longiore quàm corpore, suprà carinatà granulataque*; *chelis levigatis, infrà tuberculatis*.

Les six premiers anneaux de l'abdomen noirs en dessus, finement granuleux, à granules serrés, un peu plus saillants sur la seconde que sur la première partie de chaque anneau; queue plus longue que le corps, de force moyenne; les deux carènes médio-supères visibles sur toutes les articulations, confondues à la dernière; une seule carène latéro-infère plus visible au dernier article qu'ailleurs, granuleuse à ce dernier article seulement; épine de la vésicule longue, noire à sa pointe; vésicule médiocre, granuleuse en dessous, lisse en dessus, ainsi que les parties non carénées de la queue. Environ quarante dents à chaque peigne; bras à quatre pans irréguliers, granuleux aux arêtes;

quelques granules entre les deux arêtes supérieures ; mains lisses, ayant un fort tubercule bulleux à la face inférieure et à la naissance des doigts ; bord de contact des doigts finement denticulé, à denticules décroissant de la base au sommet ; quelques-uns plus gros, intervallés. — Couleur fauve châtain, sauf au dos qui est brun.

Dimensions. — Longueur totale, sans les palpes, soixante-huit millimètres ; queue seule, quarante millimètres.

Ce scorpion provient de Payta et du Callao, au Pérou.

Cette espèce rentre dans le groupe des *Télégonés*, dont les yeux forment l'un des principaux caractères. Chez ces scorpions, les yeux du vertex sont à peu près au milieu du céphalo-thorax, et les yeux latéraux, petits, très-serrés, difficiles à bien voir, même à la loupe, au nombre de trois de chaque côté, inégaux pour chaque groupe et rangés en arc de cercle près de l'angle antérieur externe.

SCORPION A BRACELETS.

Scorpio armillatus, Gervais.

PLANCHE 4, FIGURES 23-27.

S., *Suprà nigricans, infrà fulvus subtiliterque granulatus; cephalothorace longitudinaliter uni-impresso; caudâ longiore quàm corpore, sublatâ; digitis maxillarum brevibus; manibus suprâ levigatis, digitis harum elongatis.*

Finement granuleux; une impression linéaire, enfoncée sur la ligne médio-longitudinale du céphalothorax, continuée par une carène sur le gaster; queue un peu plus longue que le corps, de largeur médiocre, à arêtes peu saillantes, à peu près nulles en dessus, au dernier article; un tubercule épineux, subcomprimé sous l'aiguillon; doigts des maxilles courts; leur main lisse en dessus. Bras des palpes subquadrangulaires; avant-bras sans épine au bord antérieur; mains de la grosseur de l'avant-bras; doigts plus longs qu'elles, appliqués; dix-huit dents aux peignes. — Couleur fauve en dessous, sauf sous la queue, marbrée de noirâtre en dessus; un large anneau brun en bracelet sur l'avant-bras; main fauve; doigts de la même couleur.

Dimensions. — Longueur, cinquante millimètres; queue seule, trente-deux millimètres.

Ce scorpion provient de Manille, et de Tourane, en Cochinchine.

La figure de notre atlas, qui le représente, n'indique que trois yeux de chaque côté; c'est une erreur; il y en a cinq comme chez les *Androctones*, à la catégorie desquels le *S. Armillatus* appartient.

SCORPION GLABRE.

Scorpio glaber, Gervais.

PLANCHE 4, FIGURES 28-32.

S., Similis *S. Ehrebergii*, sed exilior; digitis ad basim non tuberculatis; corpore fulvo, serèque levigato.

Ce scorpion diffère peu du *Scorpion d'Ehremberg*, et appartient au même groupe. Cependant il est un peu plus grêle, manque de renflement tuberculeux à la base du doigt fixe et a le corps presque lisse et plus brun. Aussi ne forme-t-il peut-être qu'une simple variété du *Scorpion d'Ehremberg*.

Il provient également du Pérou.

FAMILLE DES ARANÉIDES.

GENRE OLIOS. — *Olios*, Walkenaër.

OLIOS GANTÉ.

Olios digitalis, nobis.

PLANCHE 4, FIGURES 33-35.

O., Cephalo-thorace longiore quàm lato, flavo rufescente; palpis validis, flavo-rufescentibus, ultimis articulis fusco tinctis; mandibulis flavis; labro longiore quàm lato, anticè rotundato; pedibus elongatis, exilibus, flavo-rufescentibus, ultimis articulis flavo-fusco tinctis; abdomine flavo, suprà transversim flavo-fusco quinque vittato.

Céphalo-thorax d'un jaune roussâtre, plus long que large, étroit vers sa partie antérieure, arrondi et dilaté sur ses parties latérales, partagé dans son milieu, mais seulement à sa base, par une impression longitudinale fortement marquée. Palpes allongés, d'un jaune roussâtre, assez robustes, avec les deux derniers articles d'un jaune teinté de brun. Mandibules jaunes, larges, saillantes. Mâchoires plus longues que larges, arrondies et dilatées à leur partie antérieure, rétrécies à leur base. Lèvre aussi longue que large, arrondie à sa partie antérieure. Pattes allongées, grêles, roussâtres, avec le tarse et le métatarse d'un jaune teinté de brun. Les première et seconde paires, les plus allongées; la quatrième paire, plus longue que la troi-

sième. Abdomen jaune, plus long que large, ovalaire, orné en dessus de cinq bandes transversales d'un jaune brun, dont l'antérieure fortement en forme de chevron; une ligne longitudinale d'un brun clair, finement accusée, située dans la région médiane de l'abdomen, partage en deux les bandes que nous venons de signaler; il est aussi à remarquer que les palpes, les organes de la locomotion, ainsi que le dessus d l'abdomen, sont hérissés de poils blancs.

Dimensions. — Longueur, dix-sept millimètres; largeur, six millimètres.

La patrie de cette espèce nous est inconnue.

GENRE THOMISE. — *Thomisus*, Latreille.

THOMISE CANCROÏDE.

Thomisus cancroïdes, nobis.

PLANCHE 4, FIGURES 40-43.

T., *Cephalo-thorace fusco-rubescente, fortiter tuberculato; palpis brevibus, nigris; mandibulis angustis; maxillis in medio angustatis, anticè rotundatis; labro longiore quàm lato; pedibus fusco rubescentibus; femoribus suprâ spinosis; articulis subsequentibus, tantùm tuberculatis; abdomine nigro, suprâ fortiter tuberculato, marginibus rubescentibus.*

Céphalo-thorax d'un brun rougeâtre, fortement tuberculé, plus large que long, rétréci vers sa partie antérieure, légèrement arrondi et dilaté sur ses côtés latéraux, avec sa base profondément échancrée et présentant dans son milieu une saillie assez fortement prononcée; bandeau épineux. Palpes courts, de couleur noire. Mandibules avancées, étroites, terminées par un crochet fortement en croissant. Mâchoires plus longues que larges, arrondies antérieurement et sensiblement rétrécies dans leur partie médiane. Lèvre plus longue que large, arrondie à sa partie antérieure. Pattes d'un brun rougeâtre, courtes, robustes, avec le fémoral épineux à son bord antérieur, le genual lisse, le tibia, le tarse et le métatarse noirs, couverts seulement de gros tubercules arrondis. Abdomen noir en dessus, plus large que long, épineux sur ses côtés

latéraux, qui sont d'un brun rougeâtre, échancré à sa partie antérieure, avec toute sa surface couverte de gros tubercules arrondis; partie postérieure fortement tronquée.

Dimensions. — Longueur, onze millimètres; largeur, sept millimètres.

La patrie de cette espèce nous est inconnue.

GENRE THÉRIDIION. — *Théridiion*, Walckenaër.

THÉRIDIION ZONÉ.

Théridiion zonatum, nobis.

PLANCHE 4, FIGURES 36-39.

T., Cephalo-thorace nigro, fusco-flavescente circumcincto; mandibulis nigris; maxillis anticè rotundatis, ad basin angustatis; palpis nigris; pedibus nigris, elongatis, exilibus; abdomine fusco-rufescente, ovato, ad basin acuto, suprè transversim nigro trivittato.

Céphalo-thorax noir, entouré de brun jaunâtre, très-rétréci à sa partie antérieure, bombé et dilaté sur ses côtés latéraux, avec sa base non échancrée et entièrement recouverte par l'abdomen. Palpes très-courts, grêles. Mandibules noires, assez allongées, terminées par des crochets peu en forme de croissant. Mâchoires dilatées, arrondies à leur partie antérieure, très-rétrécies à leur base. Lèvre plus longue que large, arrondie à sa partie antérieure. Pattes noires, très-allongées, grêles, surtout les première et quatrième paires. Abdomen d'un brun jaunâtre, orné en dessus de trois bandes transversales de couleur noire, très-convexe, ovalaire, arrondi à sa partie antérieure, avec sa base terminée en pointe.

Dimensions. — Longueur, sept millimètres; largeur, six millimètres.

Sa patrie nous est inconnue.

(COLEOPTÈRES.) (4)

GENRE ORTHOGONIE. — *Orthogonius*, Dejean.

ORTHOGONIE ALTERNANT.

Orthogonius alternans, Wiedmann.

Zoologisches Magazin, t. II, partie I.

PLANCHE 2, FIGURE 4.

Niger; elytris profundè striato-punctatis, interstitiis alternatim latioribus lineatoque punctatis; subtùs brunneus; pedibus concoloribus.

Long. 14 millim.; lat. 6 millim.

Le dessus du corps est d'un noir tirant un peu sur le brunâtre. La tête est assez large, ridée, avec quelques enfoncements entre les yeux. Les antennes, les palpes, la bouche et la lèvre supérieure sont d'un brun un peu ferrugineux. Les yeux sont jaunâtres, assez clairs. Le corselet, plus large que la tête, est court, transversal, moins long que large, coupé carrément en avant et en arrière, présentant des rides transversales qui sont plus marquées sur les bords,

(1) Nous devons à M. EUGÈNE DESMAREST la détermination et la description des insectes de cet ordre.

une ligne longitudinale enfoncée au milieu et une légère impression transversale près de la base. L'écusson est petit, triangulaire, lisse. Les élytres sont plus larges que le corselet, en forme de carré long et presque arrondies à l'extrémité, offrant chacune neuf stries assez profondes, finement ponctuées; les intervalles de ces stries sont alternativement plus larges; les plus étroits sont presque lisses, et l'on voit sur les plus larges des points enfoncés, rangés en lignes longitudinales; en outre il y a plusieurs gros points enfoncés, distincts entre la sixième et la septième côte. Les pattes sont d'un brun ferrugineux, légèrement rougeâtre. Le dessous du corps est à peu près de la même coloration, mais la teinte est brunâtre.

Cette espèce, décrite par Wiegmann et depuis par Dejean, n'avait pas encore été figurée. Elle habite Manille : ce fait est important parce que jusqu'ici on l'avait exclusivement crue propre à l'île de Java.

GENRE BRACHINE. — *Brachinus*, Weber.

BRACHINE DE LA GIRONNIÈRE.

Brachinus Giroumicrii, nobis

PLANCHE 2, FIGURE 2.

Capite flavescente, vertice nigro; thorace nigro, maculis duabus flavescens; clytris costatis nigris, macula humerali, vittaque in medio flavescens; antennis pedibusque fulvo-luteis.

Long. 16 millim. ; lat. 6 millim.

Le dessus du corps est noir. La tête est d'un fauve sale et présente sur le vertex une tache petite, presque ronde, noirâtre. Le corselet, beaucoup plus étroit que la tête, est près de deux fois aussi long que large; il est noir et offre vers le milieu, de chaque côté, un trait assez large d'un jaune fauve. Les élytres ont des côtes nombreuses, bien prononcées; elles sont allongées, étroites vers le corselet et s'élargissant vers leur extrémité, où elles sont coupées presque à angle droit; ces organes présentent un très-petit point fauve à l'épaule, et un trait de même couleur, légèrement dentelé et placé transversalement vers le milieu. Les antennes, les pattes, le milieu de la poitrine sont d'un fauve un peu jaunâtre. Le dessous du corps est noir, mais d'une teinte plus claire que le dessus, et légèrement lavé de roux.

Cet insecte varie considérablement dans son sys-

tème de coloration; nous avons décrit l'individu qui a servi de modèle pour notre dessin; dans un autre individu, le noir semble avoir envahi tout le corps, et l'on ne remarque plus de taches fauves jaunâtres, ni au corselet, ni aux élytres.

Le *Brachinus Gironnieri* a quelque analogie avec l'*Aptinus Chamissoni*, Mac-Leay, (*Br. verticalis*, Dejean) de la Nouvelle-Hollande, et avec le *Br. ambiguus*, Dejean, des Philippines. Il habite Manille.

GENRE CHLOENIE. — *Chlœnius*, Bonelli.

CHLOENIE TRISTE.

Chlœnius tristis, nobis.

PLANCIE 2, FIGURE 3.

Capite thoraceque viridi-subcœneis; elytris obscure viridi-cœneis, striato-punctatis; subtùs ferè niger.

Long. 13 millim.; lat. 5 millim.

Le dessus du corps est d'un vert bronzé, assez obscur, légèrement plus brillant sur la tête. Celle-ci est quadrilatère, se rétrécissant vers son extrémité, avec les yeux d'un jaune sale, saillants. Le corselet est beaucoup plus large que la tête, plus long que large, un peu arrondi sur les côtés, presque plane, rebordé légèrement vers les parties latérales; il n'y a pas de ligne longitudinale au milieu, mais on remarque deux impressions transverses bien marquées vers la base; la coloration de cet organe est la même que celle de tout le corps; cependant les rebords sont plus clairs. L'écusson est triangulaire, petit. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé, convexes; les stries sont bien prononcées, peu ponctuées. La coloration est d'un vert entièrement obscur, très-médiocrement bronzé. Les pattes sont d'un testacé un peu rougeâtre. Le dessous du corps est de la

même couleur que le dessus ; seulement la teinte en est plus noirâtre.

Cet insecte a quelque analogie avec le *Chlenius hamatus*, Eschscholtz, des îles Philippines ; il a été pris à Manille et nous n'en avons vu qu'un individu en mauvais état.

GENRE TRIGONOTOME. — *Trigonotoma*, Dejean.

TRIGONOTOME ÉLÉGANT.

Trigonotoma concinna, Buquet.

PLANCHE 2, FIGURE 4.

Capite elongato, thorace quadrato, rubro-cenais; elytris parallelis sub-ovatis, profundè striatis, striisque punctatis, obscure nigris.

Long. 20 millim. ; lat. 8 millim.

La tête est de forme quadrilatère, allongée, légèrement rétrécie en arrière, presque lisse, avec une impression longitudinale très-marquée en avant des yeux, d'un rouge bronzé brillant. La lèvre supérieure et les mandibules sont noires. Les palpes sont brunâtres. Les yeux, également bruns, sont ovalaires, un peu allongés. Le corselet est près du double aussi large que la tête, moins long que large, avec une ligne longitudinale très-marquée ; il est notablement rebordé latéralement et également d'un rouge bronzé brillant. L'écusson est petit, triangulaire, noirâtre. Les élytres sont encore plus larges que le corselet, allongées, presque parallèles, ovalaires à leur terminaison, d'un noir obscur mélangé d'une teinte légèrement violacée ; elles ont des stries un peu ponctuées et les intervalles en sont lisses, relevés. Les pattes sont noires, avec les tarses brunâtres. Tout le dessous de l'insecte est en-

tièrement d'un noir mat, aussi bien l'abdomen que le corselet et la tête.

Ce *Trigonotoma*, qui porte dans la collection de M. L. Buquet le nom que nous lui conservons, doit probablement être rapporté au *T. æneicollis* du catalogue de Dejean, indiqué comme de Java. Il provient de Manille.

GENRE AMBLYGNATHE. — *Amblygnathus*, Dejean.

AMBLYGNATHE DES PHILIPPINES.

Amblygnathus Philippensis, Chevrolat.

Revue zoologique, année 1844.

PLANCHE 2, FIGURES 5 à 10.

Niger nitidus; capite lato, anticè triangulariter depresso et bifoveolato; labro semi-circulari; ultimo articulo palporum primoque antennarum fusco-ferrugineis; thorace sub-quadrato, plano, marginato lateribus et basi, lateribus modicè rotundatis, angulis posticis rotundatis; elytris thorace latioribus, sub-planis, sulcato striatis, interstitiis convexis et sub-costatis; tarsis subtùs fuscis.

Long. 14 millim.; lat. 5 $\frac{1}{2}$ millim.

Le dessus du corps est d'un noir légèrement brillant, avec une teinte un peu violâtre. La tête (fig. 6) est large, comparativement à celle des autres espèces du même genre; elle présente la figure d'un quadrilatère plus allongé que large, et est déprimée triangulairement en avant, avec deux impressions obliques qui viennent se joindre en une même ligne en avant. Le labre est semi-circulaire. Le menton (fig. 10) est court, concave, très-légèrement échancré en arc de cercle, contrairement à ce qui a lieu, d'après la plupart des entomologistes, pour les autres espèces du même genre, et il diffère très-notablement du même organe dans un groupe générique très-voisin, celui

des Platymétopes, dont nous avons représenté comparativement (pl. 2, fig. 11) une espèce, le Platymétope velu, *Platymetopus vestitus*, Dejean. La lèvre supérieure (fig. 9) est presque trapézoïde, un peu arrondie antérieurement. Les palpes extérieurs (fig. 8) sont assez saillants, à dernier article presque aussi développé que le précédent, allongé, peu ovalaire, presque terminé en pointe, mais manifestement tronqué à l'extrémité, et d'un brun ferrugineux. Les antennes sont filiformes, assez courtes, d'un noir obscur, avec leur dernier article d'un brun ferrugineux. Les yeux sont noirs, un peu plus clairs que le dessus de l'animal. Le corselet est presque carré, plan, légèrement rebordé sur les côtés et à la base; les côtés sont un peu arrondis, ainsi que les angles postérieurs. L'écusson est triangulaire, petit. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, presque planes, assez peu allongées, légèrement convexes, arrondies à l'extrémité, avec des stries assez marquées et distinctement ponctuées; les intervalles de ces stries sont convexes et présentent un grand nombre de petits points. Les pattes sont d'un jaune fauve, avec les tarses antérieurs (fig. 7) à quatre premiers articles assez fortement dilatés, le premier allongé et le pénultième le plus petit de tous. Le dessous du corps est d'un noir obscur tirant un peu sur le gris.

Ce coléoptère, dont M. Chevrolat n'avait donné que la diagnose latine, habite Manille, et n'avait pas encore été figuré.

GENRE COPROBIE. — *Coprobius*, Latreille.

COPROBIE A DEUX COULEURS.

Coprobius fusco-niger, nobis.

PLANCHE 2, FIGURE 12.

Levis; capite thoraceque nigro-violaceis; elytris rubro-fuscis.

Long. 6 millim.; lat. 4 millim.

Le dessus du corps est entièrement lisse. La tête est très-élargie, d'un noir légèrement violacé. Le corselet est large, légèrement bombé, de même couleur que la tête. Les élytres sont courtes, notablement arrondies, surtout à la partie postérieure; elles présentent des stries peu marquées, à l'exception de la suturale. Les pattes sont entièrement noires. Le dessous du corps est tout à fait noir brillant, avec une teinte violacée.

Cet insecte se rapproche assez du *Coprobius bicolor* que M. de Castelnau, dans son *Histoire naturelle des insectes*, a fait connaître sous le nom générique de *Canthon*, et qui provient de Cayenne; il en diffère surtout par la couleur de sa tête et de son corselet, qui, au lieu d'être d'un vert métallique, est manifestement d'un noir violacé. Il a été trouvé au Brésil.

GENRE LOMAPTÈRE. — *Lomaptera*,
Gory et Percheron.

LOMAPTÈRE DE SCHAUM.

Lomaptera Schaumii, nobis.

PLANCHE 2, FIGURE 13.

Niger nitidus; capite elongato; thorace magno; elytris parallelis.

Long. 19 millim. ; lat. 10 millim.

Entièrement d'un noir brillant, un peu plus mat en dessous qu'en dessus. La tête est un peu allongée, portant des mâchoires très-fortes et présentant une impression linéaire dans leur milieu. Les antennes sont très-courtes. Le corselet est grand, légèrement plus étroit que les élytres, bombé vers son milieu, arrondi en avant, fortement lobé en arrière, un peu rebordé vers ses parties latérales. L'écusson, presque entièrement recouvert par le corselet, est allongé, triangulaire. Les élytres sont parallèles et arrondies à leur extrémité, où l'on voit, sur chacune d'elles, une légère éminence. Les pattes sont assez allongées, avec les tarses courts. En dessous, les segments abdominaux sont fortement marqués. Le sternum est long et se termine par une pointe aiguë.

Ce n'est qu'avec doute que nous indiquons cet insecte comme formant une espèce nouvelle, car il

rentre dans un groupe de prétendues espèces, telles que les *Lomaptera nigrita*, Frœhlich, *pulla*, Billberg, *anthracina*, Wiedmann, *ebena*, Burmeister, *viridi-ænea*, Gory et Percheron, *nigro-ænea* et *cupripes*, Waterhouse, qui doivent, selon l'opinion de M. Schaum qui a étudié avec un grand soin la famille des Lamellicornes-Mélotophiles, ne constituer qu'une seule et même espèce variant beaucoup sous le double rapport de la coloration et de la taille, et se trouvant répandue dans une grande partie de l'Asie méridionale.

La *Lomaptera Schaumii* a été trouvée à Manille.

GENRE PROTÆTIE. — *Protætia*, Burmeister.

PROTÆTIE DE GUÉRIN.

Protætia Guérini, nobis.

PLANCIE 2, FIGURE 44.

Viridis, setosus; capite punctulato, maculato; thorace quadrato; elytris maculis magnis transversalibus; subtus virido-nitidus; pedibus concoloribus.

Long. 17 millim ; lat. 9 millim.

Le dessus du corps est d'un vert soyeux peu luisant, et un peu rougeâtre postérieurement. La tête, assez allongée, ponctuée, est légèrement tachetée de blanchâtre. Le chaperon est très-faiblement échancré en avant. Le corselet est de forme carrée, rétréci assez fortement en avant, à partir du milieu, bordé de blanc jaunâtre de chaque côté, avec deux points blanchâtres sales au milieu. L'écusson, de la couleur générale du dessus du corps, a la forme d'un triangle allongé vers son sommet. Les élytres sont presque parallèles, tronquées carrément à leur extrémité postérieure, et ne présentent qu'une très-faible pointe à leur suture; elles offrent de grandes taches d'un blanc jaunâtre à partir de leur sommet, les taches du bord étant plus nombreuses et plus linéaires, et celles qui avoisinent la suture étant de forme quadrilatère ou légèrement arrondies. La plaque anale est presque entièrement

blanchâtre. Les pattes sont d'un vert plus foncé et bordées en dessous de cils jaunâtres. Le dessous du corps est vert luisant, avec des taches d'un blanc sale.

Le seul individu que nous ayons avait été rapporté de Manille ; il était en mauvais état de conservation, et il est probable que, sur des exemplaires plus frais, les taches que nous indiquons comme jaunâtres devaient être blanches.

GENRE NYCTÉLIE. — *Nyctelia*, Latreille.

NYCTÉLIE { A LIGNES GRISES.

Nyctelia griseo-striata, nobis.

PLANCHE 2, FIGURES 15-16.

Elongata, ferè parallela, lateribus valdè compressis; prothorace lateribus anticè rotundato, posticè leviter angustato, griseo; elytris nigro lineatis; lineis anticè decipientibus aut geminatis.

Long. 22 millim. ; lat. 11 millim.

Cette espèce est oblongue, de forme presque parallèle. La tête est grosse, noire, avec une impression grise. Le corselet, de la même coloration, est transversal, largement échancré en avant; les côtés en sont arrondis antérieurement, légèrement sinueux vers la base : celle-ci est assez fortement échancrée près des angles postérieurs, qui sont triangulaires, et assez saillants; de chaque côté on remarque une forte impression allongée et, au milieu, une petite carène peu marquée. Les élytres sont grises, ayant en arrière quatre lignes élevées noires, dont l'une se perd avant le milieu et les autres se réunissent en avant; les côtes sont noires, avec la marge inférieure grise. Les pattes sont noires. Le dessous du corps est grisâtre.

Cet insecte provient du Chili.

GENRE GYRIOSOME. — *Gyriosomus*, Guérin.

GYRIOSOME A PLUSIEURS LIGNES.

Gyriosomus lineatus, nobis.

PLANCHE 2, FIGURES 47-48.

Niger, sat nitidus; prothorace sculpturato; clytris griseo oblique impressis, subradiatis.

Long. 20 millim. ; lat. 13 millim.

Le corps est large, ovale, peu convexe, d'un noir un peu luisant. La tête est assez grosse, noire. Les antennes sont longues, grêles, également noirâtres. Le corselet est très-court, large, fortement et largement échancré en avant; les côtes en sont arrondies; la base est fortement arquée de chaque côté de l'écusson; la surface est marquée au milieu de fortes rides longitudinales dont les intervalles sont assez saillants. Les élytres sont courtes, portant des impressions obliques, remplies de duvet gris, qui forment comme des rayons dont la partie scutellaire serait le centre; cette partie, qui représente un assez grand triangle à la base des élytres, porte quelques impressions petites et peu profondes; le rebord supérieur des élytres est saillant et un peu crénelé. Les pattes sont d'un noir brillant. Le dessous du corps est entièrement d'un noir mat.

Cet insecte habite, comme le précédent, le Chili.

GENRE AMARYGME. — *Amarygmus*, Dalman.

AMARYGME CUIVRÉ.

Amarygmus cuprarius, Dalman.

PLANCHE 2, FIGURES 19-20.

Ecus, nitidus; thorace fasciis duabus; elytris striatis; lincolis cupreis.

Long. 8 millim. ; lat. 3 millim.

Le dessus du corps est cuivreux avec des reflets rougeâtres, très-finement ponctué. Antennes et bouche noires. Tête (fig. 20) petite, d'un vert métallique, brillant. Corselet beaucoup plus large que la tête, d'une teinte rouge cuivreuse, changeante, offrant deux stries longitudinales rougeâtres. Élytres très-bombées, arrondies à leur terminaison, notablement striées, d'un rouge cuivré, présentant chacune trois lignes rougeâtres assez élargies, bien distinctes. Pattes d'un noir brillant, avec les tarses d'une coloration brune. Le dessous du corps d'un noir mat.

Cette espèce, décrite par Fabricius, d'après Weber, sous la dénomination d'*Helops cuprarius*, avait été indiquée comme de Sumatra. Les individus que nous avons vus habitent Manille. L'*Amarygmus cuprarius* n'avait pas encore été figuré.

GENRE STÉNOCÈRE. — *Stenocerus*, Schœnherr.

STÉNOCÈRE DAMIER.

Stenocerus tessellatus, nobis.

PLANCHE 2, FIGURES 21-22.

Brunneo-tessellatus; capite thoraceque maculis nigris; elytris convexis, tessellatis; subtus luteo-niger.

Long. 14 millim., lat. 6 millim.

Le corps est cylindrique, entièrement d'un brun soyeux terne. Le rostre (fig. 22) est très-avancé, avec une ligne élevée au milieu. La tête est assez grande, tachée de noir. Les antennes sont fines, brunâtres, terminées par une massue un peu allongée. Les yeux sont très-saillants, d'un jaune foncé sale. Le corselet est plus long que large, à fond gris, avec plusieurs petites marques plus blanchâtres; le milieu présente une tache blanchâtre, et, en avant, il y a une carène élevée et transversale placée près du bord postérieur. Les élytres sont notablement plus larges que le corselet, parallèles, convexes même au milieu, couvertes, comme le reste du corps, d'un duvet très-serré d'un brun jaunâtre, et ayant quatre ou cinq côtes élevées et aplaties, noires et interrompues par des taches blanchâtres, allongées et de forme carrée. Les pattes sont annelées de noir et de jaune. Le dessous de l'insecte est entièrement d'un gris jaunâtre, taché de noir.

Ce Coléoptère a été trouvé à Manille; il est très-voisin du *Stenocerus Garnotii*, Guérin-Méneville, décrit dans la zoologie du *Voyage de la Coquille*; mais il n'en doit pas moins former une espèce particulière.

GENRE TÉRAMOCÈRE. — *Teramocerus*, Schœnherr.

TÉRAMOCÈRE DE SCHOENHERR.

Teramocerus Schœnherrii, nobis.

PLANCHE 2, FIGURES 23-24.

Angustus, atro-subcœruleus; capite angustato, rostro nigro; thorace elongato, rubro-sanguineo; elytris parum subremotè striato-punctatis, nigris, juxta suturam bistriatis.

Long. 27 millim. ; lat. 4 $\frac{1}{2}$ millim.

La tête (fig. 24) est oblongue, d'un noir obscur, terminée par un rostre très-allongé, principalement chez les mâles, et elle porte des antennes également noirâtres, assez courtes. Le corselet est oblong, grand, plus de deux fois aussi long que large, légèrement bombé en dessus, coupé à angle droit à sa base et à sa terminaison, d'un rouge sanguin. Les élytres, tronquées à leur base, sont à peine plus larges que le corselet, et très-étroites; elles ne présentent que des stries ponctuées peu marquées, et sont d'une coloration noire, avec une teinte un peu bleuâtre. Les pattes sont allongées, minces, principalement les intermédiaires, et d'un noir mat. Les tarses sont légèrement brunâtres. Le dessous de l'abdomen est d'un noir mat; celui du corselet est rouge sanguin, et celui de la tête, ainsi que le rostre, de couleur noire.

Cette espèce, qui provient de Manille, est très-voi-

sine du *Teramocerus erythroderes*, Chevrolat, dont la patrie est la même; mais lorsqu'on les compare, on voit qu'ils forment deux espèces particulières, qui se distinguent surtout en ce que notre espèce est presque lisse, tandis que les élytres du *Teramocerus erythroderes* sont plus fortement striées et ponctuées. Nous lui avons conservé le nom qu'elle porte dans la collection de M. Chevrolat; elle n'avait pas été figurée avant que nous en ayons donné le dessin.

GENRE PACHYRHINQUE. — *Pachyrhinchus*, Dahl.

PACHYRHINQUE DE CHEVROLAT.

Pachyrhincus Chevrolatii, nobis.

PLANCHE 2, FIGURES 25-26.

*Brunneo-castaneus; capite fasciâ vittâque posticâ viridi-metallicâ;
thorace vittâ in medio; elytris vittis concoloribus.*

Long. 12 millim. ; lat. 6 millim.

Le corps est globuleux, brunâtre marron en dessus. La tête est petite, plus noirâtre, avec une bande longitudinale et une tache derrière les yeux d'un beau vert clair luisant. Les yeux sont petits, brunâtres. Le rostre est très-épais et court, surtout lorsqu'on l'observe de profil (fig. 26). Le corselet, assez long, est bordé de vert, avec une bande transversale de cette même couleur au milieu. Les élytres sont fortement bombées; chacune d'elles a la suture et deux bandes, l'une transversale presque au milieu, l'autre longitudinale, d'un beau vert luisant et y formant une croix. Les pattes sont longues, d'un vert foncé obscur, annelées de vert plus clair. Les tarses sont bruns. Le dessous du corps est brun marron, et présente également des raies d'un beau vert clair, tirant un peu sur le jaunâtre.

Cette espèce habite Manille, qui est la patrie d'un très grand nombre d'espèces de ce genre : elle doit

rentrer dans la deuxième division que M. Chevrolat a établie dans ce groupe générique, et se rapproche des *Pachyrhynchus moniliferus*, German, et *confinis*, Chevrolat.

GENRE DERMATODE. — *Dermatodes*, Schœnherr.

DERMATODE CERCLE.

Dermatodes circulus, nobis.

PLANCHE 2, FIGURES 27-28.

Niger, subtiliter rugosus; capite thoraceque squammis viridibus metallicis, nitidis; fasciis et circulo viridibus.

Long. 8-10 millim. ; lat. 3-4 millim.

Le corps, court, convexe, noir en dessus et finement rugueux, ayant par places des écailles nombreuses, d'un vert clair. La tête (fig. 28), assez petite, et le corselet, qui est un peu allongé, sont presque entièrement couverts d'écailles d'un beau vert métallique brillant. Les élytres sont faiblement striées; elles ont plusieurs bandes transversales, et près de leur extrémité, un cercle formé par des écailles vertes, brillantes. Les pattes et le dessous du corps sont également couverts d'écailles semblables.

Cette espèce a été prise à Manille.

GENRE ÉPISOME. — *Episomus*, Schœnherr.

ÉPISOME LATÉRAL.

Episomus lateralis, nobis.

PLANCHE 2, FIGURES 29-30.

Ovalis, niger, squammis albido-luteis; lateribus, fasciâ brunnea, latâ; subtus luteus.

Long. 12-15 millim. ; lat. 5-7 millim.

Le corps est ovalaire, noirâtre, presque entièrement couvert d'écaillés d'un blanc jaunâtre, très-serrées, et ayant une large bande brune de chaque côté, partant de la tête, derrière les yeux, se continuant sur les côtés du corselet et des élytres et se fondant avec leur extrémité. La tête est médiocre et porte des antennes courtes, composées d'articles assez épais (fig. 30), et des yeux saillants. Le corselet est très-allongé. Les élytres sont fortement arrondies postérieurement. Les pattes, assez longues, et le dessous du corps sont d'une coloration jaunâtre sale, plus claire que le dessous de l'insecte.

Il provient de Manille.

GENRE ISOMÉRINTHE. — *Isomerinthus*, Schœnherr.

ISOMERINTHE MARQUETÉ.

Isomerinthus irroratus, nobis.

PLANCHE 2, FIGURE 34.

Niger, rugoso-velutinus; squammis viridibus nitidis; antennis pedibusque longis, gracilibus.

Long. 7 millim. ; lat. 3 millim.

Le corps est noir, rugueux, velu, couvert d'un très-grand nombre de petites écailles courtes, très-brillantes. La tête est petite, allongée. Les antennes, plus longues que la tête, et le corselet, sont grêles. Le corselet est allongé, avec des écailles vertes ne laissant à découvert qu'une sorte de croix noire. Les élytres, légèrement arrondies et terminées en pointe obtuse, offrent quatre lignes assez élargies d'écailles vertes. Les pattes sont longues, noirâtres. Le dessous du corps est plus clair que le dessus.

Habite Manille.

GENRE CALANDRE. — *Calandra*, Clairville.

CALANDRE COULEUR D'OCRE.

Calandra ochracea, nobis.

PLANCHE 2, FIGURES 32-33.

Ochracea; rostro, antennis pedibusque nigris; thorace clytrisque fasciis et maculis nigris; subtus pallidè luteus.

Long. 20 millim., lat. 7 millim.

Le corps est allongé, un peu ovalaire. La tête (fig. 33) est terminée par un rostre allongé, noir, un peu saupoudré de jaunâtre. Les antennes, de la même coloration que le rostre, sont assez longues, à massue épaisse. Le corselet est allongé, d'un beau jaune d'ocre, un peu doré en dessus, avec une large bande noirâtre longitudinale au milieu. Les élytres, aussi d'un jaune d'ocre doré, présentent une tache noire à l'épaule et plusieurs taches brunâtres en arrière, et même au milieu, dans quelques individus. Les pattes sont assez longues, d'un brun jaunâtre clair. Le dessous du corselet et de l'abdomen est d'un jaune pâle presque blanc, avec deux bandes noires de chaque côté, l'une d'elles se prolongeant sur les côtés du métathorax.

Cette espèce, originaire de Manille, varie beaucoup : tantôt les taches noires sont grandes et dominant sur le jaune; d'autres fois elles sont presque effacées, et le jaune l'emporte alors sur le noir.

GENRE PASSANDRE. — *Passandra*, Dalmann.

PASSANDRE CRASSICORNE.

Passandra crassicornis, nobis.

PLANCHE 2, FIGURES 34-37.

Niger, nitidus; antennis crassis; elytris parallelis; pedibus parvis, nigris.

Long. 49 millim.; lat. 4 millim.

Le dessus du corps est entièrement d'un beau noir brillant. La tête est petite, avec un sillon médian grand, assez large. Les antennes (fig. 35), de la longueur de la tête et du corselet réunis, sont composées d'articles encore plus épais que dans les autres espèces du même genre. Le corselet, deux fois aussi long que large, est quadrilatère, un peu arrondi à son extrémité, légèrement rebordé, et présente, de chaque côté, une strie fine longitudinale. Les élytres sont parallèles, non convexes, coupées carrément à leur partie postérieure, et ont plusieurs stries longitudinales. Les pattes (fig. 36-37) sont courtes, minces, noirâtres; les tarses ont la même coloration, mais avec une teinte un peu plus claire. Le dessous du corps est entièrement d'un noir mat.

Cette espèce, trouvée à Manille, se rapproche beaucoup de la *Passandra bistriata*, Dejean, de Java, dont M. E. Blanchard a donné la description; mais, comme

celle-ci, elle n'offre pas deux lignes longitudinales bien marquées dans le milieu de chaque élytre.

GENRE MONOHAMME. — *Monohammus*, Megerle.

MONOHAMME AMBIGÈNE.

Monohammus ambigenus, Chevrolat.
Revue zoologique, 1841.

PLANCHE 2, FIGURE 38.

Fuscus; capite medio sulcato, antice lineolis quatuor, postice tribus, cervinis; antennis brunneis; thorace lineis duabus cervinis; in medio elytris longitudinaliter, uni-vittatis; subtus fuscus, lineolâ laterali cervinâ.

Long. 27 millim.; lat 13 millim.

Le dessus du corps est uniformément d'un brun très-légèrement teinté de marron. La tête est convexe, avec un sillon peu profond au milieu, et offre des lignes assez larges, d'un jaune sale. Les yeux sont sail-lants, noirâtres. Les antennes sont longues, brunâtres, avec l'article basilaire gris. Le corselet présente sur les côtés une épine peu prononcée, et, sur les bords, on y remarque une bande assez large d'un jaune sale, faisant suite à celle de la tête. Les élytres, coupées presque à angle droit à leur terminaison, offrent deux épines obtuses à leur base, et, vers leurs parties latérales, une large bande jaune sale, se continuant avec celle

du corselet : en outre , on voit quelques taches irrégulières de même coloration sur ces organes. Les pattes sont de médiocre grandeur , noirâtres. Le dessous du corps est gris , avec une ligne jaunâtre longitudinale, courte, vers le milieu de l'abdomen.

La patrie de cette espèce est Manille : M. Chevrolat en avait donné la diagnose ; mais elle n'était pas encore figurée.

GENRE HISPE. — *Hispa*, Linné.[Division des STROPHOSOMES. — *Strophosoma*, Chevrolat.]

HISPE JAUNE.

Hispa (Strophosoma) flava, nobis.

PLANCHE 2, FIGURE 39.

*Capite elytrisque flavis; thorace rubro; pedibus aeneo-ceruleis;
abdomine subtus aeneo.*

Long. 14 millim. ; lat. 5 millim.

La tête est petite, jaune pâle en dessus, et portant des antennes assez longues, minces. Les yeux sont saillants, brunâtres. Le corselet, presque carré, quoique plus large que long, est un peu plus large que la tête, d'un rouge clair. Les élytres, plus larges que le corselet, presque parallèles et ovalièrement tronquées à leur extrémité postérieure, sont d'un jaune légèrement terreux. Les pattes sont assez épaisses, courtes, d'un bleu noirâtre présentant des reflets métalliques. Le dessous de l'abdomen est d'un bronzé bleuâtre; le corselet et la tête sont de la même couleur en dessous qu'en dessus.

Cette espèce, qui doit rentrer dans le sous-genre *Strophosoma*, a été prise à Manille : nous n'en avons vu qu'un seul individu en très-mauvais état.

GENRE APLOSONYX. — *Aplosonyx*, Chevrolat.

APLOSONYX SMARAGDIPENNE.

Aplosonyx smaragdipennis, Chevrolat.

Revue zoologique, 1838.

PLANCHE 2, FIGURE 40.

Capite thoraceque rubro-testaceis ; elytris caeruleis nitentibus ; oculis, apice mandibularum, et ultimo articulo antennarum, nigris ; subtus testaceus.

Long. 17-20 millim. ; lat. 12-13 millim.

La tête est convexe, lisse, faiblement sillonnée sur le front, avec deux élévations aplaties en dessus de la base des antennes ; elle est d'un brun rouge testacé. Les antennes sont assez longues, grêles, testacées, à dernier article court, aigu, noirâtre. Les mandibules sont noires, seulement à l'extrémité. Les yeux sont globuleux, saillants, noirs. Le corselet est transversal, étroit, sillonné sur les bords, excepté en avant, échancré vers la tête, droit en arrière, à angles très-aigus, surtout les postérieurs ; il a une forte impression sur le milieu, de chaque côté, et le sillon dorsal non entier : la couleur de ce corselet est en dessus la même que celle de la tête, et il est faiblement ponctué. L'écusson également testacé et petit, est triangulaire, non ponctué. Les élytres, beaucoup plus larges que le corselet, sont d'un bleu brillant assez foncé ; elles sont finement ponctuées,

légèrement sillonnées et relevées vers la marge, arrondies au sommet, ainsi que sur la suture. Les pattes, de même que tout le dessous du corps, sont d'un testacé assez clair.

Cet insecte, qui vient de Manille, nous a semblé devoir se rapporter à la *Galeruca (Aplosonyx) smaragdipennis* de M. Chevrolat, quoique cet entomologiste indique les élytres de son espèce comme étant d'un vert émeraude foncé, et que la nôtre, dont nous avons vu un certain nombre d'individus, ait ces organes d'un bleu foncé brillant. Mais nous pensons que ces différences, si elles ne sont pas dues au mauvais état de conservation de l'espèce typique observée par M. Chevrolat, doivent être regardées comme de simples variations de couleur. Si toutefois notre espèce était réellement distincte de l'*Aplosonyx smaragdipennis*, nous proposerions de lui donner la dénomination d'*Aplosonyx cæruleopennis*, nom qui lui serait plus applicable que celui que nous avons cru devoir adopter.

GENRE PLAGIODÈRE. — *Plagiodera*, Chevrolat.

PLAGIODÈRE BRONZÉ.

Plagiodera ænea, nobis.

PLANCHE 2, FIGURE 41.

Capite, thorace, clytrisque viridi-æneis; subtus fulvus.

Long. 6 millim. ; lat. 3 millim.

Le corps est arrondi, convexe en dessus et aplati en dessous. Le dessus de cet insecte est d'un vert bronzé brillant, à légers reflets d'un rouge cuivré. La tête est petite et porte des antennes très-grêles. Le corselet est peu large. Les élytres sont très-fortement arrondies, lisses, luisantes et offrent une petite bosse sur chacune d'elles, près de l'angle huméral. Les pattes sont petites, d'un fauve brunâtre. Le dessous du corps est d'une teinte jaunâtre pâle.

Cette espèce se trouve à Manille.

GENRE EPISCAPHE. — *Episcapha*, Dejean.

ÉPISCAPHE ANTENNÉE.

Episcapha antennata, nobis.

PLANCHE 2, FIGURE 42.

Oblonga, elongata; supra nigra, nitida; capite thoraceque crebre punctatis; antennis crassis; clytris punctato-striatis; singulo maculis duabus (una lata, propè basin, altera ovata, infra medium), rubris; subtus niger.

Long. 42 millim.; lat. 3 millim.

Cette espèce est ovulaire allongée, d'un noir luisant en dessus. La tête est petite, couverte de points assez gros, serrés. Les antennes, plus longues que la tête et le corselet réunis, sont composées d'articles épais, et ne présentent pas de massue proprement dite, leur extrémité étant aussi grosse que leur base. Le corselet, plus de deux fois aussi large que la tête, est rebordé sur les parties latérales et couvert de points gros, nombreux. Les élytres sont oblongues, allongées, terminées un peu en pointe et garnies de points très-fins formant des stries peu visibles; chacune d'elles présente deux taches transversales, d'un rouge assez vif: la première, un peu élargie, atteignant le corselet, le bord latéral et presque la suture; la seconde, située au delà des deux tiers de l'élytre, ovulaire, séparée notablement du bord latéral, ainsi que de la suture.

Les pattes sont noirâtres, avec les tarses lavés d'une teinte un peu rousse. Le dessous du corps est entièrement d'un noir légèrement luisant.

Habite Manille.

ÉPISCAPHE DE REICHE.

Episcapha Reichei, nobis.

PLANCHE 2, FIGURE 43.

Oblonga, convexa; supra nigra, nitida; capite thoraceque crebrè punctatis; antennis brevibus; elytris parum punctato-striatis, singulo maculis duabus ovatis (una propè basin, altera infra medium) aurantiaco-rubris; subtis niger.

Long. 14 millim. ; lat. 4 millim.

Cet insecte est oblong, moins allongé que la plupart des espèces du même genre, d'un noir luisant en dessus. La tête, assez large, est couverte de points enfoncés, serrés. Les antennes sont courtes, à peu près de la même longueur que la tête et le corselet réunis : la massue en est bien distincte, grande, épaisse. Le corselet est plus long que large, coupé carrément à la base, fortement ponctué en dessus. Les élytres sont convexes, peu allongées, un peu arrondies à leur terminaison, avec une ponctuation excessivement fine et formant des stries entières; chacune d'elles présente deux taches d'un rouge orangé assez vif : l'une arrondie, placée près de la base des élytres et un peu

séparée de leur suture; l'autre située au delà de leurs deux tiers, ovalaire, mais plus large que longue, se rapprochant légèrement plus de la suture que la précédente, et n'atteignant pas le bord latéral. Les pattes, ainsi que tout le dessous du corps, sont d'un noir mat.

Cette espèce provient de Manille.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

AVANT-PROPOS	Page	I
INSTRUCTIONS ZOOLOGIQUES relatives au voyage de circumnavigation de la corvette LA BONITE; par M. de BLAINVILLE.		I
RAPPORT sur les résultats scientifiques de l'expédition de LA BONITE, pour la partie zoologique; par M. de BLAINVILLE.		XI

MAMMIFÈRES.

ORDRE DES PRIMATÈS.	3
Semnopithèque gris. — <i>Semnopithecus albo-cinereus</i>	4
Macaque roux-doré. — <i>Macacus aureus</i>	6
ORDRE DES CARNASSIERS.	9
Mouffette de feuillée. — <i>Mephitis feuillei</i>	10
Loutre du Pérou. — <i>Lutra peruviansis</i>	15
Bassaris rusé. — <i>Bassaris astuta</i>	18
Cynogale de Bennett. — <i>Cynogale Bennetti</i>	24
Hémigale zébré. — <i>Hemigalus zebra</i>	28
Mangouste de touranne. — <i>Herpestes exilis</i>	32
Chat pampa. — <i>Felis pajeros</i>	34
ORDRE DES CHÉIROPTÈRES.	35
Chanve-souris du Pérou. — <i>Vespertilio innoxius</i>	35
ORDRE DES RONGEURS.	37
Écureuil paillé. — <i>Sciurus stramineus</i>	37
Phléomys de Cuming. — <i>Phlaeomys Cumingii</i>	43
Rat des Rochers. — <i>Mus rupestris</i>	51

Nyctoclepte dekan. — <i>Nyctocleptes dekan</i>	Page 54
Porc-épic à longue queue. — <i>Hystrix macroura</i>	60
ORDRE DES RUMINANTS.....	64
Cerf faux axis. — <i>Cervus pseudaxis</i>	64

OISEAUX.

Faucon de la Gironnière. — <i>Falco Gironnieri</i>	74
Le Condor. — <i>Uultur griphus</i>	75
Brève élégante. — <i>Pitta irena</i>	78
Astrapie à caroncules. — <i>Astrapia carunculata</i>	83
Genre TURDOÏDE. — <i>Ixos</i>	86
Turdoïde de Fisquet. — <i>Ixos Fisquetii</i>	86
Malcoha de Barrot. — <i>Phœnicophaus Barrotii</i>	89
Phytotome du Chili. — <i>Phytotoma rara</i>	92
Martin-chasseur de Lindsay. — <i>Dacelo Lindsayi</i>	98
Foulque géante. — <i>Fulcia gigantea</i>	102
Oie de Hawaï. — <i>Anser Hawaïensis</i>	104
Remarques zoologiques et anatomiques sur le CHONIS, par M. de BLAINVILLE.....	107

REPTILES.

ORDRE DES SAURIENS.....	135
Hémidactyle bridé. — <i>Hemidactylus frenatus</i>	135
Hémidactyle bordé. — <i>Hemidactylus marginatus</i>	136
Dicrodonte à gouttelettes. — <i>Dicrodon guttatum</i>	137
Brachymèle de la Bonite. — <i>Brachymeles Bonite</i>	144
Abléphare de Péron. — <i>Ablepharus Peronii</i>	143
ORDRE DES OPHIDIENS.....	144
Boa chevalier. — <i>Boa eques</i>	144
ORDRE DES BATRACIENS.....	148
Cystignathe de Missiessi. — <i>Cystignathus Missiessii</i>	148
Rhacophore de Reinwardt. — <i>Rhacophorus Reinwardtii</i>	150
Crapaud du Chili. — <i>Bufo chilensis</i>	152
Plectropode peint. — <i>Plectropus pictus</i>	152

POISSONS.

ORDRE DES ACANTHOPTÉRYGIENS.....	Page 157
Oplichte de Langsdorf. — <i>Oplichthys Langsdorfi</i>	157
Johnius de Valenciennes. — <i>Johnius Valenciennii</i>	159
Pristipome mucroné. — <i>Pristipoma mucronata</i>	161
Chétodon miliaire. — <i>Chetodon miliaris</i>	163
Caranx pinnulé. — <i>Caranx pinnulatus</i>	165
Carangue étoilée. — <i>Caranx stellatus</i>	167
Acanthure huméral. — <i>Acanthurus humeralis</i>	169
Muge de Chaptal. — <i>Mugil Chaptalii</i>	171
Muge Corsula. — <i>Mugil Corsula</i>	172
Muge de Lauvergne. — <i>Mugil Lauvergnii</i>	174
Muge céphalote. — <i>Mugil cephalotus</i>	175
Gobie grêlé. — <i>Gobius grandinosus</i>	177
Gobie à filets. — <i>Gobius stamineus</i>	179
Genre OXUDERCÈS. — <i>Oxuderces</i>	181
Oxudercès denté. — <i>Oxuderces dentatus</i>	182
Chironecte barbatule. — <i>Chironectes barbatulus</i>	184
Chironecte à réseau. — <i>Chironectes reticulatus</i>	186
Chironecte lépreux. — <i>Chironectes leprosus</i>	187
Girelle de Eydoux. — <i>Julis Eydouxii</i>	189
Girelle de Souleyet. — <i>Julis Souleyetii</i>	190
Scare élégant. — <i>Scarus formosus</i>	192
ORDRE DES MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX.....	193
Stomias leucoptère. — <i>Stomias leucopterus</i>	193
Chanos Cyprinelle. — <i>Chanos cyprinella</i>	196
Saurus féroce. — <i>Saurus ferox</i>	197
Saurus galonné. — <i>Saurus limbatus</i>	199
ORDRE DES MALACOPTÉRYGIENS APODES.....	201
Congre bordé. — <i>Conger marginatus</i>	201
Congre oxyrhynque. — <i>Conger Oxyrhynchus</i>	203
Congre petite-bouche. — <i>Conger microstoma</i>	205
Murène de Valenciennes. — <i>Muraena Valenciennii</i>	207
Carape sablé. — <i>Carapus arenatus</i>	210

ORDRE DE PLECTOGNATHES.....	Page 212
Tétronon étoilé. — <i>Tetraodon stellatus</i>	212
Tétronon à brosse. — <i>Tetraodon scaber</i>	214
Tétronon panthère. — <i>Tetraodon pantherinus</i>	215

CRUSTACÉS.

ORDRE DES DÉCAPODES.....	219
Inachuide petit-rostre. — <i>Inachoides microrhynchus</i>	219
Eurypode tuberculeux. — <i>Eurypodius tuberculatus</i>	224
Genre PELÉE. — <i>Pelæus</i>	224
Pelée armé. — <i>Pelæus armatus</i>	226
Xanthe à seize dents. — <i>Xantho sexdecim dcutatus</i>	228
Panopé crénelé. — <i>Panopeus crenatus</i>	227
Trapézic à taches jaunes. — <i>Trapezia flavo-punctata</i>	230
Trapézic tigrée. — <i>Trapezia tigrina</i>	232
Genre DOMÉCIE. — <i>Domecia</i>	234
Domécie hérissée. — <i>Domecia hispida</i>	235
Trichodactyle ponctué. — <i>Trichodactylus punctatus</i>	237
Dynomène de Latreille. — <i>Dynomœna Latreillii</i>	239
Macrophthalme podophthalme. — <i>Macrophthalmus podophthalmus</i>	241
Macrophthalme tomenteux. — <i>Macrophthalmus tomentosus</i>	243
Calappe tuberculeux. — <i>Calappa tuberculata</i> (Var.).....	245
ORDRE DES STOMAPODES.....	246
Genre LEUCIFER. — <i>Leucifer</i>	246
Leucifer type. — <i>Leucifer typus</i>	249
Erichthe épineux. — <i>Erichthus spinosus</i>	251
Erichthe armé. — <i>Erichthus armatus</i>	253
Erichthe vitré. — <i>Erichthus vitreus</i>	256
Erichthe de Leach. — <i>Erichthus Leachii</i>	258
Erichthe de Guérin. — <i>Erichthus Guérinii</i>	259
Erichthe d'Edwards. — <i>Erichthus Edwardsii</i>	260
Squille à quatre pointes. — <i>Squilla quadrispinosa</i>	262
Genre CLORIDE. — <i>Clorida</i>	264
Cloride de Latreille. — <i>Clorida Latreillii</i>	265

ORDRE DES AMPHIPODES..... Page 267
 Oxycéphale armé. — *Oxycephalus armatus*..... 267

INSECTES.

(APTÈRES.)

MYRIAPODES..... 275
 Iule Corallin. — *Iulus Corallinus*..... 275
 Polydème vermiforme. — *Polydesmus vermiformis*..... 277
 Polydème de Bibron. — *Polydesmus Bibronii*..... 278
 Scolopendre de Lucas. — *Scolopendra Lucasii*..... 279
 ARACHNIDES..... 281
 Scorpion perlé. — *Scorpio margaritatus*..... 281
 Scorpion d'Ehrenberg. — *Scorpio Ehrenbergii*..... 282
 Scorpion à bracelets. — *Scorpio armillatus*..... 284
 Scorpion glabre. — *Scorpio glaber*..... 285
 Olios ganté. — *Olios digitalis*..... 286
 Thomise cancroïde. — *Thomisus cancroïdes*..... 288
 Thérédion zoné. — *Theridion zonatum*..... 290

(COLÉOPTÈRES.)

Orthogonie alternant. — *Orthogonius alternans*..... 291
 Brachine de la Gironnaire. — *Brachinus Gironnieri*..... 293
 Chlœnie triste. — *Chlœnius tristis*..... 295
 Trigonotome élégant. — *Trigonotoma concinna*..... 297
 Amblygnathe des Philippines. — *Amblygnathus Philippensis*..... 299
 Coprobie à deux couleurs. — *Coprobis fusco-niger*..... 301
 Lomoptère de Schaum. — *Lomoptera Schaumii*..... 302
 Protætie de Guérin. — *Protætia Guerinii*..... 304
 Nyctélie à lignes grises. — *Nyctelia griseo-striata*..... 306
 Gyriosome à plusieurs lignes. — *Gyriosomus lineatus*..... 307
 Amarygme cuivré. — *Amarygnus cuprarius*..... 308
 Sténocère damier. — *Stenocerus tessclatus*..... 309
 Teramocère de Schœnherr. — *Teramocerus Schœnherrii*..... 311

Pachyrhinque de Chevrolat. — <i>Pachyrhincus Chevrolatii</i> . . P.	313
Dermatode cerclé. — <i>Dermatodes circulus</i>	315
Episome latéral. — <i>Episomus lateralis</i>	316
Isomérinthe marquée. — <i>Isomerinthus irroratus</i>	317
Calandre couleur d'ocre. — <i>Calandra ochreata</i>	318
Passandre crassicorne. — <i>Passandra crassicornis</i>	319
Monohamme ambigène. — <i>Monohammus ambigenus</i>	320
Hispé jaune. — <i>Hispa flava</i>	322
Aplosonyx smaragdipenné. — <i>Aplosonyx smaragdipennis</i> . . .	323
Plagiodère bronzé. — <i>Plagiodera cenea</i>	325
Episcaphe antennée. — <i>Episcapha antennata</i>	326
Episcaphe de Reiche. — <i>Episcapha Reichei</i>	327

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET
RUE DE VAUGHARD, 9

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00354820 3

crisrb QL5.E97
t. 1 ptie. ... Zoologie,